6
6-D
17

6
5 H
11

Digitized by Google

G. 5. H. 11

QUERELLES LITTÉRAIRES,

ou

MÉMOIRES

Pour ſervir à l'hiſtoire des révolutions de la république des lettres, depuis HOMERE *juſqu'à nos jours.*

TOME TROISIÈME.

QUERELLES
GÉNÉRALES,
OU
QUERELLES
SUR DE GRANDS SUJETS.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

QUATRIEME PARTIE.
DES SCIENCES.

ARISTOTÉLISME.

CETTE eſpèce d'enſorcellement a été générale en Europe pendant deux mille ans: on ne juroit que par Ariſtote: on vouloit qu'il eut tout penſé & tout dit. Théologiens, ſophiſtes, phyſiciens, médecins, orateurs, poëtes, le regardoient comme l'unique ſource dans laquelle ils devoient puiſer. Tous

ceux qui, dans ces siècles d'ignorance, se piquoient le plus d'érudition, étoient les plus fanatiques adorateurs de cette idole.

Son culte eut dû tomber, ce semble, avec celui du paganisme ; mais on allia les idées Aristotéliciennes à celles de notre religion. On éleva les livres d'Aristote à la dignité de texte divin. Son portrait a été mis en regard avec le portrait de Jésus-Christ. On a presque fait un dieu de celui qui a laissé en doute dans ses ouvrages s'il en connoissoit un lui-même, s'il admettoit l'ame immortelle, des punitions ou des récompenses en l'autre vie : jamais culte superstitieux n'a été plus difficile à détruire.

Roger Bacon, ce fameux moine Anglois du treizième siècle, le même à qui on attribue l'invention de la poudre à canon, est le premier qui ait refusé de sacrifier à l'idole des nations, & qui ait tenté de l'abbatre. Il écrivit que tous les livres d'Aristote n'étoient bons qu'à brûler. C'étoit trop dire. La *Poëtique*, la *Rhétorique* & la *Logique* d'Aristote, sont assurément trois ouvrages qui ont dû l'immortaliser pour-

la pénétration, la profondeur & la méthode qui y règne. Mais ce très-grand & très-beau génie n'étoit conſidéré que comme phyſicien ; & en ce ſens, notre Roger avoit raiſon de ne pas eſtimer les livres de ce philoſophe. Néanmoins il ne faut rien jetter au feu, parce qu'on découvre quelquefois des choſes atteſtées par les anciens, que d'abord on ne vouloit pas croire.

Ni Ariſtote, ni ſon cenſeur, n'ont connu la véritable phyſique. Ce n'eſt que de nos jours qu'on a trouvé les inſtrumens néceſſaires pour fouiller dans cette mine, & qu'on en a tiré l'or le plus pur. C'étoit beaucoup pourtant que quelqu'un ſe doutât, au treizième ſiècle, du beſoin qu'on avoit de voir qu'on écrivît qu'Ariſtote induiſoit en erreur, que c'étoit un aveugle qui en conduiſoit d'autres.

Le livre de Roger Bacon fit crier tout le monde à l'impiété. Les ſcholaſtiques, ſi accrédités dans ce temps là, donnèrent l'allarme. Ils écrivirent, ils cabalèrent, ils demandèrent juſtice à tous les tribunaux eccléſiaſtiques & ſéculiers. Bacon ſe défendit de ſon mieux. Il fit même d'abord la guerre

avec avantage. Il écraſa quelques auteurs dont la plume n'étoit pas comparable à la ſienne : mais enfin il ſuccomba, & fut mis en priſon à Rome comme magicien, & plaſphêmateur du ſacré nom d'Ariſtote.

On n'attaqua en France qu'au milieu du ſeizième ſiècle, le culte rendu à cette divinité. L'honneur de l'avoir alors apprétiée, d'avoir levé un coin du voile qui cachoit la vérité, eſt dû au célèbre Pierre Ramus, ou La Ramée. Perſonne n'étoit plus capable que lui d'amener une révolution dans l'école.

Né avec un eſprit vif, hardi, entreprenant, après avoir été valet au collège de Navarre, il étoit parvenu à ſe faire une grande réputation dans l'univerſité. Il joignoit à une mémoire prodigieuſe une application pareille à l'étude. La paſſion de faire des progrès rapides dans toutes ſortes de ſciences, lui fit mener un genre de vie qui eut effrayé pluſieurs auſtères Anachoretes. L'inflexibilité de ſon caractère diſtinguoit ſur-tout ce dialecticien Picard. Jamais rebuté, mais toujours excité par les difficultés d'une entrepriſe ; la diſ-

pute étoit ſon élément. Point de ſophiſmes, point de ſubterfuges de l'école qu'il ne connût. La nature, avec tous les dons de l'eſprit, lui avoit accordé une conſtitution excellente. Ses poumons étoient à toute épreuve. Il avoit autant de facilité pour le moins à vomir des injures, que d'habitude à s'en entendre dire. Son ambition étoit de faire l'entretien du public, & il y réuſſit.

Etant tout jeune encore l'an 1543, dans ſes thèſes pour être reçu maître ès-arts, il ſoutint le contrepied d'Ariſtote ſur tout ce qu'on lui propoſa: une telle audace, dans un écolier qui ne devoit avoir d'autres ſentimens que ceux de ſes maîtres, excita de grands troubles dans l'univerſité de Paris. Les thèſes furent jugées ſcandaleuſes, & le ſoutenant déclaré athée, & perturbateur du repos des états.

Ramus voulut prouver qu'il n'étoit ni l'un, ni l'autre, & qu'il avoit eu raiſon de ſe moquer de tant de ſottiſes Ariſtotéliciennes. Pour cet effet, il donna ſes *Inſtitutions dialectiques* (*), & ſes

(*) *Inſtitutiones dialecticæ.*

Remarques critiques ſur Ariſtote. (*). C'en fut aſſez pour achever de le perdre dans l'eſprit des perſonnes même les moins prévenues. On n'imaginoit point de ſupplice aſſez grand pour lui faire expier ſon crime. Tous les profeſſeurs de l'univerſité, devenus autant de trompettes effrayantes, excitoient contre lui le peuple & les magiſtrats.

L'affaire fit tant de bruit qu'elle fut jugée en effet criminelle. Le parlement de Paris voulut en prendre connoiſſance; mais l'univerſité, craignant qu'elle n'y traînât en longueur, la fit évoquer au conſeil du roi, ſollicita la juſtice la plus prompte, la plus rigoureuſe, & la plus exemplaire.

François I règnoit alors. Ce n'étoit plus ce temps où les princes faiſoient gloire de leur ignorance, où l'on écrivoit à un de nos rois pour lui reprocher la ſienne: » Apprenez, ſire, qu'un » roi non lettré eſt un âne couronné «. François I aimoit les lettres & les arts:

(*) *Ariſtotelicæ animadverſiones.*

il en eſt le reſtaurateur & le père (*) en France.

Les ennemis de Ramus le peignirent des plus odieuſes couleurs. Ils le repréſentèrent comme le plus grand obſtacle au progrès des ſciences & des arts, comme un homme qui ne s'occupoit qu'à détruire l'ouvrage du prince, comme un ſcélérat qui vouloit détourner à ſon profit les hommages dûs non ſeulement au divin Ariſtote, mais à Cicéron, à Virgile, à Horace, & généralement à tous les grands hommes de l'antiquité.

Sur ce portrait qu'on fit de Ramus, le monarque indigné voulut d'abord, dit-on, l'envoyer aux galères ; mais il changea d'avis, & goûta beaucoup un expédient qu'on lui propoſa ; ce fût de faire indiquer, en Sorbonne, une aſſemblée réglée & publique, à laquelle on inviteroit les plus habiles docteurs de la nation pour argumenter

(*) On connoît ſes vers ſur la belle Agnès.

Plus de louange & honneur tu mérites,
La cauſe étant de France recouvrer,
Que ce que peut, dedans un cloître, ouvrer
Cloſe nonain, ou bien dévot hermite.

contre Ramus, & tâcher de le confondre.

Le jour de cette grande diſpute arrivé, tout ce qu'il y avoit, dans Paris, de ſçavans & de curieux oiſifs ſe rendit en Sorbonne. Il y eut des commiſſaires nommés par le roi, des juges choiſis pour décider qui remporteroit la victoire. Les uns devoient être dans les intérêts de l'univerſité; & les autres dans ceux de Ramus

Antoine Govea, Portugais de nation, & l'un des plus grands philoſophes de ſon temps, ouvrit la ſéance. Il attaqua vivement l'anti-péripatéticien. Ramus ſe défendit avec une force de raiſon, & une préſence d'eſprit admirables. Ses adverſaires étoient ſucceſſivement terraſſés. On alla aux opinions; mais le plus grand nombre des juges étoient gagnés: ils condamnèrent Ramus: il eut défenſe d'enſeigner la philoſophie, & ſes livres furent proſcrits dans tout le royaume. Les lettres patentes du roi, qui contiennent cet arrêt, portent que » Ra-
» mus avoit été téméraire & impudent
» d'avoir réprouvé & condamné le
» train & art de logique reçu de toutes
» les

6. S. H. 11

QUERELLES LITTÉRAIRES,

OU

MÉMOIRES

Pour ſervir à l'Hiſtoire des Révolutions de la République des Lettres, depuis HOMERE *juſqu'à nos jours.*

Tantæne animis cœleſtibus iræ?
VIRG. ÆNEID. *Lib. I.*

Tant de fiel entre-t-il dans des ames céleſtes ?

TOME TROISIÈME.

BIBLIOTECA N.2 ROMA VITTORIO EMANUELE

A PARIS;

Chez DURAND, Libraire, rue du Foin.

M. DCC. LXI.

Avec approbation & privilège du Roi.

» les nations, que lui-même ignoroit; » & que, parce qu'en ſon livre des » animadverſions, il reprenoit Ariſto- » te, étoit évidemment connue, & » manifeſte ſon ignorance. «

Cette victime, de la haine de tant de docteurs ignorans, ne ſe refroidit point pour la recherche de la vérité; il l'aima & l'étudia toujours, & fut perſécuté de ſes confrères tout autant de fois qu'il la leur préſenta. La protection toute puiſſante du cardinal de Lorraine ne le garantit point de leur fureur. Ils redoubloient de rage contre Ramus à meſure qu'on le rétabliſſoit dans ſes emplois.

Après l'avoir perſécuté toute ſa vie, & l'avoir obligé d'être toujours errant, ou toujours caché, ils mirent le comble à leurs procédés crians, aux effets terribles de leur jalouſie, en le faiſant périr, l'an 1572, dans le maſſacre épouvantable de la ſaint Barthélemi. Ramus ſe doutant bien que ſes ennemis implacables profiteroient de ce jour de ſang pour ſe défaire de lui, s'étoit caché dans une cave; mais un nommé Charpentier, ſon compétiteur pour une chaire de mathématiques, l'envoya

tirer de ce lieu ſouterrain par des meurtriers, qui, après lui avoir pris tout ſon argent, & l'avoir aſſommé de coups, le jettèrent par la fenêtre dans la cour de ſa maiſon : » On lui vit ſortir les » entrailles de cette chute, & les éco- » liers, animés par la préſence de leurs » maîtres, les répandirent dans la rue, » où ils traînèrent auſſi le cadavre qu'ils » frappoient avec des verges. « Quelle indignité dans ces docteurs rivaux, dans ces homicides défenſeurs d'Ariſtote !

La honte de ſe voir éclipſés par un homme à qui les ſciences, les arts, la Sorbonne & le collège Royal, où il fonda une chaire de mathématiques, ſont ſi redevables, fut la vraie cauſe qui les porta à tous ces excès. Le prétexte de ſa mort fut ſon attachement au calviniſme.

Les opinions particulières de cet auteur fournirent, dans la ſuite, un beau champ à l'éloquence du P. Coſſart. Dans ſon diſcours (*) *contre la nouveauté en matière de doctrine*, il les jugea

(*) *Adversùs novitatem doctrinæ.*

dignes d'anathême. Ceux à qui la mémoire de Ramus étoit chère voulurent le venger, & maltraitèrent le jéſuite dans d'autres diſcours publics. François Dumonſtier, dans un des ſiens, l'appella calomniateur & viſionnaire. Coſſart le foudroyant, Coſſart prit ſa revanche en moins de vingt-quatre heures. Il réfuta publiquement ſon adverſaire, le même jour que celui-ci avoit prononcé ſa harangue ; mais les foudres de Coſſart n'empêchèrent perſonne de rendre juſtice à Ramus. L'eſprit de cet anti-péripatéticien lui ſurvêcut longtemps. On faiſoit tous les jours, dans l'univerſité de Paris, de nouvelles tentatives pour écarter les ténèbres de l'Ariſtotéliſme, & leur ſubſtituer les lumières de la bonne phyſique.

L'an 1624, trois profeſſeurs de cette même univerſité ſoutinrent des thèſes contre Ariſtote : auſſitôt nouvelles clameurs, nouvelles diviſions, nouvelles pourſuites de ſa part. Elle étoit impatiente de rejetter de ſon ſein ces enfans rebèles. Le parlement interpoſa ſon autorité. Les trois profeſſeurs furent condamnés, bannis de ſon reſſort, & leurs thèſes déclarées ſcanda-

leuſes & ſchiſmatiques, & comme telles proſcrites dans tout le royaume. Cet arrêt eſt une des choſes qui ornent le plus le palais de la ſottiſe dans le nouveau poëme de la *Pucelle* d'*Orléans*:

> Voyez-vous pas cet arrêt authentique
> Pour Ariſtote, & contre l'émétique?

Cependant un de ces génies, faits pour élever celui de toutes les nations, avoit quitté ſa patrie pour la Hollande. Loin des Midas en robe, il s'étoit fait, dans ſa ſolitude de Northolland, un aſyle acceſſible au repos & à la vérité. Ce n'eſt pas que Deſcartes l'ait toujours rencontrée. Ses ſyſtêmes phyſiques, plus brillans que profonds, ont croulé. Pluſieurs de ſes livres ne ſont plus que le roman de la phyſique. On regrette de voir les chefs-d'œuvre (*) de quel-

(*) Par exemple, *la Pluralité des mondes* de Fontenelle, & *l'Anti-Lucrèce* du cardinal de Polignac: cet homme immortel, plus grand poëte encore que négociateur habile, ſubſtitue, dans ſon poëme aux rêveries de Lucrèce, les rêveries de Deſcartes. Il y combat les découvertes de Newton, des vérités, malheureuſement pour cet illuſtre Cartéſien, aujourd'hui démontrées. Il y ſoutient d'anciennes opinions qui, dans ſa jeuneſſe, avoient été celles de l'Europe; le tout embelli par la plus belle poëſie.

ques-uns de nos plus beaux génies porter ſur le cartéſianiſme. Newton eſt le philoſophe du jour ; mais ce Deſcartes qu'il a fait tomber eſt encore admirable dans ſa chute.

Ce ſont les images, les fleurs, les ornemens, la pureté, l'élégance & l'harmonie de Virgile.

Les expreſſions un peu dures & raboteuſes, ces termes de l'ancienne Latinité, familiers à Lucrèce & au poëte Ennius, & qu'on trouve quelquefois dans l'*Anti-Lucrèce*, ſont du choix de l'abbé Rothelin, à qui le cardinal de Polignac avoit légué ſon manuſcrit. Cet abbé a plus nui que contribué à la beauté de ce poëme, quelque informe qu'il l'ait reçu. Entr'autres vers de ſa façon, qu'il y a inſérés, on le reconnoît à celui-ci, où il eſt dit des poiſſons :

Non acheronta trucem atque acherufia regna tremiſcunt.

Il y avoit dans l'original :

Nulla tanguntur formidine ditis & orci.

La comparaiſon du ſyſtême brillant d'Epicure, avec les belles décorations de l'opéra qu'on élève ou qu'on abbaiſſe d'un ſeul mouvement, eſt encore défigurée. Si cet abbé n'étoit point mort avant que ſon édition de l'*Anti-Lucrèce* parut, l'ouvrage ſeroit en pire état. Il chargea, par ſon teſtament, M. Le Beau, en lui faiſant préſent d'une collection de médailles de bronze, de veiller à cette édition, & de laiſſer les changemens qu'il avoit faits. De peur qu'on n'allât contre ſes volontés, qu'on n'allongeât ou qu'on ne raccourcît le poëme, il ſtipula le nombre des vers que chaque livre auroit. Malgré cela, l'éditeur & les reviſeurs de l'*Anti-Lucrèce* en ont ôté

En effet, Deſcartes a fait un auſſi grand chemin, du point où il a trouvé la phyſique à celui où il l'a pouſſée, que Newton en a fait après lui. Le philoſophe François a découvert de nouvelles terres, & en a fait découvrir de plus conſidérables encore à d'autres obſervateurs du monde phyſique; mais ſans ce génie inventeur, ils n'euſſent peut-être jamais rien trouvé.

A meſure qu'il portoit la lumière dans tous les climats diſpoſés à la recevoir, les reflets en venoient juſqu'à Paris. Quelques perſonnes, nées avec un penchant inſurmontable pour le vrai, excédées de toutes les réveries Ariſtotéliciennes, adoptèrent la nouvelle philoſophie. Deux profeſſeurs furent de ce nombre : ils firent des proſélytes : ceux-ci en eurent encore. L'univerſité ſe trouva inſenſiblement cartéſienne : ſes vieux ſuppôts frémirent. Ils la comparèrent au monde entier,

---

plus de huit cent : il eût fallu en retrancher plus de deux mille.

Quant au cardinal, il eſt, dans ſon livre, comme il étoit dans la converſation, éloquent, enchanteur, inſtructif, mais ſouvent diffus & renfermé dans un cercle d'idées grandes & lumineuſes.

autrefois étonné de ſe voir Arien. Ils portèrent leurs plaintes au parlement de Paris, & ſollicitèrent un ſecond arrêt : mais *d'autres temps*, *d'autres mœurs.*

Un ſage, un homme vraiment zélé pour le progrès des ſciences & de la raiſon, étoit alors à la tête du parlement. Le fameux Lamoignon ne voulut rien précipiter dans cette affaire. Racine & Boileau, tous deux de ſes amis, pour rendre ridicule à ſes yeux la requête de l'univerſité, imaginèrent cet arrêt burleſque qu'ils dreſsèrent conjointement, & dans lequel Ariſtote ſe plaint de ce que, » depuis quelques » années, une inconnue, nommée la » Raiſon, auroit entrepris d'entrer, » par la force, dans les écoles de la- » dite univerſité ; &, pour cet effet, » à l'aide de certains *quidams* factieux » prenant le ſurnom de Gaſſendiſtes, » Cartéſiens, Mallebranchiſtes, & » Pourchotiſtes gens ſans aveu, ſe » ſeroit miſe en état d'en expulſer le- » dit Ariſtote, ancien & paiſible poſ- » ſeſſeur deſdites écoles, contre le- » quel elle & ſes conſorts auroient » déjà publié pluſieurs livres, traités,

» dissertations, & raisonnemens diffa-
» matoires ; voulant assujettir ledit
» Aristote à subir devant elle l'examen
» de sa doctrine, ce qui seroit direc-
» tement opposé aux loix, & coutu-
» mes de ladite université, où ledit
» Aristote auroit toujours été recon-
» nu pour juge sans appel, & non
» comptable de ses opinions. «

L'arrêt fut mis avec quelques expéditions que le premier président avoit à signer ; mais il s'apperçut de la plaisanterie : » A d'autres, dit-il en riant,
» & jettant le papier au nez de la per-
» sonne qui le lui avoit présenté : voilà
» un tour de Despréaux. « Ce tour comique, à ce qu'avoua depuis ce magistrat, sauva un arrêt fort sérieux qu'eut pû donner le parlement.

L'aristotélisme n'étant plus soutenu par la force & l'autorité, est tombé dans le dernier mépris. Il ne subsiste plus aujourd'hui que dans les ridicules argumentations de quelques écoles de philosophie & de théologie, dans ce langage équivoque, barbare, énigmatique, qui est moins l'art de démêler le sens d'un texte, d'éclaircir les choses, que l'art de les embrouiller, de

tourner les vérités les plus ſimples & les plus auguſtes, les plus grands points de la morale, en problêmes & en paradoxes. Les avocats à l'audience ergotent-ils ? On peut douter que la forme ſyllogiſtique ſervit beaucoup à fixer le ſens d'une loi, d'un point de coutume ou d'un arrêt, à confondre les détours captieux d'une partie adverſe. Ne devroit-on point raiſonner ſur les bancs comme ailleurs ? Quand les théologiens & les philoſophes reviendront-ils du *concedo*, du *nego*, du *diſtingo*, de cette affectation à ne vouloir pas entrer dans les idées des autres, à prendre leurs penſées à rebours, à ne dire le plus ſouvent que des paroles ?

Les défenſeurs du ſyllogiſme ſeront peut-être révoltés. Ils diront que rien n'eſt plus propre à donner aux jeunes gens de la juſteſſe, de la préciſion, de la ſagacité ; que l'éloquence ſur les bancs ſeroit déplacée ; que ſi la forme ſyllogiſtique eſt blâmable, c'eſt moins en elle-même que par rapport à l'objet auquel on l'applique : objet trop ſouvent futile & vétilleux. Quelques excuſes qu'ils alléguent, ils ſoutiennent

mal les intérêts de la religion. N'a-t-elle pas été mieux ſervie par Grotius, par Boſſuet, par Nicole, & par tant d'autres écrivains, dont on admire les ouvrages clairs, profonds & méthodiques, que par cette foule de Scholaſtiques, qui, depuis le douzième ſiècle, ont paru dans l'égliſe, & dont les imaginations ne ſe ſont exercées que ſur des ſubtilités abſurdes, ſur des hypothèſes extravagantes, ſur de miſérables diſputes de mots.

L'HARDUINISME.

Le P. Berruyer en fut l'arcboutant, & le P. de Tournemine le principal aggreſſeur. On rapportera ce différend d'après des manuſcrits précieux que le P. Tournemine lui-même a laiſſés ſous ce titre : *Obſervations ſur l'Hiſtoire du peuple de Dieu.* Il s'y trouve des morceaux intéreſſans pour le public. En même temps qu'on verra le détail véritable de cette guerre civile, que l'ouvrage du P. Berruyer a cauſée chez les jéſuites, & qui n'eſt point encore éteinte, on connoîtra leurs uſages, leur façon de penſer, leur marche dans les affaires épineuſes, l'eſprit de leur gouvernement.

Commençons par expoſer les ſyſtêmes étranges du P. Hardouin. C'eſt ſur les idées de ce ſçavant jéſuite qu'a travaillé le P. Berruyer, & qu'il a donné ſes hiſtoires.

Si l'on en croit le P. Hardouin, tous les ouvrages anciens ſont ſuppoſés, à l'exception de la Vulgate, de

ceux de Pline le naturaliſte, d'Hérodote, & d'un fort petit nombre d'auteurs : par conſéquent, on ne doit faire fond ni ſur le texte Hébreu, ni ſur le texte Grec. Aucun monument eccléſiaſtique n'eſt plus ancien que le concile de Trente. Tous les conciles qu'on dit avoir été tenus auparavant ſont autant de fables. Si cela eſt, mon père, dit un jour le P. Le Brun, de l'Oratoire, au P. Hardouin, d'où vient donnez-vous une édition des conciles ? Il n'y a que dieu & moi qui le ſçache, répondit le jéſuite.

Il alloit encore plus loin. Il voyoit des athées partout : Saint Auguſtin, Deſcartes, Mallebranche, Queſnel, Arnauld, Nicole & Paſcal, l'étoient ſuivant lui : la preuve eſt ſans réplique. Pour ſignifier l'être ſuprême, ils employoient indifféremment le terme *concret*, ou l'*abſtrait* : pour dire dieu, ils diſoient la *divinité*, la *vérité*.

Selon le même P. Hardouin, il y a très-peu de médailles vraies, & celles qui ſont authentiques, on les explique fort bien en prenant chaque lettre pour un mot entier : par ce moyen, on découvre un nouvel ordre de cho-

fes dans l'hiſtoire. On a la clef de toutes celles qu'on a publiées ; les noms des rois, des conquérans, des écrivains célèbres ſont rétablis. On voit clairement que l'*Enéide* n'a pas été compoſée par Virgile ; mais par un moine du treizième ſiècle, qui a voulu décrire allégoriquement le voyage de ſaint Pierre à Rome, lequel cependant, à ce qu'aſſure le père Hardouin dans un autre endroit, n'y a jamais été (*).

Ce jéſuite ſi célèbre, le plus ſçavant homme de ſon ſiècle, a fait & détruit toute ſa vie des ſyſtêmes. Il eſt mort en 1729, dans ſa quatre-vingt troiſième année. Pour bien réfuter ſes principes, il eut fallu avoir ſon érudition. Il n'y a, dans toute l'antiqui-

(*) Sa façon d'expliquer les médailles, lui occaſionna une plaiſanterie de la part de M. de Clèves, grand antiquaire. Dans une converſation, celui-ci ſoutint au jéſuite qu'il n'y avoit pas une ſeule médaille ancienne qui n'eut été fabriquée par les bénédictins, & le lui prouva, en prétendant que ces lettres, *Con.*, *ob.*, qui ſe trouvent ſur pluſieurs médailles, & qu'on explique par *Conſtantinopoli obſignatus*, ou *obſignatum*, ſignifioient *Cuſi omnes nummi officina benedictina*. Cette explication ironique choqua ſingulièrement le P. Hardouin. Il quitta ſur le champ, & ne revit plus celui qui l'avoit imaginée.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

té, d'écrivain qui lui ſoit comparable qu'Origène. Il ſçavoit un grand nombre de langues, & regarda ſur la fin de ſa vie comme une perte de temps celui qu'il avoit mis à les apprendre.

Ses ſentimens mènent à un pyrrhoniſme univerſel, & à l'incrédulité. Cependant il étoit plein de vertus & de religion : » Mon dieu, s'écrioit-il quelquefois, on a beau dire que je ne crois rien : je vous aime de tout mon cœur. Seigneur, je vous remercie de m'avoir ôté la foi humaine pour me laiſſer la foi divine. « Outre le nombre conſidérable de ſes ouvrages imprimés, on a de lui beaucoup de manuſcrits mis en dépôt à la bibliothèque du roi. (*) On lui fit une épi-

(*) Le cardinal de Fleuri les y fit apporter. Ils étoient entre les mains de M. l'abbé d'Olivet, à qui le père Hardouin avoit jugé à propos de les confier en différentes occaſions. Les jéſuites, à la mort de ce père, réclamèrent les papiers. M. l'abbé d'Olivet refuſa de les rendre. Ils s'en plaignirent au cardinal, qui termina la diſpute, en donnant un dédommagement au poſſeſſeur des manuſcrits, & les faiſant dépoſer à la bibliothèque royale. Quelques-uns ont été imprimés. Le livre, intitulé *Athei delecti*, les *Athées découverts*, eſt de ce nombre.

taphe (*) qui peint assez bien son caractère :

Dans l'attente du jugement,
Ci gît
Le plus paradoxal des hommes,
Né François, catholique Romain,
Prodige d'érudition,
Amateur & destructeur de la vénérable antiquité;
Phrénétique sçavant
Qui, éveillé, publia mille rêveries;
Qui fut dévot & Pyrrhonien;
Enfant par sa crédulité, jeune homme par son audace,
Vieillard par ses délires.

Les opinions singulières de ce jésuite furent d'abord embrassées avec transport par les jeunes gens de la société. Quelques-uns, après l'avoir quit-

(*) *In expectatione judicii,*
Hîc jacet
Hominum παραδοξόλατος,
Natione Gallus, religione Romanus;
Orbis litterati portentum:
Venerandæ antiquitatis cultor & destructor;
Docte febricitans,
Somnia & inaudita commenta vigilans edidit,
Scepticum pie egit;
Credulitate puer, audacia juvenis, deliriis senex.

tée, firent part au public des converſations qu'ils y avoient eues avec lui, débitèrent les ſyſtêmes qu'ils lui avoient entendu établir, & renversèrent, à ſon exemple, les monumens les plus reſpectables de l'antiquité. L'ex-jéſuite La Hode la maltraita ſur-tout dans une *hiſtoire de France* imprimée en Hollande, où il s'étoit réfugié. Il rejette tout ce qu'on trouve écrit avant ſaint Louis. Il doute même que ſon hiſtorien *Joinville* ait exiſté. Quand il parle de ce qui s'eſt paſſé avant ce règne, il ne fait que répéter ces mots, *on dit*, le *bruit courut*, &c; mais perſonne n'a mieux développé les ſyſtêmes du P. Hardouin que le P. Berruyer.

L'*Hiſtoire du peuple de Dieu* porte, d'un bout à l'autre, ſur eux. Ce livre, en paroiſſant, eut le ſort de toutes les nouveautés marquées au coin du génie & de l'audace. On le lut avec avidité: ſcavans & beaux-eſprits, hommes & femmes, religieux & ſéculiers le dévorèrent également. Tout frappa & dut frapper dans cet ouvrage; une chronologie nouvelle & condamnée qu'on y ſuit; des morceaux iſolés qu'on y rapproche & qu'on réduit en corps d'hiſ-

toire ; une érudition profonde & légère qu'on y ſeme avec choix ; la richeſſe & la douceur du ſtile ; un enſemble lumineux & ſéduiſant.

L'auteur ſeroit un des plus grands hiſtoriens de la nation, s'il étoit moins diffus, plus circonſpect dans ſes termes ; s'il avoit moins employé d'expreſſions qu'il croyoit naturelles, & dont l'uſage du monde lui auroit fait ſentir l'indécence ; s'il eût moins recherché l'eſprit & les agrémens ; ſi ſon coloris eût toujours répondu à la dignité de la matière (*).

Le P. de Tournemine avoit été l'antagoniſte du P. Hardouin. Du moment qu'il vit les opinions de ce dernier, anathématiſées plus d'une fois par les évêques, ſe reproduire & prendre une nouvelle force dans l'*Hiſtoire du peuple de Dieu*, il fut ſaiſi d'étonnement,

(*) *On lui fit cette épigramme :*

Ton livre unit l'amuſant à l'utile.
Point ne prétends en critiquer le ſtile,
Et point ne veux en blaſonner le plan ;
Mais, Berruyer, ſi tu voulois me croire,
Il te faudroit, au beau titre d'hiſtoire,
Subſtituer le titre de roman.

& écrivit de nouveau contr'elles. Il pourſuivit ſon ancien rival dans ſon plus illuſtre diſciple. Il dénonça l'hiſtoire du P. Berruyer aux ſupérieurs de la compagnie, qui n'auroient jamais dû la laiſſer imprimer. Il leur adreſſa un mémoire afin qu'ils la condamnaſſent, ou plutôt qu'ils ſe réveillaſſent au bruit du ſcandale qu'elle cauſoit dans le monde & des propos affreux qu'elle faiſoit tenir ſur la doctrine des jéſuites.

Berruyer étoit inſtruit de toutes ces démarches. Il vit l'orage s'élever & groſſir; mais il ne s'en épouvanta point. Il ſe remit de tous ſes intérêts à un de ſes amis. Le P. Dupré ſe chargea de le venger. Il réfuta les diſcours & les écrits du P. de Tournemine; donna, à l'*Hiſtoire du peuple de Dieu* & à ſon auteur, les éloges les plus outrés, & parla de ſon critique en termes indécens & pleins de mépris.

Tournemine étoit né vain, fier, emporté, rempli de prétentions. Elles lui venoient de ſa vaſte érudition & de ſa haute naiſſance. Il ſe plaignoit quelquefois qu'on le confondît avec un bon religieux. Il ne vit qu'avec indignation la manière dont il étoit traité,

qu'on bleſsât toutes les règles de la bienſéance pour juſtifier une hiſtoire condamnée par le cri général. Il répondit à l'apologiſte du livre ; celui-ci répliqua ; Tournemine revint à la charge. Pendant longtemps, ce ne fut entr'eux qu'une correſpondance d'écrits ſatyriques, de plaintes & de menaces réciproques.

Le P. Tournemine, dans ſes *Obſervations ſur l'Hiſtoire du peuple de Dieu*, triomphe de ce qu'il a pour lui les prélats, les docteurs, les perſonnes d'une piété ſimple & éclairée, le général lui-même de la ſociété, qui, ſur le bruit que faiſoit ce livre en France, avoit nommé quatre théologiens jéſuites pour le revoir & lui en rendre un compte exact. Il tranſcrit le jugement qu'en portèrent à ſa paternité les quatres ſçavans reviſeurs ; l'indignation dont ils furent ſaiſis en voyant une chronologie toute extraordinaire, celle de Porphyre & de Marsham ſubſtituée à la véritable ; en voyant le texte de l'écriture ſainte rendu très-infidellement, un double ſens littéral admis dans les prophéties qui regardent le Chriſt, un ſtile de contes de Fées em-

ployé dans les choſes les plus ſérieuſes & les plus ſublimes.

Il rapporte le parti que le général fut obligé de prendre, conſéquemment aux conſeils qu'ils lui donnèrent : ce fut de faire travailler inceſſamment à une ſeconde édition de l'ouvrage, épurée de tout ce qu'on avoit trouvé de choquant dans la première, & d'écrire en ces termes au P. Bretonneau, alors ſupérieur de la maiſon profeſſe de Paris (*).

MON REVEREND PERE,

La paix de J. C.

» Quoiqu'il m'ait toujours paru qu'il » y avoit beaucoup de corrections à » faire dans le livre du P. Iſaac Ber- » ruyer, avant la réimpreſſion, & que » j'aie déjà ordonné qu'avec toutes les

(*) *Reverende admodùm pater.*

P. C.

Quamvis perpetuùm habuerim multa emendanda eſſe in libro patris Iſaaci Berruyer antequàm rursùm in lucem prodiret, ac proindè jàm juſſerim pſeudo-elocutio-

» expreſſions recherchées & peu con-
» venables à la dignité du ſujet, on
» rejettât cette chronologie déjà con-
» damnée par nous comme très-ſin-
» gulière & peu conforme aux pro-
» phéties ſur Jéſus-Chriſt, ces pro-
» phéties ne pouvant regarder que lui
» ſeul, ſelon l'opinion des ſaints pè-
» res & des interprêtes, j'ai eu néan-
» moins l'attention de donner toute
» cette affaire à examiner aux reviſeurs
» de la compagnie. J'approuve fort le
» jugement qu'ils en ont porté, & je
» vous en envoie un exemplaire. Vo-
» tre Révérence le communiquera au
» P. Deſconſeils & aux autres nou-
» veaux reviſeurs qui lui ſeront aſſo-
» ciés. Elle leur ordonnera, en mon
» nom, de réformer ſur cela la nou-
» velle édition. J'ai déjà mandé au P.

---

nes rerum dignitati ac majeſtati minùs conſentaneas expurgari, prophetias omnes juxtà communem ſtorum patrum & interpretum ſententiam de Meſſia Chriſto Jeſu tantùm intelligi, ac deindè rejici chronologiam qudm jàm ut ſingularem & prophetiis de Chriſto non congruentem rejectam voluimus, curavi tamen rem totam diligenter examinari à reviſoribus ſocietatis. Horum verò ſententiam probo, hujus exemplum tranſmitto reverentiæ veſtræ, ut patri Stephano Deſconſeils huicque adjunctis novis retractatoribus tradat, jubeatque meo nomine ad illam accommodari omninò novam operis editionem. Jam ſcripſi patri Iſaaco ut novorum

» Iſaac qu'il ſe montrât docile à la
» cenſure ; qu'il corrigeât, changeât
» & retranchât tout ce que ces revi-
» ſeurs jugeroient à propos, relative-
» ment à ce que je deſire. Cependant,
» s'il venoit à manquer de ſoumiſſion
» (ce que je n'ai garde de croire d'un
» religieux, & ce qui ne reſteroit pas
» impuni dans la ſociété) ; en ce cas,
» je prie le P. Deſconſeils & les au-
» tres jéſuites chargés de la réviſion
» de l'ouvrage, de remplir notre idée;
» de bien mériter de la ſociété ; de
» mettre fin à nos inquiétudes, en
» donnant au plutôt l'édition atten-
» due. Ils jugeront facilement de mes
» intentions par la cenſure & par ma
» lettre ».

A Rome 2 juin 1729.

---

recognitorum cenſuram ſequatur, illiſque ſe docilem præbeat ad emendandum, mutandum, recidendum quod viſum illis fuerit & faciendum ex me intellexerint. Quod ſi docilitate tamen careret ille, id quod de viro religioſo non credam quodque in ſocietate non foret in ultum, eo caſu, rogo patrem Stephanum Deſconſeils ipſique adjunctos novos recognitores ut noſtram ipſi ſententiam exequantur, utque de ſocietate bene merendo ſollicitudini noſtræ dent finem, feſtinando editionem quæ promiſſa eſt. Meam illi mentem intelligent ex cenſurâ tranſmiſſâ hiſque meis litteris.

Romæ, ſecunda junii anno M. DCCXXIX.

Après cet exposé des troubles intérieurs de la compagnie, & qui justifient la promptitude du P. Tournemine à s'élever contre l'*Histoire du peuple de Dieu*, il proteste de l'innocence des motifs qui l'ont engagé à cette démarche. Il dit n'y avoir été porté que par zèle pour le corps & pour la religion; qu'il a voulu prévenir, par une censure particulière, une censure publique & humiliante; arrêter les foudres qu'il voyoit prêts à tomber sur une version de l'écriture sainte dans le goût de celle de Castalion, auteur du seizième siècle, & qui ne révolta pas moins les catholiques que les protestans; une version écrite d'un stile *fleuri, affecté, fardé, doucereux*. Oui, repète-t-il au P. Dupré & à tous les défenseurs du P. Berruyer, un historien doit sçavoir donner carrière à son imagination, mais jusqu'à un certain point. Est-ce donc un *privilège de l'histoire de dispenser de toute règle*, & de pouvoir être travestie en ouvrage de fiction & de pur amusement.

On trouve, dans ces mêmes observations, une critique vive des peintures indécentes dont l'*Histoire du peuple*

de Dieu eſt pleine. Celles des amours des patriarches, de la paſſion effrénée de la femme de Putiphar, de la coquetterie de Judith & des propoſitions bruſques que lui fait Holopherne, du crime épouvantable d'Onan, de la facilité avec laquelle Rachel cède à Lia Jacob pour une nuit, y ſont relevées comme étant toutes des écueils pour l'innocence & la pudeur. Ces peintures, en effet, ſont plus dangereuſes peut-être pour des gens ſans principes, que les tableaux les plus licencieux.

Outre les expreſſions lubriques dans cette hiſtoire, il y en a beaucoup de repréhenſibles à d'autres égards; par exemple, celles-ci: *Après une éternité toute entière, Dieu créa le monde;* comme ſi une éternité pouvoit finir: *à l'air aiſé dont Dieu faiſoit des miracles, on voyoit bien qu'ils couloient de ſource... Le mal alloit toujours croiſſant, à la honte du ſeigneur Dieu... les aventures des patriarches... après une telle aventure...* & mille autres qu'on liſoit dans la première édition, & dont le P. Tournemine ne parle point. Il ſe contente d'appeller, en général, cette hiſtoire l'ouvrage d'un romancier. Écriroit-on autrement,

autrement, dit-il, des *Contes Perſans* (*)?

Les jéſuites, dans la condamnation de cette hiſtoire, ne voulurent pas s'en rapporter ſeulement au témoignage de leurs théologiens : ils conſultèrent des docteurs étrangers, qui tous crièrent, plus haut encore qu'eux, anathême à l'entrepriſe du P. Berruyer ; qui l'appellèrent un écrivain *frivole*, *efféminé*, *dangereux* ; un falſificateur du texte ſaint ; un homme à viſions & à ſyſtêmes abſurdes ; un coupable partiſan d'une chronologie condamnée par la ſociété l'an 1708, ſupprimée par le jugement des évêques & par ordre du roi, preſqu'auſſitôt que divulguée, abandonnée enfin par Hardouin lui-même ; un *arſénal vivant* où les héré-

(*) C'eſt là le grand reproche qu'on fait à ce livre. Dans le temps qu'on en parloit le plus, le P. Héraut, frère du lieutenant de police, fit voir madame la ducheſſe d'Aig... Comment, lui dit-elle, vous autres qui ne voulez pas qu'on rende commune la lecture de l'écriture ſainte, l'avez-vous miſe entre les mains de tout le monde ? C'eſt, lui répondit-il, que nous avons vu le public s'obſtiner à la lire, & qu'il a bien fallu la mettre à ſa portée, de façon qu'elle ne lui ſoit pas nuiſible. Mais, repliqua la ducheſſe, elle lui nuira bien davantage, actuellement qu'elle eſt devenue un roman.

tiques, les impies, les libertins peuvent aller prendre des armes pour combattre la religion dans ſes plus forts retranchemens.

Le P. Tournemine s'appuie encore du jugement de ces docteurs. Au dehors comme au dedans de la ſociété, il trouve de quoi confondre les enthouſiaſtes de cette hiſtoire, & ſurtout le P. Dupré qui l'avoit appellé un *dénonciateur*, *un grand diſeur de palabres*, *un fort mauvais critique*, *un pitoyable théologien*.

Il n'eſt jamais plus grand, plus énergique, que lorſqu'il parle de l'abus qu'on peut faire d'un double ſens littéral; du danger d'appliquer au prophête Daniel, au peuple Juif, au fils d'Iſaïe, à Joſias, à Auguſte, ce qu'il ne faut entendre que de Jéſus-Chriſt; d'une prétendue hiſtoire des Médes & des Perſes, démentie par toute l'antiquité & fondée uniquement ſur des chimères. » Ouvrons, s'écrie-t-il, d'une » voix éloquente, ouvrons les yeux » aux lumières d'une ſainte tradition; » nous reconnoîtrons Jéſus-Chriſt & » ſon royaume, peints par les prophê» tes avec les traits les plus reſſem-

» blans & les couleurs les plus pro-
» pres. Nous ne verrons que Jéſus-
» Chriſt : nous le verrons naître mi-
» raculeuſement, frapper & détruire
» l'empire Romain, idolâtre dans ce
» moment ou partagé entre deux maî-
» tres il en avoit pluſieurs liés par
» des mariages, & cependant enne-
» mis. Nous verrons ces dominateurs
» du monde avouer, en périſſant, que
» c'eſt Dieu qui les frappe. Nous ver-
» rons l'égliſe ſortir comme du ſépul-
» cre, après la terrible perſécution de
» Dioclétien ; renaître des cendres de
» mille buchers allumés par les bour-
» reaux ; règner aux yeux de Dio-
» clétien & de Maximien, qui s'é-
» toient vantés, dans des inſcriptions
» qui ſubſiſtent encore, de l'avoir
» anéantie : *Dieu ſuſcitera un empire* (*).
» Nous la verrons devenir ſubitement
» maîtreſſe du monde ſubjugué ; non
» en combattant, mais en mourant ;
» non par le fer, mais par la grace.
» Nous verrons Conſtantin, adorer la
» pierre prédite par Daniel, lui ſou-

(*) *Suſcitabit deus regnum.*

» mettre sa personne & son empire ;
» donner la croix pour enseigne vic-
» torieuse aux armées Romaines, vain-
» queur de tous ses conquérans ; vain-
» cu lui-même, sans le secours des ar-
» mes, par le Dieu-homme fondateur
» d'un empire éternel. Nous verrons
» l'église s'étendre miraculeusement
» dans tout l'univers, partout la mê-
» me, partout aussi visible qu'un mont
» élevé. Nous verrons Rome chrétien-
» ne, après la destruction de Rome
» idolâtre, porter son empire, tout
» spirituel, beaucoup au-delà des li-
» mites des quatre empires prédits «. *Rome, la capitale du monde, possède, par la religion, ce qu'elle n'a pas soumis par ses armes* (*).

Ce coup de force & de lumière est suivi d'une exhortation pressante aux supérieurs de la compagnie, pour qu'ils arrêtent le cours d'une doctrine bien plus dangereuse que le jansénisme ; d'une doctrine qui n'attaque pas seulement

(*) *Roma caput mundi quidquid non possidet armis*
Religione tenet.

S. PROSPER.

quelques dogmes, mais les fondemens de la religion ; d'une doctrine qui rend ſuſpecte la bonne foi des jéſuites, qui en a perverti cinq dont *l'irreligion n'a que trop éclaté*, qui cauſera un ſchiſme dans le corps (l'événement l'a bien prouvé) ; d'une doctrine enfin, qui, repréſentant comme des athées tout ce qu'il y a eu de grands génies & dans le paganiſme & parmi les chrétiens, ſemble mettre en honneur l'athéiſme. Il parle tour à tour, dans ſes *Obſervations*, en ſçavant, en théologien, en religieux, en citoyen, en ſage. Tel étoit le P. Tournemine. La probité fut ſon partage : cependant on a voulu rendre la ſienne ſuſpecte (*).

Quelle eût été ſa douleur, s'il avoit aſſez vécu pour voir l'Harduiniſme, ce monſtre qu'il combattit toujours, le braver encore & reparoître dans l'*Hiſtoire du nouveau teſtament* : ouvrage

(*) On lit dans les anecdotes de la conſtitution *unigenitus*, qu'il fut déſavouer avec ferment, chez un notaire, une lettre qu'il avoit écrite au cardinal de Noailles, pour lui donner avis qu'on conſpiroit, dans la ſociété, contre le régent, & qu'elle avoit des intelligences avec l'Eſpagne. On prétend que l'original de la lettre étoit entre les mains du cardinal de Noailles.

ſemblable au premier pour le plan, les ſyſtêmes & l'audace, puiſqu'il attaque le myſtère de l'incarnation divine; mais ſi différent pour tout le reſte, pour les graces & l'élégance, pour l'élévation & la chaleur du ſtile. Le texte y eſt noyé dans un fatras de réflexions communes, dans un verbiage froid, entortillé, moins fleuri que précieux. La Vierge y dit que c'eſt bien de l'*honneur* à elle d'être déſignée mère d'un Dieu : le Sauveur y fait aſſaut d'eſprit avec la Samaritaine. Ce qu'il y a de mieux dans le livre, c'eſt la manière dont tout eſt ramené à la venue du meſſie : d'ailleurs on y cherche le P. Berruyer, ſon imagination belle & ſage.

Ce défaut de vie & de coloris viendroit-il de l'âge auquel il a compoſé cette hiſtoire ? viendroit-il de ſa matière ? Il y a bien un autre merveilleux dans l'ancien que dans le nouveau teſtament ; mais cette *ſeconde partie de l'Hiſtoire du peuple de Dieu, depuis la naiſſance du meſſie juſqu'à la fin de la ſynagogue*, fût-elle ſupérieure à la première, l'Harduiniſme y étant, elle a dû révolter également le public.

Elle a ſoulevé tout le monde contr'elle, & les dévots qui en ont été ſcandaliſés, & les incrédules qui ne l'ont pas trouvée aſſez hardie & tranchante, & les jéſuites qui l'ont dénoncée après l'avoir laiſſé paroître, & les prélats (*) qui l'ont cenſurée, & Benoît XIV qui l'a condamnée par un bref du 17 février 1758, comme contenant des propoſitions reſpectivement *fauſſes, téméraires, ſcandaleuſes, favorables à l'héréſie & en approchant.* Le pape règnant, Clément XIII lui-même l'a foudroyée par un autre bref. Sa Sainteté dit que l'auteur *a mis le comble au ſcandale* (**).

Le P. Berruyer ſouſcrivit à ſa condamnation. Il marqua nommément ſa

(*) Excepté le cardinal de Tencin, qui étoit Hardouiniſte, auſſi permit-il à Duſauzet, libraire de Hollande, de lui dédier la *Paraphraſe du P. Hardouin ſur le nouveau teſtament.* Dans l'aſſemblée du clergé, où l'on proſcrivit l'ouvrage du P. Berruyer, ce même cardinal fit prier ſes ſuffragans de ménager ce père. Un d'eux répondit à la perſonne chargée de négocier, qu'il étoit bien fâché que ſon éminence s'intéreſſât ſi fort à cet auteur, mais qu'il n'oublieroit rien pour le faire condamner de la manière la plus ſolemnelle.

(**) *Scandali menſuram implevit.*

soumission au mandement de l'archevêque de Paris, par un acte qu'il remit à ce prélat en date du 21 décembre 1753, & qui fut rendu public.

Malgré ce déchaînement universel contre l'Harduinisme, on a fait, depuis, imprimer les épîtres de saint Paul sous le titre de *Troisième partie de l'Histoire du peuple de Dieu*; mais cette troisième partie n'a pas été mieux reçue que les deux autres.

LE SYSTÈME DU MONDE.

J'ENTENDS celui de Copernic, embraſſé par le fameux Galilée & qui lui ſuſcita tant d'ennemis, graces au P. Scheiner, jéſuite.

Galilée étoit de Florence, la patrie des Médicis & celle des lettres & des arts. On le diſoit fils naturel de Vincent Galiléi, noble Florentin; mais ſa naiſſance, loin de diminuer ſon mérite, ne fit que le relever davantage. Le grand duc de Toſcane, ſon ſouverain, le nomma ſon premier mathématicien. L'académie de Gli Lyncei tint à grand honneur de l'avoir parmi ſes membres. Les villes de Padoue, de Piſe & de Veniſe furent les principaux théâtres de ſa gloire. Il y donna des leçons de philoſophie, de mathématique & d'aſtronomie, avec le plus grand ſuccès. L'étude des ſciences abſtraites ne l'empêcha point de cultiver la poëſie & la poëſie burleſque. Ses

découvertes, dans l'aſtronomie & dans les méchaniques, firent parler de lui dans toute l'Italie : il y mérita la réputation de génie rare, audacieux & créateur. Il fut honoré de tout ce qu'il y avoit alors de mathématiciens célèbres en Europe.

Un ſeul refuſa de lui rendre hommage ; un ſeul entreprit de briſer l'idole encenſée de tant de gens éclairés. Cet ennemi de la raiſon & de tout encens qu'on ne brûloit point pour lui, fut un jéſuite Allemand, appellé Scheiner. Il eût voulu jouer, dans le monde, le rôle qu'y faiſoit Galilée.

Scheiner ſe diſoit auteur du ſyſtême des taches du ſoleil. Il ſe vantoit de les avoir le premier obſervées à Ingolſtad, au mois de mai 1611. A juger les choſes ſans prévention, il paroît qu'il ne ſe glorifioit de rien de trop. Mais enfin, ſoit que cette découverte appartînt à Galilée, ſoit que ce génie ſingulier, non content des ſiennes, voulût auſſi s'attribuer celles des autres, il publia qu'il n'avoit été donné qu'à lui d'obſerver, pour la première fois, les taches du ſoleil. Veniſe & Padoue, diſoit-il, ſont les lieux où j'ai

fait ces obſervations importantes. Il appelloit en témoignage pluſieurs perſonnes auxquelles il en avoit parlé, mais il ne les nommoit pas.

Galilée datoit ſa découverte de l'année 1610, & ſon adverſaire ne datoit la ſienne que de 1611. Quoiqu'ils puſſent fort bien avoir obſervé l'un après l'autre, ſans s'être pillés, Scheiner paſſa pour un impoſteur ; auſſi cria-t-il, de tous côtés, à l'injuſtice.

La querelle entre les deux aſtronomes s'échauffa par dégrés ; mais le temps de perdre Galilée, & de lui faire expier ſa juſte ou criminelle audace, n'étoit pas encore venu. Il n'apprit à quels ennemis il avoit affaire, qu'au moment qu'il embraſſa l'opinion de Copernic touchant le ſyſtême du monde.

De tous les ſyſtêmes imaginés, c'eſt le plus raiſonnable & le plus ſuivi. Quelqu'un qui ſeroit encore entêté de celui de Ptolomée ou de Ticho-Brahé, deviendroit la riſée des gens les moins verſés dans la phyſique. Copernic place le ſoleil au centre du monde, & le fait immobile : la terre, au contraire, eſt emportée par un mouvement an-

nuel autour du ſoleil. Ce qui fait le mérite de ce ſyſtême, c'eſt qu'il eſt admirable pour rendre raiſon des mouvemens & des phénomènes céleſtes.

Quelques philoſophes, avant Copernic, avoient bien imaginé le ſoleil fixe & le mouvement de la terre autour de cet aſtre; mais l'honneur de l'invention n'en eſt pas moins reſtée à Copernic, parce que perſonne n'a, comme lui, rectifié, étendu, perfectionné ce ſyſtême.

A peine l'aſtronome Florentin en eut-il quelque idée, qu'il le ſaiſit dans toute ſon étendue & tâcha de le mettre en règne. C'eſt dans cette vue qu'il donna promptement un ouvrage diſtribué en quatre dialogues, où, ſous prétexte de propoſer la *raiſon philoſophique & naturelle, ſoit pour l'une, ſoit pour l'autre opinion* (*), il préfère réellement le ſyſtême de Copernic à tous les autres; &, à propos du développement de ce ſyſtême, il tombe ſur le jéſuite Scheiner, le traite avec le dernier mépris, le repréſente comme

(*) *Ragioni filoſofiche è naturali, tanto per l'una quanto per l'altra.*

un visionnaire qui supposoit des expériences & des observations pour les ajuster ensuite à ses idées.

Scheiner fut outré : dès-lors il jura la perte de son ennemi. La vengeance étoit aisée ; le jésuite l'avoit dans ses mains. Il ne fit que déférer au tribunal de l'Inquisition les quatre dialogues de Galilée, comme étant l'apologie d'une opinion contraire à l'écriture sainte. C'est ainsi, remarque un écrivain, qu'autrefois Aristarque se vengea de Cléanthe de Samos, & l'accusa d'impiété & de sacrilège envers les dieux.

Les inquisiteurs, embarrassés le plus souvent dans les affaires de leur ressort, voulurent connoître d'une qui ne les regardoit pas. Car quelle apparence, dit un auteur, que le zèle de la religion les ait alors animés. Ce zèle ne les eût-il pas également rendus éclairés sur l'inconséquence de punir, par l'affreux supplice du feu, les erreurs d'un homme, & de faire trouver aux assassins un asyle inviolable près des autels ? sur l'indignité d'encourager des pères dénaturés à mutiler leurs enfans pour les dévouer dans les temples,

dans les concerts & sur le théâtre, au plaisir de quelques oreilles délicates ? Ils ne se déclarèrent contre Galilée & contre ce nouveau système, » que pour » se venger de l'injure involontaire » que leur faisoit un grand homme qui, » peut-être en éclairant l'humanité, » en paroissant plus instruit que les ec- » clésiastiques, pouvoit diminuer leur » crédit sur le peuple «. Un sçavant prélat dit que l'écriture est faite pour nous rendre fidèles & gens de bien, » & non philosophes, astronomes, » naturalistes «.

Les idées du défenseur de Copernic parurent un attentat à l'infaillibilité des livres saints. Elles regardoient principalement ce texte : *Arrête-toi, soleil.* Les dévots frémirent & crurent la foi presqu'anéantie d'un seul coup. L'inquisition ne fut occupée qu'à prévenir les suites de la nouvelle doctrine. Il y eut délibération sur délibération : le tribunal arrêta, l'an 1611, qu'on feroit retracter Galilée, qu'on l'obligeroit de laisser la terre dans un point fixe, & de rétablir le soleil dans son mouvement annuel.

Le cardinal Bellarmin, dans une

congrégation tenue en préſence du pape, fut chargé de travailler à cette affaire & de hâter l'exécution de l'ordre qu'on avoit donné. Ce cardinal, homme d'ailleurs très-inſtruit, mais nullement aſtronome, peignit à Galilée l'inquiſition prête à lancer ſur lui ſes foudres, s'il ne les prévenoit en ſe repentant & ſe rétractant au plutôt. Le pauvre aſtronome héſite d'abord: le cardinal inſiſte; Galilée ſe rend, promet tout ce qu'on veut, mais ne garde pas ſa parole.

Il ſe crut diſpenſé de la tenir, ſur ce que l'inquiſition avoit fait publier deux décrets oppoſés, l'un en 1616 & l'autre en 1620. Le premier condamnoit abſolument l'opinion de Copernic, comme allant directement contre l'écriture ſainte; & le ſecond permettoit cette même opinion, comme étant une ſimple hypothèſe & non une vérité certaine. Entre ces deux avis différens, Galilée choiſit donc celui qui lui parut le meilleur. Il battit en ruine tous les ſyſtêmes du monde, & défendit, avec plus de chaleur que jamais, celui qu'il avoit adopté.

Rien ne le flattoit plus que cette li-

berté de penſer qu'il croyoit lui avoir été rendue ; mais ſes propos, ſes nouveaux écrits revinrent aux inquiſiteurs attentifs à ſes démarches. Ils remarquèrent que ce zèlé partiſan de l'aſtronome Polonois ne cherchoit qu'à leur en impoſer.

En effet, Galilée feignoit, en pluſieurs endroits de ſes ouvrages, d'être de l'avis de ſes juges ; mais il ne faiſoit au fond que l'apologie de ſa perſonne & de ſes ſentimens. Son arrêt fut bientôt prononcé. Les inquiſiteurs le condamnèrent, à l'âge de près de ſoixante ans, à ſix ans de priſon ; durant lequel temps, il réciteroit *les ſept pſeaumes pénitentiaux, une fois la ſemaine, comme relaps & coupable d'avoir enſeigné un ſyſtême abſurde en philoſophie &, du moins, erroné dans la foi.*

Il ne dut ſa délivrance qu'à la foibleſſe qu'il eut d'abjurer ſes opinions & de blaſphêmer contre la vérité. Il jura ſur les ſaints évangiles de ne plus croire au mouvement de la terre : les inquiſiteurs reçurent eux-mêmes *ſes ſermens* (*)

(*) Aux pieds bénits de la docte aſſemblée,
Voyez-vous pas le pauvre Galilée.

Au moment, assure-t-on, qu'il fut mis en liberté, le remords le prit. Il baissa les yeux vers la terre, & dit, en la frappant du pied : *Cependant elle remue* (*).

Si le P. Scheiner eut la satisfaction d'avoir rempli sa vengeance, il eut aussi la douleur de voir les vrais philosophes soulevés contre l'inquisition. Ils adoptèrent presque tous l'opinion d'une terre mobile. Gassendi fut un de ceux qui prit, avec le plus de zèle, la défense de l'illustre persécuté. Dans une lettre qu'il publia sur la communication du mouvement, il ne manqua pas d'établir celui de la terre par un grand nombre d'expériences. Il ne s'éleva d'anti-copernicien que le P. Cazré, jésuite, & le professeur royal de mathématiques Morin, homme infatué de l'astrologie judiciaire. Au défaut de bonnes raisons que Morin ne pouvoit avoir à dire, il vomit un torrent d'injures contre Gassendi, dans un écrit

---

Qui, tout contrit, leur demande pardon,
Bien condamné pour avoir eu raison.

(*) *E pur si move.*

impertinent ſous ce titre : *Les autels de la terre briſés.*

Cependant toute l'Europe ſçavante avoit les yeux ouverts ſur Deſcartes, pour ſçavoir quel ſeroit le parti qu'il prendroit en pareilles circonſtances. Ce vrai créateur de la nouvelle philoſophie mettoit alors la dernière main à ſon monde, & tout ſon ſyſtême portoit ſur le mouvement de la terre. Dans la crainte d'éprouver le ſort de Galilée, il délibéra s'il ne mettroit pas au feu tous ſes papiers. Il n'en brûla cependant que très-peu, & ſe crut même, dans la ſuite, bien en ſureté, à la faveur de cette belle définition du mouvement : *Qu'une choſe peut être réputée dans un parfait repos, quoiqu'elle ſoit en effet dans l'agitation la plus violente.*

Le temps n'a fait que donner plus de cours au ſyſtême de Copernic & relever la gloire du martyr de ce ſyſtême :

La terre cependant, à ſa marche fidelle,
Emporte Galilée & ſon juge avec elle.

Dans l'Italie même, on ne ſe rappelle qu'avec horreur le traitement que l'inquiſition lui fit. Les inquiſiteurs,

qui condamnèrent ce philoſophe, ſont apoſtrophés ainſi dans un poëme Italien de l'abbé Benedetto Menzini, poëme imprimé & vendu publiquement à Florence : » Quel étoit votre » aveuglement, lorſque vous traînâ- » tes indignement ce grand homme » dans vos cachots ! Eſt-ce là cet eſ- » prit pacifique que vous recomman- » de le ſaint apôtre mort en exil à » Patmos ? Non : vous fûtes toujours » ſourds à ſes préceptes. Perſécutons » les ſçavans : telle eſt votre maxime. » Orgueilleux humains ſous un exté- » rieur humble, vous qui parlez d'un » ton ſi doux & qui trempez vos mains » dans le ſang ; quel démon funeſte » vous introduiſit parmi nous « ?

Ce ſyſtême, d'abord ſi répandu, commence à menacer ruine : on le modifie ou l'on lui donne plus d'étendue. Les uns, appellés ſemi-copernic iens, n'admettent que le mouvement diurne de la terre ſur ſon axe, & la déchargent de toutes les révolutions annuelles. Les autres veulent, au lieu d'un ſyſtême conjectural & fondé ſur des ſuppoſitions idéales, un plan effectif & réel de l'univers ; la deſcription

topographique des cieux ; un ſyſtême étendu & hiſtorié qui repréſente auſſi méthodiquement l'arrangement des aſtres, qu'une carte de géographie fait voir la diſpoſition & l'étendue d'une province.

L'ORIGINE DES IDÉES.

ON ne ſe repréſente d'ordinaire le grand Arnauld que comme un athlète redoutable dans les fameuſes diſputes de la grace ; mais il n'étoit pas ſeulement théologien. Il poſſédoit une littérature immenſe. Il n'eſt guères de genre dans lequel il n'ait écrit, ou ne fut en état d'écrire ſupérieurement : il parloit latin auſſi bien qu'aucun moderne. Ses lettres annoncent la beauté de ſon génie. Dans la converſation, ou la plume à la main diſcutant un point de métaphyſique, il étoit comparable aux Deſcartes, aux Locke, aux Clarke, aux Cudworth, aux Mallebranche. Il ne craignît point de compromettre ſa réputation en oſant lutter avec ce dernier.

Mallebranche eſt un des plus profonds méditatifs qu'on connoiſſe : il liſoit très-peu. Les fenêtres de ſa chambre fermées, il paſſoit ſa vie à réflé-

chir profondément. Tout ce qu'il a écrit eſt tiré de ſon fond. Dégouté de la ſcience des faits & des mots, il abandonna l'étude de l'*hiſtoire Eccléſiaſtique* & des langues ſçavantes vers laquelle il s'étoit d'abord tourné, & ſe livra tout entier aux méditations philoſophiques. Ayant entendu parler du *Traité de l'homme* de Deſcartes, il fut curieux de le lire, & cette lecture fut pour lui un coup de lumière. Il ne connut qu'alors ſon talent, & le genre dans lequel il devoit écrire. Il avoit tout le feu d'un poëte, & beaucoup plus de jugement qu'il n'en faut pour ne rien dire d'abſurde (*)

Cet homme d'un ſi grand génie étoit, dans la vie ordinaire, modeſte, ſimple, enjoué, complaiſant. Il obſervoit les moindres pratiques de ſon état. Quelqu'un le voyant faire à ſon tour, malgré ſon grand âge, le diacre d'offi-

(*) Eſt-il poſſible qu'on lui attribue ſérieuſement ces deux vers ?

Il fait, en ce beau jour, le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval ſur la terre & ſur l'onde.

ce dans l'égliſe de l'Oratoire, s'écria : *Voilà Epicure*, bon mot imité d'un ancien, qui, appercevant Epicure dans un temple, dit que Jupiter n'avoit jamais été plus honoré. Mallebranche avoit ſigné le formulaire : l'écrit dans lequel il a retracté ſa ſignature eſt fort ſuſpect. Quoique d'une ſanté toujours très-foible, il parvint à une extrême vieilleſſe. Son corps étoit devenu tranſparent à cauſe de ſa maigreur : on voyoit avec une bougie à travers ce ſquelette. Je paſſerois ſur toutes ces particularités, ſi tout n'intéreſſoit pas dans les grands hommes. Voilà celui qu'Arnauld oſa provoquer au combat, par un autre motif que celui de s'inſtruire. Le prétexte de la diſpute fut l'opinion qu'on voit tout en dieu ; opinion expoſée dans le livre de la *Recherche de la vérité*.

Il eſt peu de livres où l'on ſente plus les derniers efforts de l'eſprit humain. Que cet ouvrage eſt profond & lumineux ! Avec quelle pénétration étonnante, quelle méthode rare, quel ſtile clair & concis, quelle imagination forte & brillante l'auteur y dévoile les erreurs des ſens, & de cette même imagination !

Non seulement, dans sa *recherche de la vérité*, il avoit établi que nos idées découlent du sein de dieu même; mais il avoit encore développé cette opinion dans son *Traité de la nature & de la grace*. Il avoit comparé dieu à un miroir qui représente tous les objets, & dans lequel nous regardons continuellement.

Ce système est bien différent de celui des idées inées soutenues par MM. de Port-royal, tous cartésiens : ce n'est pas qu'ils prétendissent que toutes les idées sont créées avant nous. Ils en admettoient que l'esprit reçoit à mesure que de nouveaux objets corporels se présentent à nos sens ; mais ils ne vouloient pas qu'elles nous vinssent toutes par ce canal. Ils croyoient celle que nous avons d'un dieu, d'un être infiniment parfait, une idée innée. Cette opinion n'a rien d'absurde. Il est certain que notre ame peut avoir des idées indépendamment de nos sens, & qu'elle en aura même un jour étant immortelle. Si Descartes nous induit souvent en erreur, je doute que ce soit dans ce cas, & que Locke, dont les opinions sont aujourd'hui les seules à la mode,

que

que Locke, qui certainement a créé la métaphyſique, comme Newton la phyſique, nous ait appris plus de choſes ſur l'origine de nos idées & de nos connoiſſances, ſur la cauſe efficiente qui les produit. Nous ne ſommes pas plus avancés à cet égard que du temps de Deſcartes.

Arnauld rendoit juſtice à ce métaphyſicien, que la ſubtilité d'eſprit caractériſe principalement, & vouloit que tout le monde la lui rendit. Il croyoit le ſentiment des idées innées un ſentiment très-fondé. L'opinion qu'on ne voit rien que dans dieu lui ſembloit ridicule, & même indécente. Il la réfuta dans un livre intitulé, des *Vraies & des fauſſes idées.*

La réponſe de Mallebranche à toutes les objections, décèle l'eſprit le plus fertile en reſſources. Arnauld ſoutint la démarche qu'il avoit faite. Il écrivit une ſeconde fois contre Mallebranche. Celui-ci repliqua, repréſenta ſon hypothèſe par les endroits les plus ſpécieux, & celle des cartéſiens par les cotés les plus ridicules. Il s'agiſſoit principalement, dans leur conteſtation, de ſçavoir ſi nos idées, comme

modifications de l'ame, ſont repréſentatives des objets. Ils luttèrent pendant longtemps, & ne parurent jamais plus grands qu'alors. On peut juger, dit Fontenelle, avec quelle force, & quelle ſubtilité d'eſprit la queſtion qu'ils agitoient dût être traitée : » à peine » l'Europe eut-elle encore fourni deux » athlètes «.

Un éditeur des reflexions morales du duc de la R. F..., accuſe le digne antagoniſte de Mallebranche de ne l'avoir pas entendu : cette accuſation a du fondement. Une autre plus vraie encore dont on le chargea, ce fut de n'avoir pas mis dans cette diſpute la même modération, la même politeſſe & la même bonne foi que l'illuſtre Oratorien.

Arnauld affectoit de dire continuellement que, puiſqu'on voit tout en dieu, on y voit auſſi des crapauds, des chenilles, & tout ce qu'il y a de plus dégoûtant dans la nature ; raiſonnemens pitoyables dont il ſentoit toute la foibleſſe, & qu'il ne faiſoit avec tant de complaiſance, que pour mettre les rieurs de ſon côté.

Mais les eut-il jamais pour lui ?

MM. de Port royal les eurent-ils encore dans le temps de cette fameuſe hiſtoire d'un jeune homme de Chartres, qui, né ſourd & muet, acquit tout à coup l'ouie, le jour d'une grande fête, dans le parvis d'une égliſe au bruit des cloches qui étoient en mouvement. A la première nouvelle qu'eurent de cet événement nos grands défenſeurs des idées innées, ils ſe rendent à Chartres, interrogent le jeune homme pour en tirer des éclairciſſemens favorables à leur ſyſtême : mais ſes réponſes ne ſatisfirent point ces meſſieurs. Ils furent tout étonnés de lui entendre dire que, dans ſon premier état, il n'avoit pas eu la moindre idée de la divinité, de nos myſtères, de notre religion ; que ſes réponſes par ſignes aux principales queſtions du catéchiſme n'étoient qu'une routine, un mouvement machinal ; qu'il n'alloit à la meſſe que parce qu'on l'y menoit ; qu'il ne s'y tenoit à genoux, que parce qu'il voyoit les autres dans cette poſture. Après un témoignage rendu ſi authentiquement, de quel poids peuvent être, en faveur des idées innées, les exemples de tous les autres

ſourds & muets de naiſſance (*).

L'opinion générale eſt aujourd'hui que toutes nos idées émanent des ſens. Mais eſt-ce comme cauſe, ou comme occaſion ? comme occaſion ſans doute. Les matérialiſtes voudroient que ce fut comme cauſe. On eſt également revenu des Cartéſiens, & de Mallebranchiſtes. Envain l'auteur, qui nous a donné ſes *ſentimens ſur la critique des penſées de Paſcal*, & trois lettres *ſur la nature de notre ame*, a-t-il eu deſſein

(*) Sans excepter même le fameux Muet d'Amiens. Il étoit fils d'un tréſorier de France de cette ville. Son père le mit entre les mains d'un homme qui parvint à le faire écrire en Latin & en François. Ce père étant mort, les parens du jeune homme voulurent le faire interdire. Il plaida lui-même ſa cauſe, & fit un mémoire, par lequel il fut déclaré capable de gérer ſes biens.

A Paris, une muette a complimenté M. le comte de Saint-Florentin. Le même Eſpagnol qui l'avoit inſtruite, met d'autres muets en état de parler ſur l'hiſtoire, ſur la géographie, &c. On eſt étonné du parti que ce maître tire des doigts.

Il n'eſt pas douteux qu'on ne pût réuſſir à faire une *Grammaire* par ſignes. On leur donneroit de l'expreſſion, auſſi bien qu'aux ſons. Il n'y a pas plus d'analogie entre un ſon & une idée, qu'entre une idée & un ſigne. Il ſuffiroit, pour cette nouvelle langue, de trouver des ſignes de convention qui rendiſſent les mœufs & les temps des verbes *être* & *avoir*, les cas des noms, les dégrés de comparaiſon, de relation, d'oppoſition, &c.

de réchauffer la diſpute des idées innées. Envain, il s'eſt préſenté comme un nouvel Arnauld pour défendre Deſcartes, & a voulu remettre en honneur l'ancienne métaphyſique, perſonne ne l'a écouté : on s'en eſt tenu au *Traité des ſenſations*, par M. l'abbé de Condillac.

Sa manière de procéder eſt ingénieuſe & nouvelle. Il anime par dégrés une ſtatue qui n'acquiert nos ſens que les uns après les autres. Il peint tout ce qui doit ſe paſſer en elle, pour nous faire ſentir ce qui ſe paſſe réellement en nous. Il nous donne l'hiſtoire véritable de notre ame, nous montre combien il eſt faux qu'elle ſoit créée avec le germe de toutes ſes idées, & nous confirme le ſentiment de Locke, qui ne rapporte qu'à nos ſens l'origine de toutes nos connoiſſances.

LA DÉCOUVERTE DU CALCUL DIFFÉRENTIEL.

TOUT eſt intéreſſant dans cette querelle. Les deux écrivains qu'elle regarde ſont les deux plus grands philoſophes de leur ſiècle, Newton & Léibnitz. Toute l'Allemagne, & toute l'Angleterre, empreſſée chacune d'aſſurer au génie de ſa nation la gloire qu'elle croyoit lui être due, furent les troupes auxiliaires. Tous les ſçavans de l'Europe furent les ſpectateurs du combat. La perſonne illuſtre choiſie pour être médiatrice étoit la fameuſe princeſſe de Galles, depuis reine d'Angleterre. Cette découverte eſt une des plus étonnantes dont la géométrie puiſſe ſe vanter. On a par elle un fil pour ſe conduire dans le labyrinthe, & l'abyſme de l'infini. Par elle, on ſoumet ce même infini au calcul algébrique. On nombre, & l'on meſure avec exactitude ce dont on ne peut pas même concevoir l'exiſtence.

Guillaume Godefroi Léibnitz naquît à Leipſig, en Saxe, le 23 juin 1646 : c'étoit un de ces enfans privilégiés de la nature, qui ne donnent l'excluſion à aucun genre de littérature & de ſcience, & qui vont frapper toutes les bornes les plus reculées de l'eſprit humain. Poëte, orateur, hiſtorien, juriſconſulte, théologien, philoſophe, mathématicien, homme univerſel: Léibnitz fut ſupérieur dans chaque partie. Fait pour décider de tout, il fut le plus ſouvent Pyrrhonien (*).

Il travailla longtemps aux journaux de France, d'Angleterre, de Hollande, de Léipſig, d'Hanovre, & des autres qui ſe font en Allemagne. Il les rempliſſoit de ſes extraits, ou du moins de mémoires & de réflexions qu'il envoyoit à leurs auteurs.

Les règles du calcul différentiel, inſérées dans les actes de Léipſig l'an 1684, furent cauſe de ſa diſpute avec

(*) Il fut, dans l'univers, connu par ſes ouvrages;
Et, dans ſon pays même, il ſe fit reſpecter.
Il inſtruiſit les rois, il éclaira les ſages.
Plus ſage qu'eux, il ſçut douter.

Newton, ou plutôt avec les partiſans zélés de Newton; car Newton étoit un ſage. Ce célèbre Anglois, les délices & la gloire de ſa nation, qui l'honora comme un père & comme ſes rois; ce génie créateur qui appartient à tous les pays & à tous les hommes, parce qu'il leur a porté la lumière, aggrandi les idées, & preſque étendu la ſphère de l'eſprit humain; cet Anglican attaché ſincérement à ſon égliſe, mais incapable de vouloir qu'on perſécutât les non conformites; ce philoſophe pratique, dont le caractère & les mœurs admirables ne ſe démentirent jamais, qui jamais ne connût les paſſions, pas même celles de l'amour, craignoit ſurtout les diviſions & les tracaſſeries d'auteur. Pour n'en avoir aucune, il arrêta ſouvent l'impreſſion de ſes meilleurs ouvrages: » Je me reprocherois, di-» ſoit-il, mon imprudence de perdre » une choſe auſſi réelle que la tran-» quillité. « Il appelloit le repos *une choſe preſque ſubſtantielle* (*). Jamais il ne troubla le ſien pour écrire ou faire

(*) *Rem prorsùs ſubſtantialem.*

écrire en ſa faveur. Ses admirateurs entreprirent d'eux-mêmes de l'élever aux dépens de Léibnitz.

Ils accusèrent celui-ci d'avoir dérobé à Newton l'invention du calcul différentiel : la choſe n'étoit pas aiſée à prouver. Newton n'avoit fait paroître qu'en 1687 ſon livre des *Principes mathématiques de la philoſophie naturelle* ; ouvrage marqué au coin du génie inventif de l'auteur, & fondé ſur ce calcul qu'avoit donné Léibnitz, mais dont il avoit eu ſoin de cacher les démonſtrations.

Traiter Newton de plagiaire, cela ne vint dans l'idée de perſonne : dire auſſi que Léibnitz, par lettres ou autrement, avoit eu connoiſſance de cette découverte & ſe l'étoit appropriée, c'étoit faire outrage à ſes talens & à ſa probité : croire que ces deux grands hommes, par la ſeule conformité de la pénétration de leur génie, & de l'étendue de leurs connoiſſances, avoient ſaiſi chacun ſéparément la même lumière & la même vérité, c'eſt le parti que prirent quelques perſonnes. Ce qui confirme cette opinion, c'eſt qu'ils ne ſe rencontroient que ſur le fond des,

choſes. Ce que l'un appelloit *fluxions*, l'autre le nommoit *différences*. L'infiniment petit étoit marqué, dans Léibnitz, par un caractère plus commode & d'un plus grand uſage que le caractère employé par Newton.

Pour juger lequel des deux étoit l'inventeur, il falloit ſe dépouiller de tout intérêt de nation & d'amitié, courage que n'eurent jamais ceux qui s'érigèrent en arbitres de ce différend. Les Anglois ſe croyoient offenſés qu'on osât mettre en parallèle Newton avec Léibnitz. On ſçait qu'ils font de leur compatriote » l'hercule de la fable, » à qui les ignorans attribuèrent tous » les faits des autres héros «.

Léibnitz fut d'abord attaqué ſur la *ligne de la plus courte deſcente*. On lui diſoit que ſon plagiat n'étoit que trop manifeſte, que c'étoit aſſez pour lui d'être le ſecond des géomètres, qu'il abandonnât des prétentions chimériques; mais il voulut prouver qu'il avoit des droits réels. Il ſe défendit avec beaucoup d'impétuoſité dans les journaux de Léipſig. Pluſieurs écrivains le ſecondèrent de leur plume, de leurs amis, de leurs protecteurs. Il eut bien-

tôt un parti en état de faire face à celui du philoſophe adoré de la nation Angloiſe : mais Léibnitz voulant mettre fin à tous ces actes réciproques d'hoſtilité, eut recours à la ſociété royale de Londres.

Il ſe plaignit à elle de ce qu'un de ſes membres, *Keil*, l'accuſoit d'avoir donné ſous d'autres noms & d'autres caractères, le calcul des fluxions inventé par Newton. Perſonne, diſoit-il, ſçait mieux que Newton lui-même que je ne lui ai rien enlevé. Il demandoit pour toute réparation d'honneur, de la part de Keil, qu'il déſavouât publiquement ſes écrits injurieux.

La ſociété royale, établie juge du procès, nomma des commiſſaires pour en examiner les pièces. Ils ramaſsèrent tout ce qu'ils purent trouver d'anciennes lettres de ſçavans mathématiciens, relatives à cette affaire. L'examen ne fut point favorable au philoſophe Allemand. Les commiſſaires Anglois donnèrent à leur concitoyen tout l'honneur de la découverte ; &, pour juſtifier leur jugement (*), ils le firent im-

(*) Le titre étoit *Commercium epiſtolicum de analiſi promota.*

primer avec toutes les pièces qui le motivoient.

Le recueil fut diſtribué dans toute l'Europe. Leibnitz n'apprit qu'avec un chagrin mortel la perte de ſon procès. Il étoit alors à voyager (*).

Le jugement de la ſociété royale ſouleva contre elle, avec Léibnitz, toute la nation Allemande. Elle crut voir ſa gloire compromiſe dans celle de ſon plus beau génie. Elle appella promptement à tous les autres tribunaux de l'Europe de l'injuſtice de l'arrêt porté contre lui. Cette nation, ſi fière de ſes prérogatives, parut n'ambitionner rien tant que de ſe maintenir dans cette longue poſſeſſion, où elle prétend être du ſceptre philoſo-

(*) Outre la paſſion naturelle, aux Allemands, pour les voyages, il en avoit une toute particulière, & qui penſa même lui être funeſte. Parcourant l'Italie, il fut ſurpris, par une tempête, dans le Golphe de Veniſe. Les matelots, croyant n'être pas entendus de lui, diſoient qu'après avoir pris ſes hardes & ſon argent, il falloit le jetter dans l'eau, parce qu'il étoit Allemand, & que, le croyant hérétique, ils ne doutoient pas qu'il ne fût cauſe de la tempête. Il tire alors tout doucement, de ſa poche, un chapelet qu'il portoit par précaution, & le tourne d'un air dévot. Les matelots Italiens, prenant meilleure opinion de lui, changèrent de réſolution.

phique. Elle passe aujourd'hui condamnation sur le petit nombre de ses auteurs agréables, quoiqu'autrefois elle ait été piquée, & avec raison, du mot de Bouhours ; un Allemand peut-il être bel-esprit ? Mais elle veut que les autres nations lui cédent pour l'érudition, la jurisprudence & la philosophie.

Elle ne cessa de crier que l'inventeur des monades & de l'harmonie préétablie, l'étoit aussi du calcul différentiel. Elle parla beaucoup de sa générosité à remettre sa cause au jugement de ses ennemis, & du peu de justice qu'ils lui avoient rendu. Comment, demandoit-elle, soupçonner de plagiat un génie si souvent créateur ; un homme qui détestoit cette lâcheté dans les autres ; qui vouloit qu'on laissât à chacun l'honneur de ses idées, & faisoit quelquefois le sacrifice des siennes par cette seule raison : » qu'il aimoit à voir croître, » dans les jardins d'autrui, des plantes » dont il avoit fourni les graines «.

Pendant que les amis & les compatriotes de Léibnitz, travailloient à le venger, ainsi qu'à se venger eux-mêmes, d'une décision qu'ils croyoient

injuſte, il ne s'oublioit pas. Il imagina de faire paſſer en revue les plus beaux génies de l'Angleterre, pour faire voir dans quels égaremens ils étoient tombés. Il montra les erreurs qu'ils avoient accréditées dans leur nation. Les remarques qu'il fit à ce ſujet, étoient humiliantes pour l'Angleterre. Il oſa les envoyer à la princeſſe de Galles (*).

Léibnitz mandoit à cette illuſtre princeſſe, » que la religion naturelle » même ſembloit s'affoiblir à Lon- » dres, avec le vrai goût des ſcien- » ces ; que pluſieurs y faiſoient les » ames corporelles ; que d'autres y » faiſoient Dieu même corporel ; que » Locke & ſes ſectateurs doutoient » aû moins ſi les ames ne ſont pas » matérielles & naturellement périſ-

(*) C'étoit la protectrice déclarée des gens de lettres : elle ſecourut le P. Courayer : elle tira de la misère une fille de Milton. Après l'épreuve de l'inſertion de la petite vérole, faite par ſes ordres & avec ſuccès, ſur quatre criminels, elle fit inoculer ſes propres enfans ; courage qu'a eu depuis, pour les ſiens, le premier prince du ſang de France, mais courage dont un peuple idolâtre de ſes princes, & ſur qui l'exemple eſt ſi puiſſant, n'oſe encore avouer la néceſſité.

» ſables ; que ſelon Newton, l'eſpace » étoit l'organe dont Dieu ſe ſert » pour y ſentir les choſes, ſon *ſenſo-* » *rium* «.

Il ſe moquoit ſurtout de Newton, de ce qu'il prétend, dans ſon optique, » que Dieu a conſtruit le monde de » telle ſorte, qu'il a ſouvent beſoin d'y » remettre la main ; de remonter la » machine ; d'en décraſſer les roues «. Le *Commentaire* de Newton ſur l'apocalypſe étoit encore un beau champ pour la plaiſanterie ; mais il n'en fut point du tout queſtion.

La princeſſe de Galles ſe contenta de montrer les *Obſervations critiques* au fameux curé de S. James, Samuël Clarke. Elle ne les communiqua point à Newton, n'ayant aucune eſpérance qu'il voulut s'engager dans cette diſpute, ni ſortir de ſon caractère philoſophique.

Clarke, l'ami, le diſciple & le commentateur de ce grand homme, prit ſa défenſe & celle des autres génies d'Angleterre, maltraités par Léibnitz. Celui-ci repliqua, & fut encore réfuté.

D'autres écrivains de diverſes na-

tions se mêlèrent dans cette dispute. Il y eut des femmes auteurs qui voulurent décider des ouvrages de Newton, qui frondèrent sa chronologie, son système du vuide & de l'attraction (*). L'Europe entière s'entretint longtemps de ces sçavans débats.

Les écrits de Clarke & de Léibnitz passoient tous par les mains de la princesse de Galles, qui les faisoit tenir à l'un & à l'autre, & tâchoit de les accorder dans leurs sentimens. : mais elle n'y réussit point. Le feu de la division ne fut éteint qu'à la mort de Léibnitz, arrivée, comme il raisonnoit sur la

(*) Bien différentes, en cela, d'une certaine dame, partisane de ce dernier système, laquelle, dans une épître plaisante, invite, pour défendre l'attraction, toutes les belles à faire cause commune.

Newton, qu'admirent les sages,
Par l'envie est insulté.
On attaque ses ouvrages,
Sûrs de l'immortalité.
Belles, vengez son injure :
Il a pour lui la nature,
Le calcul & la raison.
Mais, sans chercher d'autres armes,
Il ne lui faut que vos charmes,
Pour prouver l'attraction.

chymie, le 14 novembre 1716, à Hanovre, où la cour de Londres se trouvoit alors. Elle fut invitée à ses obséques; mais personne n'y parut.

Combien cette conduite est opposée à celle qu'elle tint envers Newton, au mois de mars 1727! Aussitôt qu'elle eut appris qu'il étoit mort, elle ordonna que son corps, après avoir été exposé sur un lit de parade, comme les personnes du plus haut rang, fût ensuite transporté dans l'abbaye de Westminster. Le poile du cercueil étoit soutenu par le grand chancelier & trois pairs d'Angleterre. On peut juger du nombre des personnes de distinction qui grossirent la pompe funèbre. Il fut enterré près de l'entrée du chœur. On lui a construit depuis un tombeau magnifique, sur lequel est gravée l'épitaphe la plus honorable, & qui finit ainsi (*); *Que les mortels se félicitent de ce qu'un d'eux a fait tant d'honneur à l'humanité.*

(*) *Sibi gratulentur mortales*
Tale tantumque extitisse
Humani generis decus.

Il paroît aujourd'hui qu'on a diſputé à Newton la découverte du calcul différentiel, comme on a conteſté à leurs véritables auteurs celles de la circulation du ſang, de la circulation de la sève, des petits vermiſſeaux dont nous ſommes compoſés : mais il faut convenir, en même-temps, avec Fontenelle, que, ſi Léibnitz s'eſt approprié cette découverte, un tel vol ſuppoſe bien du génie, & le rend comparable à Promethée, » qui déroba le » feu aux dieux, pour en faire part » aux hommes «.

LES SCIENCES

ſervent-elles à épurer les mœurs?

QUELLE guerre n'a pas excité le couronnement du diſcours du fameux citoyen de Genève, par l'académie de Dijon?

Ne le regardez pas, diſoit Platon en parlant de Diogène, qui s'étoit mis ſous une gouttière pour en recevoir tranquillement la pluie, & pour ſe donner en ſpectacle aux Athéniens, ne le regardez pas, vous le ferez trop enfler de vaine gloire : conſeil admirable, & dont l'application eſt aiſée. Le public enthouſiaſte eſt preſque toujours le jouet de ceux qui veulent faire parler d'eux. Si l'on veut ſe venger du Diogène Génevois, mettre un terme à ſes déclamations, à ſes paradoxes humilians pour l'eſpèce humaine, on devroit moins s'occuper de lui, de ſon hermitage, de ſes goûts, de ſes habillemens, de ſa façon extraordinaire de vivre, d'accueillir les perſonnes qui vont le voir fouler aux pieds le

faſte de la ville, & jouir avec hauteur de ſa réputation. On le mortifieroit ſurtout ſi l'on pouvoit oublier ſes ouvrages, ſon *Devin de village*, ſa *lettre ſur la muſique Françoiſe*, ſa *Julie, ou la nouvelle Héloiſe*, ſon *diſcours ſur l'inégalité des conditions* ; diſcours où l'on trouve en général plus d'éloquence que de véritable philoſophie, plus de ſophiſme que de raiſon, plus de coloris que de deſſein, moins d'étendue de génie que d'eſprit de détail ; ouvrage qui, de conſéquence en conſéquence, rameneroit l'homme à manger de la chair humaine.

De toutes les productions de l'illuſtre Jean-Jacques, celle qui a révolté davantage eſt le fameux diſcours couronné à Dijon.

L'académie de cette ville avoit propoſé, en 1750, cette queſtion à réſoudre : *Si le rétabliſſement des ſciences & des arts a contribué à épurer les mœurs.* Le doute ſeul étoit une inſulte pour cette même académie, & pour toutes les autres en général. Auſſi les aſpirans au prix d'éloquence ne crurent pas que la queſtion fut ſérieuſe, & choiſirent tous l'affirmative, à l'exception de

M. Rouſſeau (*). Il ſaiſit cette occaſion de ſe faire connoître, & fit contre les ſciences & les arts une déclamation plus véhémente & plus dangereuſe encore que celle de Corneille Agrippa, cet autre eſprit paradoxal, cet ennemi des lettres, qui les mettoit au rang des calamités humaines.

Cette déclamation, ou diſcours, eſt partagée en deux parties : dans la première, l'auteur veut montrer, par l'expérience, que les ſciences & les arts ſont le poiſon le plus fatal pour les mœurs ; & dans la ſeconde, il veut le prouver par le raiſonnement. Le fait & le droit, voilà ſur quoi porte tout ce qu'il dit.

Le fait, il le va chercher dans l'hiſtoire des nations les plus éclairées de la terre, Chinois, Egyptiens, Grecs, Romains, & de celles qui ne connurent que les conquêtes & la liberté ;

(*) S'il n'eut pas choiſi la négative, perſonne n'eut crié contre l'académie de Dijon, comme effectivement on ne dit mot, lorſque le ſujet du prix parut ; elle étoit cependant la plus coupable. On n'a garde d'approuver M. Rouſſeau dans ſon opinion : mais il pouvoit dire : *Pourquoi mettre le fait en queſtion, s'il n'eſt pas auſſi permis de le nier que de l'affirmer ?* Voilà les hommes inconſéquens partout.

Perſes, Scythes, Germains, Lacédémoniens, Romains même dans les premiers temps de la république. Il voit toujours les vertus à côté de l'ignorance, & les vices à la ſuite des ſciences & des arts. Il compare les mœurs ſimples de nos pères avec les nôtres. Quelle force dans preſque tous ſes tableaux!

Qu'on en juge par celui-ci, où Fabricius rappellé à la vie, & cherchant Rome dans Rome même, s'écrie dans ſon étonnement: » Dieu! que ſont de-
» venus ces toîts de chaume, & ces
» foyers ruſtiques qu'habitoient jadis
» la modération & la vertu? Quelle
» ſplendeur funeſte à ſuccédé à la ſim-
» plicité romaine? Quel eſt ce langa-
» ge étranger? Quelles ſont ces mœurs
» efféminées? Que ſignifient ces ſta-
» tues, ces tableaux, ces édifices?
» Inſenſés qu'avez-vous fait? Vous,
» les maîtres des nations, vous vous
» êtes rendus les eſclaves des hom-
» mes frivoles que vous avez vaincus?
» Ce ſont des rhéteurs qui vous gou-
» vernent? c'eſt pour enrichir des ar-
» chitectes, des peintres, des ſtatuai-
» res, & des hiſtrions, que vous avez

» arroſé de votre ſang la Grèce & l'A-
» ſie ? Les dépouilles de Carthage ſont
» la proie d'un joueur de flutte ? Ro-
» mains hâtez-vous de renverſer ces
» amphithéâtres, briſez ces marbres,
» brûlez ces tableaux, chaſſez ces eſ-
» claves qui vous ſubjuguent, & dont
» les funeſtes arts vous corrompent :
» que d'autres mains s'illuſtrent par de
» nouveaux talens ; le ſeul talent di-
» gne de Rome eſt d'y faire règner
» la vertu : quand Cynéas, &c. »

En traitant la queſtion de droit dans la ſeconde partie du diſcours, l'auteur trouve les ſciences pires que la boëte de Pandore. Il les définit la ſource infaillible & malheureuſe de l'oiſiveté, de l'irréligion, du luxe, & par conſéquent de tous les vices & de tous les maux.

Il ſe repréſente l'innocence des premiers temps comme un » beau rivage
» paré des ſeules mains de la nature,
» vers lequel on tourne inceſſamment
» les yeux, & dont on ſe ſent éloigner
» à regret «. Les hommes innocens & vertueux, ajoute-t-il, charmés alors d'avoir les dieux pour témoins de leurs actions » habitoient enſemble ſous les

» mêmes cabannes ; mais bientôt de-
» venus méchans, ils ſe laſsèrent de ces
» incommodes ſpectateurs, & les re-
» léguèrent dans des temples magni-
» fiques. Ils les en chaſsèrent enfin
» pour les y établir eux-mêmes, ou
» du moins les temples des dieux ne
» ſe diſtinguèrent plus des maiſons
» des citoyens. Ce fut alors le comble
» de la dépravation ; & les vices ne
» furent jamais pouſſés plus loin, que
» quand on les vit, pour ainſi dire,
» ſoutenus à l'entrée des palais des
» grands ſur des colonnes de marbre,
» & gravés ſur des chapiteaux corin-
» thiens. «

Ce diſcours prouve très-bien le ſyſtême de l'auteur ſur l'abus qu'on peut faire de l'eſprit & des talens. On pourroit le comparer au philoſophe Grec Carnéades (*), dont l'éloquence ſophiſtique parut ſi dangereuſe à Rome, que Caton, le cenſeur, fut d'avis qu'on

(*) On vante avec raiſon une de ſes maximes. *Qu'un ennemi*, diſoit-il, *ou telle autre perſonne dont la mort nous importe beaucoup, vint s'aſſeoir ſur de l'herbe qui cacheroit un aſpic, il faudroit l'en avertir, quand même on ne pourroit être blâmé d'avoir gardé le ſilence en cette occaſion.*

le

le renvoyât au plutôt, & qu'on prévint les funeſtes effets de ſon talent d'éblouir les eſprits, de manière qu'il étoit impoſſible de diſtinguer le vrai d'avec le faux. Les académiciens de Dijon n'héſitèrent pas à donner à M. Rouſſeau la préférence ſur tous ſes concurrens. Ils ſe laiſsèrent entraîner à la véhémence de ſes déclamations, & le couronnèrent malgré leurs propres intérêts.

Les couronnes académiques ſont d'ordinaire oubliées auſſitôt que reçues ; mais celle-ci eut un ſort tout différent. Elle fut le ſignal d'une guerre générale dans le monde littéraire. On ſe ligua de toutes parts dans la crainte d'une révolution par rapport aux idées.

Le Neſtor des rois, & le premier des hommes, fut un de ceux qui prirent le plutôt la défenſe des ſciences & des arts. Il daigna traiter avec leur ennemi d'écrivain à écrivain, le ſuivre & le combattre dans tous ſes raiſonnemens. Cet illuſtre protecteur des gens de lettres, dit que c'eſt à tort qu'on s'en prend à eux de cette fauſſe politeſſe qu'on remarque dans le monde, & qui n'eſt que le maſque des vices. » On

» peut être poli ſans être diſſimulé, » on peut aſſurément être l'un & l'au- » tre ſans être bien ſçavant, & plus » communément encore on peut être » bien ſçavant ſans être fort poli. Il ne voit pas ce que le luxe a de commun avec les auteurs, dont la plupart ſont ſi mal partagés des biens de la fortune. Il ſoutient que la ſcience eſt utile ne fut-ce qu'à la religion, ſoit dans les écoles pour l'y établir avec force, ſoit dans la chaire pour l'y annoncer dignement. Il reproche à M. Rouſſeau de condamner ce qui fait toute ſa gloire, & d'oſer ainſi battre ſa nourrice.

Les raiſonnemens du prince étoient de la plus grande juſteſſe ; toutefois ils furent réfutés. Quel honneur pour un républicain de ſe meſurer avec un pareil adverſaire ! Le citoyen de Genève défendit ſon ſentiment en homme perſuadé. Les contradictions donnèrent un nouvel eſſor à ſon génie. Sans manquer en rien aux égards dûs à la perſonne auguſte qui ſe déclaroit d'un avis contraire au ſien, & en lui donnant même à propos des louanges très-délicates, il répondit à tout ce qu'elle avoit daigné objecter ; il appuya ſon

paradoxe de nouvelles raiſons & de nouvelles preuves.

Quant à l'inconſéquence de ſes principes avec ſa conduite, & au reproche de s'ériger en apôtre de l'ignorance, & d'être ſçavant lui-même, il s'en juſtifie non en alléguant une éducation forcée, mais en abjurant dès ce moment les ſciences, en ne voulant plus qu'elles portent dans ſon ame des ſémences de corruption, & en renonçant » à un métier trompeur, où l'on » croit beaucoup faire pour la ſageſſe » en faiſant tout pour la vanité «.

Un membre de l'académie royale des belles-lettres de Nancy, dans un diſcours long & raiſonné, donna encore l'apologie des ſciences. Leur ennemi n'y fut pas mieux traité qu'il ne les avoit traitées lui-même : mais, après avoir eu la gloire d'être aux priſes avec les rois, il ne daigna preſque plus l'être avec perſonne. Seulement dans une lettre à M. Grimm, cet autre frondeur de nos uſages & de nos goûts, il repouſſa les principaux traits ſous leſquels l'académicien croyoit l'avoir accablé.

Je mets ici en caractère italique les

coups portés par l'un, & en caractère romain les coups parés habilement par l'autre. *Qui ne ſeroit pas indigné d'entendre M. Rouſſeau aſſurer que nous avons toutes les apparences des vertus ſans en avoir aucune!* J'avoue qu'il y a un peu de flatterie à dire que nous en avons les apparences ; mais M. Gautier auroit dû, mieux que perſonne, me pardonner celle-là. *Eh! pourquoi n'a-t-on plus de vertu, c'eſt que l'on cultive les belles-lettres, les ſciences, & les arts:* pour cela préciſément. *Si l'on étoit impoli, ruſtique, ignorant, Goth, Hun, Vandale, on ſeroit digne des éloges de M. Rouſſeau:* pourquoi non? y a-t-il quelqu'un de ces noms là qui donne l'excluſion à la vertu? *Ne ſe laſſera-t-on point d'invectiver contre les hommes?* ne ſe lâſſeront-ils point d'être méchans? *Croira-t-on toujours les rendre plus vertueux, en leur diſant qu'ils n'ont point de vertu?* croira-t-on les rendre meilleurs en leur perſuadant qu'ils ſont aſſez bons? *Sous prétexte d'épurer les mœurs eſt-il permis d'en renverſer les appuis?* ſous prétexte d'éclairer les eſprits faudra-t-il pervertir les mœurs?... *Les ſciences, la logique, la métaphyſique, la*

morale, la phyſique, les mathématiques, ſont donc, ſelon vous, de ſtériles ſpéculations? ſtériles ſelon l'opinion commune; mais ſelon moi très-fertiles en mauvaiſes choſes.

Il y alloit, dans cette diſpute érrange, de l'honneur de tous les ſçavans & de tous les artiſtes, & même de la ſubſiſtance de pluſieurs. Si les travaux des uns & des autres ſont auſſi dangereux que le chant des ſyrènes, que l'affreuſe potion de Circé, il faut tout anéantir, bibliothèques, univerſités, académies, chefs-d'œuvre anciens & modernes: c'eſt le parti qu'il faut prendre, & le plutôt ſera le mieux quoiqu'en diſe M. Rouſſeau, qui ne veut pas qu'on tire cette conſéquence. Quelle raiſon pourroit-il y avoir de reſpecter, dans un état, la choſe qui lui ſeroit la plus nuiſible?

L'académie Françoiſe ne tarda pas à donner, pour ſujet de diſcours, l'affirmative de la queſtion propoſée par l'académie de Dijon. Mais où trouver un aſpirant au prix, en état de faire aſſaut d'éloquence & de génie avec un des plus grands écrivains de ſon ſiècle? L'impreſſion qu'avoit fait ſon diſcours

en France passa jusqu'en Espagne. Le panégyriste des Goths & des Hérules y trouva des partisans : aussitôt nouveaux troubles, nouvelles altercations, nouvelles plaintes. Un dominicain y poursuivit les fauteurs du Génevois. L'inquisition appréhendoit un schisme ; elle alloit faire couler le sang : heureusement la cour de Madrid étouffa cette dispute ; il parut un édit du roi pour défendre d'agiter la question qui partageoit les esprits.

Toutes ces suites nécessaires de son opinion le philosophe, Jean-Jacques les avoit prévues : il sçavoit quelles clameurs il exciteroit contre lui. Pour les faire cesser, il se proposa de crier plus haut que personne, & se fit un bouclier impénétrable à tous les traits en répétant toujours ces deux grands mots : *vertu, vérité ! vérité, vertu !*

Plusieurs écrivains ont pris, comme lui, vis-à-vis de la nation, le ton de législateur & de maître ; mais aucun ne s'est annoncé avec autant d'enthousiasme, ni peut-être avec autant de génie que le citoyen de Genève. Ses idées sont hardies, ses pensées fortes & quelquefois neuves. Il est presque

toujours égal pour la chaleur & l'élevation du ſtile. Les bonnes mœurs & la vertu, voilà ce qu'il prêche aux hommes : lors même qu'il outre ſon opinion, il dit de bonnes choſes dont il ſeroit à ſouhaiter qu'ils profitaſſent. Ses rêveries pourroient être miſes au rang de celles de l'abbé de Saint-Pierre, & du feu marquis d'Argenſon (*), ſi elles étoient plus liées, & plus conſéquentes. Il faut croire qu'il eſt d'auſſi bonne foi qu'eux, qu'il eſt moins touché de la célébrité que de l'amour du bien public. Son imagination ardente & cette fureur de s'élever contre les idées reçues euſſent pu, s'il eut vêcu

(*) Homme trop peu connu & trop peu eſtimé, qui avoit d'excellentes vues ſur le gouvernement, vrai philoſophe à la cour. Il a laiſſé des manuſcrits qui font honneur à ſon génie & à ſon cœur ; ſa famille devroit les faire imprimer. Tous ceux qui ont été liés avec le marquis d'Argenſon, ſçavent que ſa *Démocratie*, qu'il leur liſoit quelquefois, ſeroit très-bien reçue du public. Cet ouvrage eſt un accord de l'abſolu pouvoir du monarque & de la liberté du peuple. L'auteur y cherche les moyens de concilier les intérêts de l'un & de l'autre. N'eſt-ce point chercher en politique la pierre philoſophale ? Il a mis, pour épigraphe, ces deux vers :

Que, dans le cours heureux d'un règne floriſſant,
Rome ſoit toujours libre, & le roi tout puiſſant.

dans des siècles d'ignorance, en faire un homme dangereux ; ce qui, pour le dire en passant, prouve, contre son propre système, que les connoissances, généralement répandues, loin d'être nuisibles sont très-utiles aux hommes, ne fut ce que pour arrêter les effets contagieux du fanatisme.

Une chose qui console un peu l'irréconciliable ennemi des lettres, de les voir actuellement en honneur dans toute l'Europe, c'est l'opinion où il est qu'elles n'y seront pas toujours. Il envisage, dans l'avenir, une révolution en faveur de l'ignorance. Il y aura tôt ou tard, à ce qu'il espère, une seconde inondation des peuples barbares du Nord, plus cruelle que la première. L'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, seront subjuguées : les gens de lettres, chassés de climats en climats, seront contraits de passer avec les sciences & les arts d'Europe en Amérique, à peu près comme les sçavans de Grèce, à la prise de Constantinople, se refugièrent à Florence.

Cette idée est singulière & bien digne du Génevois : aussi quelqu'un

l'ayant eue d'abord en fit part, il y a quelque temps, à M. Rouſſeau, ſans ſçavoir que ce fut la ſienne. Celui-ci en parut enchanté; prit, ſur le champ, un cahier qu'il lui montra, & lui dit: *Liſez, voilà préciſément qu'elle eſt ma penſée.* Le mal fut-il auſſi réel que M. Rouſſeau ſe l'eſt imaginé, le remède ne ſeroit-il pas pire?

QUATRIEME PARTIE.

DES BEAUX-ARTS.

LES BOUFFONS,

OU

QUERELLE SUR LA MUSIQUE.

AVANT que les bouffons (*) vinſſent à Paris, on y étoit partagé ſur la muſique Italienne: elle y ſema la diviſion en 1704: l'auteur du *Parallèle des Italiens & des François, en ce qui regarde la muſique & les opéra*, avoit jetté la pomme de diſcorde. Cet ouvrage de l'abbé Raguenet, connu par ſon *hiſtoire de Cromwel*, & par *celle du maréchal de Turenne*, fruits de ſes voyages en Italie, étoit un éloge outré de la muſique de cette nation, un tribut de recon-

(à) Nom qu'on donne, en Italie, aux acteurs qui exécutent des intermèdes en muſique.

noiſſance de tous les honneurs qu'il y avoit reçus. Les conſervateurs de Rome l'avoient décoré du titre de citoyen Romain.

Il trouve la muſique des Italiens ſupérieure à la nôtre à tous égards, 1°. par rapport à la langue dont tous les mots, toutes les ſyllabes ſe prononcent diſtinctement; 2°. par rapport au génie & à la hardieſſe des compoſiteurs, à l'enchantement des ſymphonies, à la *reſſource* des caſtrati, à l'invention des machines. Il veut qu'il ſoit réſervé aux ſeuls Italiens d'avoir reçu de la nature tout ce qui eſt du reſſort de l'harmonie. Il dit » que les chanteurs de la » place Navone à Rome, & ceux du » pont de Rialte à Veniſe, qui ſont » là ce que ſont ici les chanteurs du » Pont-Neuf, ſe mettent trois ou qua- » tre enſemble pour exécuter des mor- » ceaux de muſique: « il ajoute, » on » fait des concerts en François qui » ne valent pas mieux «.

Il convient pourtant que les Italiens nous cédent pour les paroles, & que celles de nos opéra ſont auſſi agréables que celles des leurs ſont plattes, ſans liaiſon & ſans objet. Il donne la préfé-

rence à nos opéra ſur ceux d'Italie » pour les chœurs, pour les divertiſſe- » mens, pour les violons, les haut- » bois, les dânſeurs, les pas & les » habits «: tout le reſte du *Parallèle* eſt une critique vive de nos goûts, une ſatyre de nos plus grands muſiciens.

On ſçait combien la France eſt redevable à Lully; quoique Florentin, nous le mettons avec raiſon au rang de nos grands hommes: c'eſt parmi nous qu'il a développé ſon génie.

Il vint à Paris à l'âge de dix ou douze ans, & s'y fit bientôt connoître par le goût avec lequel il jouoit du violon. Mademoiſelle de Montpenſier l'attacha à ſon ſervice; mais elle le renvoya, dit-on, pour avoir mis en muſique des vers faits ſur un ſujet ſemblable à celui de l'énigme rapportée dans la comédie du *Mercure galant*. Il entra depuis parmi les violons du roi, devint ſurintendant de ſa muſique, & eut le privilège de l'opéra en 1672. Ses chants ſont naturels, mélodieux, inſinuans & faciles; tout le monde les retient (*).

(*) Le plaiſir le plus vif que pût goûter Lully, étoit

Les traits lancés par l'abbé Raguenet, contre le père de la muſique Françoiſe, révoltèrent ſes amateurs. Ils oppoſoient Lully aux meilleurs muſiciens d'Italie : ils le mettoient au-deſſus de Baſſani, de Corelli, de Buononcini, & au niveau de tout ce que l'école de Naples, la plus célèbre & la plus féconde en génies pour la muſique, avoit produit d'excellent.

Frénuſe, écrivain agréable & facile, réfuta promptement le livre du *Paral-*

---

d'entendre chanter, ſur le pont neuf, les airs de ſa compoſition. Il y faiſoit quelquefois arrêter ſon carroſſe, pour donner au chanteur & au joueur de violon, le mouvement juſte de l'air qu'ils exécutoient.

Quelqu'un de ſes envieux lui reprocha, un jour, de ne devoir ſa réputation qu'aux vers de Quinault, & d'être incapable de rendre une poëſie énergique & mâle. Bleſſé de l'injure, il ſe ſent inſpiré tout à coup, & chante, en s'accompagnant ſur le clavecin, ces vers de Racine :

Un prêtre, environné d'une foule cruelle,
Portera ſur ma fille une main criminelle,
Déchirera ſon ſein, & d'un œil curieux,
Dans ſon cœur palpitant, conſultera les dieux.

L'expreſſion étonnanre qu'il mit dans ces paroles, fit dreſſer les cheveux à la tête de ceux qui l'entendirent.

Il eſt mort à Paris, en 1687, pour s'être frappé rudement le bout du pied, en battant la meſure avec

lèle, afin de prévenir les mauvais effets qu'il pouvoit faire dans le public, & le jugement qu'en porteroient les étrangers d'après celui d'un François. Il intitula ſon ouvrage : *Comparaiſon de la muſique Italienne, & de la muſique Françoiſe.*

Frénuſe y montre d'abord les exagérations dans leſquelles donnent ſouvent les écrivains, plus par envie de ſe diſtinguer, que par celle d'éclairer leurs compatriotes. Il y met enſuite en balance la gloire de deux nations rivales, oppoſées par leur goût pour la muſique, & décide bientôt en notre faveur.

L'abbé Raguenet ſoutint ce qu'il

ſa canne. Le mal empira. Au premier danger, Lully conſentit à livrer à ſon confeſſeur un opéra nouveau, *Achille & Polixène* ; le confeſſeur le brûla. Quelques jours après, Lully ſe portant mieux, un de nos princes, qui aimoit cet excellent muſicien & ſes ouvrages, fut le voir : » Et quoi, Baptiſte, lui » dit-il, tu as été jetter ton opéra au feu ? Morbleu ! » tu étois bien fou d'en croire un janſéniſte qui rê» voit, & de brûler de belle muſique. Paix, paix, » monſeigneur, lui répondit Lully à l'oreille, je » ſçavois bien ce que je faiſois ; j'en avois une ſe» conde copie «. Par malheur, il eut une rechute. Déchiré des plus violens remords, il ſe fit mettre ſur la cendre, la corde au cou, fit amende-honorable, & chanta ces paroles, *il faut mourir, pécheur, &c.*, ſur un air qu'il avoit autrefois compoſé ſur un ſujet profane.

avoit dit des Italiens. Il publia une *défenſe de ſon Paralèle.* Frénuſe écrivit de nouveau : tous deux continuèrent aſſez longtemps leurs hoſtilités reſpectives.

Pluſieurs amateurs entrèrent dans cette diſpute, entr'autres le médecin Andry & Fontenelle. La muſique Italienne fut très-préconiſée. Frénuſe, au déſeſpoir de ne pas réunir tous les ſuffrages, croyant ce goût pour elle un goût paſſager, s'aviſa de jouer le prophête, & de dire formellement » d'ici » à dix ans la muſique Italienne ſera » regardée en France comme les » acroſtiches, & les anagrammes «.

Heureuſement pour lui la mort l'enleva en 1707, à la fleur de ſon âge ; il auroit pu voir la fauſſeté de ſa prophétie, dans l'accueil fait aux bouffons à leur arrivée à Paris l'an 1752 ; année remarquable à jamais dans les faſtes de la muſique, & où l'on vit, comme dans la guerre de la fronde, citoyens animés contre citoyens, cabaler, ſe nuire, ſe déchirer mutuellement, & prêts à s'égorger.

Ces acteurs bouffons Italiens, avant que de paroître à Paris, avoient joué

dans différentes villes d'Allemagne : ils avoient débuté à Strasbourg. Il s'en falloit bien qu'ils eussent réussi quelque part. Ce qu'ils avoient de mieux dans la troupe étoit un acteur & une actrice qui, sans être des premiers d'Italie, ne laissoient pas de plaire ; l'un (Manelli) par le jeu de sa physionomie faite pour le comique, par la précision & l'intelligence de son art ; & l'autre (mademoiselle Tonelli) par sa jeunesse & par les agrémens de sa figure, par la légéreté, l'éclat & la justesse admirables de sa voix.

Ils essayèrent, sur le théâtre de l'opéra, le goût du public, en donnant les meilleurs intermèdes Italiens. Toutes ces pièces furent très-bien reçues, & principalement *la Serva Padrona* ; pièce jouée, dit-on (*), & sifflée, six ans auparavant, sur le théâtre de notre comédie Italienne. Ce chef-d'œuvre du *divin Pergolèse* eut un succès prodigieux.

(*) L'auteur de la brochure qui rapporte ce fait, a sans doute été trompé par la ressemblance du titre des deux pièces, ou bien il n'a pas fait réflexion que la *Serva Padrona*, jouée par les comédiens Italiens, n'étoit pas un intermède, mais une pièce de canevas.

Un eſprit d'enthouſiaſme ſaiſit alors la nation. On ne goûta plus que la muſique Italienne : il n'eût pas été du bon air d'en médire. Peu à peu l'illuſion s'affoiblit ; on raiſonne, on diſcute, on compare : beaucoup d'amateurs reviennent à notre muſique ; d'autres reſtent attachés à l'Italienne. Il y eut deux partis bien formés, les *bouffoniſtes* & les *anti-bouffoniſtes*.

Tous ces démêlés rappellent ceux que *Cyrano de Bergerac* dit être ridiculement arrivés dans l'empire de la lune, & y avoir cauſé deux factions, la *lunaire* & l'*anti-lunaire*. Les bouffoniſtes & les anti-bouffoniſtes avoient à leur tête deux ou trois perſonnes d'après leſquelles ils trouvoient tout ou divin & délicieux, ou plat & déteſtable. Chaque parti avoit ſa place diſtinguée dans le parterre de l'opéra. Le rendez-vous des uns, c'eſt-à-dire des philoſophes & des beaux-eſprits, ou des gens ſoi-diſant tels, étoit le coin de la reine ; celui des autres, c'eſt-à-dire des Lulliſtes, étoit le coin du roi.

C'eſt de ces deux coins, comme de deux camps ennemis en préſence, qu'on s'obſervoit, qu'on ſe faiſoit la

guerre. La première attaque commença (car je ne compte pour rien la *Lettre ſur Omphale*) par une pièce vive & plaiſante, ſous le nom de *petit prophète de Boehmiſch* BRODA ; imitation indécente du ſtile des prophéties les plus reſpectables. Cette critique s'étend ſur tout ce qui a rapport à l'opéra François ; local, théâtre, décorations, lumières, orcheſtres, muſique, poëme, acteurs & actrices, danſeurs & danſeuſes *ſans nombre & ſans fin.*

L'auteur y rend juſtice à Géliot, le Marivaux du chant, ſelon l'expreſſion d'un homme d'eſprit ; à la voix légère & brillante de mademoiſelle Fel ; au talent ſupérieur de Dupré pour la danſe ; au génie du premier compoſiteur de la nation, & jette du ridicule ſur tout le reſte.

Son imagination lui repréſente un *bucheron* à la tête de l'opéra ; des charpentiers, pour faire aller les chœurs ; une muſicienne effrayante par ſes cris à contre ſens, par ſes veines prodigieuſement enflées & ſon viſage rouge comme *la pourpre de Tyr ;* un acteur qui chévrotte, gargariſe en chantant, & fait le jeune à ſoixante ans paſſés.

Il trouve une monotonie inſupportable dans les compoſitions de Lully, & pire que le mauſſade chant des égliſes d'Allemagne ; une abſurdité dans ces fêtes & ces danſes amenées à tout propos & contre toute raiſon ; dans cet aſſemblage d'ombres, de fées & de génies, tous monſtres ſortis du cerveau des poëtes modernes ; dans ces repréſentations puériles de tonnerres, d'éclairs & d'orages ; enfin une ſucceſſion non interrompue d'extravagances depuis quatrevingt ans.

Le petit prophète de Boehmiſch Broda en Bohême, du haut d'un grenier obſcur & glacé, ſe voit tranſporté ſubitement dans une ſale bien illuminée & retentiſſante de voix & d'inſtrumens. Il ſe connoiſſoit en muſique : il étoit même compoſiteur. Celle qu'il entend l'effraye : il annonce, de la part du dieu qui l'envoie vers un peuple *gentil & plaiſant de ſon naturel*, qu'on ait à renoncer à cette cacophonie déteſtable, à ſubſtituer une bonne muſique à celle qui n'en eſt pas une, à reconnoître inceſſamment la miſſion du *ſerviteur Manelli* ; ſans quoi, le châtiment ſuivra de près l'obſtination. La

ſale de l'opéra redeviendra un jeu de paume : les plus habiles gens reſſembleront, pour la ſtupidité à l'*onagre du déſert* : ils auront l'oreille auſſi endurcie que la corne du bufle de la forêt : ils n'aimeront que les *Lécluſe*, les *Raton* & les *décorateurs du pont Notre-dame*.

Le coin de la reine ſuſcitant ainſi des prophêtes, le coin du roi en ſuſcite également. On oppoſe au *petit prophète* le *grand prophète Monet*. Celui-ci anathématiſoit l'autre; déifioit Lully, Campra, Deſtouches. Il avertiſſoit tout le monde de ne pas croire au ſerviteur *Manelli* & à la *ſignora Tonelli*; & donnoit pour marque de la réprobation du peuple François, cet accueil même qu'il avoit fait à une des plus miſérables troupes d'Italie.

Cependant les bouffons jouoient alternativement avec nos acteurs. Les uns donnèrent la *Finta Cameraria*, la *Dona ſuperba*, *la ſcaltra governatrice*; & les autres *Acis & Galatée*, le prologue des *Fêtes de l'été*, *Aréthuſe*, le ballet de *Tempé*. La comparaiſon étoit à l'avantage de la muſique Ultramontaine. Les partiſans de la nôtre étoient

abbatus ; mais ils eurent leur revanche à l'opéra de *Titon & l'Aurore*. Les paroles ſont de l'abbé *de la Marre* (*) ; M. de Mondonville a fait la muſique.

L'ardeur pour les bouffons commençoit à ſe rallentir. Le nouvel opéra fut un coup terrible pour le coin de la reine, dont les habitans déſolés ſe diſperſoient partout, dans les corridors, au paradis, ſur l'eſcalier. Quelques beautés neuves & ſaillantes de *Titon & l'Aurore* firent traiter de fanfreluches Italiennes les endroits les plus applaudis des bouffons ; comme l'impatience de Manelli de ce qu'on ne lui apporte pas ſon chocolat ; le tour d'adreſſe de cet homme qui a perdu ſa cervelle, qui la cherche dans ſa poche, & qui, à la place, ne fait ſortir que des moineaux ; ce quatuor de *ti*, de *te*, de *ta*, de *to* ; cette imitation auſſi gaie que noble du bruit d'un horloge, d'un pot au feu ou des coups redoublés d'un marteau.

(*) Il mourut à Prague, pour s'être jetté, dans un tranſport au cerveau, par la fenêtre d'un ſecond étage, en diſant : *Dans ce pays-ci, les ſeconds ſont bien hauts.*

Un bouffoniſte, pour rallier ſa troupe égarée, donna promptement un écrit intitulé : *Arrêt de l'amphitéâtre de l'opéra, intervenant dans la querelle des deux coins.* Jamais arrêt ne fut plus injuſte : l'auteur y refuſoit l'eſprit, le goût & le bon ſens aux anti-bouffoniſtes, & n'accordoit ces qualités qu'à ceux du parti contraire. Il exhortoit ces derniers à redoubler de zèle, à brouiller, à faire le plus qu'ils pourroient de proſélytes, à braver la ſentinelle excédée de leur murmure ſédiſieux & qui ne ceſſoit de dire à certain abbé bouffoniſte : » Baiſſez la voix, » M. l'abbé : Mais, M. l'abbé, ne » parlez donc pas tant ; vous croyez » être dans une égliſe «.

Rien ne put faire reprendre crédit aux bouffons : les hommes & les femmes en poſſeſſion d'amener & de bannir la mode, n'y alloient plus. La recette des intermèdes Italiens devint très-modique : celle, au contraire, des opéra François groſſiſſoit tous les jours. L'argent, ce nerf de toutes ſortes de guerres, venant à manquer, les bouffons ſonnèrent la retraite & s'en retournèrent en Allemagne. Leur faction pré-

tend qu'ils eussent pu tenir encore ; mais qu'il a fallu les renvoyer » à peu » près comme il fallut autrefois que » Titus renvoyât sa maîtresse, pour » appaiser les Romains «.

D'autres bouffons Italiens ont osé reparoître, en dernier lieu, sur le théâtre de la comédie de leur nation. Le sieur & la demoiselle Deamici y ont exécuté un intermède. Le succès que l'acteur & l'actrice ont eu, a fait craindre que la guerre ne se rallumât ; mais tous les mouvemens qu'on a vus dans cette fermentation ne sont que les derniers feux d'un volcan épuisé.

La retraite des premiers bouffons fut signalée par un coup terrible, par la fameuse lettre de M. Rousseau sur la musique Françoise. Ce misantrope vertueux, ce philosophe singulier se présenta pour faire sentir le mérite des acteurs qu'on venoit de perdre. Il invectiva contre la nation qui renvoyoit les seules personnes dépositaires du vrai goût du chant : il voulut prouver que nous n'avions ni ne pouvions avoir une bonne musique.

Et pourquoi n'en avons-nous point & ne sçaurions-nous en avoir une ?

C'eſt, dit-il, que notre langue n'eſt point, comme celle des Italiens, douce, ſonore, harmonieuſe, ſuſceptible des *molles tournures*. De là, il ſe jette ſur la *rauque dureté de certains morceaux de poëſie*. C'eſt, pourſuit-il, que le concours de nos conſonnes, & ſurtout de nos E muets, *occaſionne trop fréquemment des cadences, ou des modulations fauſſes ou déplacées*; c'eſt que nos muſiciens n'ont pas encore, comme ceux d'Italie, la liberté de s'éloigner du ſens des paroles, pour *exprimer tous les ſentimens & peindre tous les caractères avec tel mouvement qu'il leur plaît*; c'eſt enfin que notre langue, n'ayant point de proſodie, notre muſique ne peut avoir non plus aucun mouvement déterminé pour la meſure.

Les choſes odieuſes & dures qu'annonçoit le bouffoniſte à toute outrance, l'étoient encore moins que le ton âpre & révoltant avec lequel il les rendoit. On fut généralement indigné: les clameurs redoublèrent. On ſaiſit toutes les ſources de ridicule, plaiſanteries, brocards, eſtampes ſatyriques, chanſons. Il n'étoit bruit que de Jean-Jacques.

On célébra ſa pauvreté, ſon galetas, ſon vieux habit, ſes chemiſes ſans manchettes, ſon uſage d'aller ſans épée, ſon mépris pour l'argent & ſa conſtance à faire & à vendre de la muſique. On le joua ſur le théâtre de la comédie Françoiſe, dans la pièce des *Fées*. Il s'y trouva lui-même : il y fit le nouveau Socrate, ſe montrant à tout le monde & applaudiſſant à l'actrice qui ſe moquoit de lui. Les acteurs de l'opéra lui ôtèrent ſes entrées, ſans aucun égard pour ſon *Devin de village*, qui avoit eu le plus grand ſuccès. Ils pouſsèrent encore plus loin la vengeance : à la répétition d'un opéra, ils le firent, dit-on, pendre en effigie à l'orcheſtre. Il crut voir le moment où l'on l'aſſaſſineroit. Le lieutenant de police le fit garder à vue, à la repréſentation d'un certain opéra. Le déchaînement fut tel qu'on compara le bouffoniſte à cet oiſeau nocturne qu'on voit au milieu du baſſin de la fontaine qui eſt à l'entrée du labyrinthe de Verſailles ; oiſeau devenu odieux, pour ſon chant & ſon plumage, à tous ceux de ſon eſpèce. De cette hauteur des branches où ils ſont élevés, ils lui jettent de

l'eau en cent manières différentes.

Mais les perſonnalités ne ſont pas des raiſons; voici celles qu'on donnoit afin de prouver que nous avons une bonne muſique. La meilleure de toutes les muſiques, diſoit-on, eſt celle qui exprime & peint le mieux. C'eſt uniquement à rendre la nature, que doivent ſe rapporter toutes les parties de l'art muſical, la mélodie ou le chant, l'harmonie ou l'accompagnement, le mouvement ou la meſure: or quelle muſique remplit mieux cet objet que la nôtre?

On ne parloit pas de celle des anciens, dont quelques ſçavans racontent tant de merveilles. Ils nous aſſurent que le compoſiteur excitoit toutes les paſſions; qu'il rendoit, à ſon gré, tel homme doux ou furieux, ingénieux ou hébété, chaſte ou impudique. On ſe bornoit à la muſique des Italiens, qu'on trouvoit moins expreſſive que la nôtre, moins pittoreſque, moins remplie de grandes & belles images: on vouloit qu'elle ſe reſſentît de leurs Sénéques & de leurs Plines muſiciens. On repréſentoit la muſique Françoiſe, comme une femme dans

qui tout reſpire la ſimplicité, la nobleſſe, la décence, la raiſon & les graces; & l'Italienne, comme une femme vive, ſémillante, capricieuſe & minaudière.

Les anti-bouffoniſtes paſſoient de l'exiſtence réelle à la poſſibilité d'une bonne muſique Françoiſe.

Selon eux, toute langue eſt ſuſceptible de chant; fût-ce l'Allemande, la Tartare & l'Iroquoiſe. Ce qui conſtitue le chant, diſoient-ils, c'eſt le génie des compoſiteurs, & non le génie d'une langue. Les paroles ne ſont que pour déſigner l'objet » que le muſicien a » dû peindre, le ſentiment qu'il a dû » exciter. Elles ne préſentent que l'ex» plication du tableau; & le tableau » n'en ſeroit pas moins bon, s'il l'é» toit réellement, quand même l'ex» plication ſeroit vicieuſe «.

Avec quelle chaleur on réfutoit ſurtout les projets de réforme de M. Rouſſeau, par rapport à l'accompagnement, à nos ſymphonies, aux duo, aux chœurs, aux monologues, aux voix des acteurs, aux compoſitions de nos muſiciens & de nos poëtes lyriques!

Mais tous les arts ont été pouſſés à leur perfection en Italie ; donc celui du chant, diſoient les partiſans de la muſique Ultramontaine, y a reçu le même dégré de ſupériorité : la muſique Italienne eſt de tous les pays, donc elle doit être auſſi du nôtre ; raiſonnemens qu'on détruiſoit par ceux-ci. Sous Louis XIV, tous les arts ont fleuri ; d'où vient la muſique ſeroit-elle reſtée informe ? Malgré l'exemple de nos voiſins, nous avons rejetté la muſique Italienne ; nous n'avons pas craint d'être ſchiſmatiques à cet égard ; par conſéquent, elle a quelque choſe qui répugne à notre goût & à notre génie. Enfin, quand notre muſique ſeroit évidemment mauvaiſe, il faudroit bien ſe garder d'en prendre une autre ; par la raiſon que les Anglois, pour s'être éloignés du vrai genre dramatique, ne laiſſent pas de goûter le leur & de préférer Shakeſpear à tout ce qu'ils ont eu depuis ; raiſon pitoyable & qu'on auroit paſſé ſous ſilence, s'il ne falloit pas rapporter le pour & le contre.

Cette querelle muſicale étoit tombée, l'animoſité preſqu'éteinte, les brochures oubliées, l'attention des Pa-

riſiens oiſifs tournée vers les affaires importantes de l'Europe ; M. d'Alembert profita de ces momens pour amener enfin la révolution projettée. Il a voulu rendre à la muſique ſa liberté, comme tant d'autres ont tâché, par leurs écrits, d'aſſurer celle du commerce, des mariages, de la preſſe & des toiles peintes.

Mais, en s'élevant contre une ſuperſtition invétérée, contre la ſottiſe de nous faire eſclaves de nos divertiſſemens, il n'embraſſe pas toutes les idées du cenſeur Génevois, regardé comme le perturbateur du repos public. Il n'avance pas, comme lui, que nous n'avons ni ne pouvons avoir une muſique : M. d'Alembert ſe contente de dire que nous n'en avons point, & croit, en même temps, qu'il eſt très-aiſé d'en avoir une.

Quant au premier article, il ſe fonde ſur ce que notre muſique manque d'expreſſion. Il cite, là-deſſus, cet endroit de l'*Encyclopédie* où l'on prouve que le chant de Méduſe dans *Perſée* iroit auſſi bien ſur des paroles d'un caractère tout oppoſé. Cela peut être, lui a-t-on répondu ; mais la muſique Italienne a le

même défaut. » Un air pathétique, » appliqué originairement à un mor- » ceau ſemblable aux fureurs d'Oreſte, » a ſervi depuis, dans l'intermède des » voyageurs, à peindre la gaieté ma- » ligne d'une ſoubrette «.

Quant au ſecond article, M. d'Alembert met le remède à côté du mal. Pour que nous ayons, dit-il, une muſique, il ne s'agit que d'appliquer celle des Italiens à notre langue. Un habile muſicien l'a tenté avec ſuccès ; mais il n'a fait ſon eſſai que ſur une farce, ſur des expreſſions inſipides & baſſes. M. d'Alembert voudroit qu'on fit de la muſique Italienne un plus noble uſage; qu'on déployât autrement ſes richeſſes.

Lorſqu'on la met, remarque-t-il, ſur un langage bas, elle manque ſon but & ne ſçauroit être expreſſive. D'un autre côté, certains bouffoniſtes prétendent qu'elle ne s'aſſujétit point au ſens des paroles & qu'elle ne dépend aucunement du poëte : ſur quoi, ſes ennemis s'écrient, » qu'avant de l'adopter, » il faudroit, du moins, que ſes par- » tiſans fuſſent d'accord ſur les effets » qu'elle eſt capable de produire «.

Toutes ces objections, contre le con-

feil donné par M. d'Alembert, n'ont pas empêché qu'il n'ait eu, tout récemment, ſon exécution en Italie, ſur le théâtre de Parme. On a joint l'opéra François à l'opéra Italien qui, depuis un ſiècle, n'étoit qu'un concert auquel on ne prêtoit aucune attention : des deux genres, on n'en a fait qu'un, & les Parméſans en ont été tranſportés. On ſe flatte, par ce moyen, par cette réunion de la ſublimité de la muſique Italienne avec les graces & le merveilleux de la compoſition du drame François, de toucher de près à la perfection de l'art. L'auteur de cette innovation eſt le célèbre abbé Frugoni. Il a donné deux eſſais, *Hypolite & Aricie* & *Caſtor & Pollux*, ſous le titre des *Tyndarides*. Il vient de paroître ſur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, une nouvelle *cantatrice* Italienne, dont la voix brillante eſt propre à conſoler le reſte du parti bouffoniſte : auſſi les comédiens Italiens n'ont-ils pas héſité à la recevoir à demi-part. Il eſt étonnant que la troupe n'ait pas plutôt ſongé à faire une pareille acquiſition pour ſon théâtre.

Que nous nous ſoyons égarés ou

non ſur la muſique, il eſt certain que l'apparition des bouffons à Paris a dû fournir aux compoſiteurs des idées lumineuſes : elle ne peut tourner qu'au progrès de l'art & au plaiſir de la nation. Lully n'avouoit-il pas en mourant qu'il voyoit plus loin qu'il n'avoit été. Peut-être quelque nouveau génie, organiſé plus heureuſement encore, verra-t-il par-delà le point où la muſique eſt pouſſée aujourd'hui.

Cette réflexion n'eſt point injurieuſe à M. Rameau. On doit lui rendre juſtice. Qui doute qu'à conſidérer le point d'où il eſt parti, il n'ait plus fait qu'il ne reſte à faire. Il honore ſon ſiècle : on doit le regarder comme un homme auſſi ſupérieur dans ſon genre que Deſcartes & Newton dans le leur. Quel muſicien, avant lui, conſidéra ſon art en philoſophe ? Il en a cherché les principes phyſiques. Quelle harmonie ! que de graces dans ſon chant ! Génie créateur (*) & autrement fécond que Lul-

(*) M. Rameau ne fait cas que de l'invention. Etant un jour à dîner avec pluſieurs perſonnes à talent, la converſation tomba ſur l'hiſtoire. M. Rameau, voulant en parler, fit un anachroniſme épou-

ly, rien n'a manqué à sa gloire. A combien de persécutions & de cabales n'a-t-il pas été en bute (*) ?

---

vantable. On se mit à rire. » Messieurs, dit-il, » est-ce une grande gloire de sçavoir un fait ? Il » n'y a qu'à ouvrir un livre : mais en quoi consiste » le mérite ? C'est dans l'imagination & dans le ta- » lent si rare de créer «.

(*) C'est la rage qui dicta ces vers :

Si le difficile est le beau,
C'est un grand homme que Rameau ;
Mais, si le beau, par aventure,
N'étoit que la pure nature,
Dont l'art est l'unique tableau,
C'est un sot homme que Rameau.

LA PEINTURE,

ET

LA SCULPTURE.

LA peinture & la ſculpture ſont ſœurs ; cependant la rivalité les a ſouvent rendues ennemies. Elles ont diſputé vivement & diſputent encore ſur la préſéance.

Chacune vante ſon ancienneté ; le dégré de perfection où elle eſt parvenue ; les grands hommes qu'elle a produits.

L'ancienneté : premier point de conteſtation. La ſculpture a ſon berceau dans les temps les plus reculés. Elle a été en honneur chez les peuples les plus anciens & les plus ingénieux de la terre : chez les Égyptiens ; accoutumés à conſerver la mémoire de leurs rois bienfaiſans, ils élevèrent deux ſtatues coloſſales, l'une à Mœris & l'autre à la reine ſon épouſe : chez les Iſraëlites, témoin la conſtruction de l'arche d'alliance : chez les Grecs ; Dédale y

apporta les premiers principes, & enrichit ſa patrie des découvertes qu'il avoit faites en Égypte : chez les Romains, qui, l'ayant toujours aſſez négligée, la cultivèrent au temps de la république, la portèrent à ſa perfection ſous Auguſte, la virent enſuite languir ſous Tibère, Caïus Caligula & Claude, & reprendre ſon éclat ſous Néron.

La peinture fait remonter ſon origine à ces mêmes peuples. Elle fit peu de progrès en Égypte ; mais elle fut portée à ſon plus haut point dans les célèbres écoles de la Grèce. Elle fleurit à Rome vers la fin de la république & ſous les empereurs : elle tomba avec l'empire Romain, reſta longtemps enſévelie en Occident, ſe refugia chez les Orientaux ; mais elle y fut toujours foible & languiſſante : enfin, l'an 1250, Cimabué la fit revivre à Florence.

Nous avons pluſieurs morceaux de peinture antique. Le plus conſidérable eſt à Rome, dans la vigne Aldobrandine : il repréſente un mariage. Cet antique eſt d'un grand goût de deſſein, mais ſans intelligence de groupes ni de clair-obſcur.

Il en eſt de la peinture & de la

ſculpture comme de tous les arts d'imitation. Elles ont une origine très-ancienne, parce que, ces arts étant ſenſibles, on a dû les inventer ſans beaucoup d'effort. Mais qu'importe le temps de leur naiſſance. Laiſſons aux ſçavans le ſoin d'en fixer l'époque, & d'aſſigner, à l'une ou à l'autre, la ſupériorité à cet égard. Il nous ſuffit de ſçavoir qu'en Occident on attribue à l'amour l'invention de toutes deux. On travailla d'après l'idée d'une jeune Grecque, qui, frappée de voir la figure de ſon amant tracée ſur le mur par l'ombre que faiſoit une lampe, en ſuivit exactement les contours.

Laquelle de la peinture ou de la ſculpture a le plus approché du point de perfection? Second objet de diſpute.

La peinture a été informe dans les commencemens; le temps l'a perfectionnée. D'abord on ne peignoit qu'à freſque & à détrempe, avec un petit nombre de couleurs. Cet uſage a ſubſiſté longtemps, juſqu'à ce qu'un peintre Flamand, nommé Jean Van-eyck, trouva la manière de peindre à l'huile; manière beaucoup plus délicate &

plus durable. Celle de peindre avec du crayon de couleur eſt une invention de nos jours (*). Il y a une infinité de manières de peintures. On a eſſayé d'en faire ſur du marbre blanc, avec des teintures particulières & propres à le pénétrer : on en fait avec des laines & des ſoies, qui ſont des broderies ou tapiſſeries travaillées à l'aiguille ou au métier : on en fait encore ſur des étoffes de ſoie blanche ou ſur des toiles de coton blanc, en y employant ſeulement des teintures qui pénétrent ces étoffes.

La ſculpture a tenu la même marche que ſa rivale : elle a fait des progrès avec le temps. D'abord, on a travaillé ſur la terre & ſur la cire, qui ſont des matières flexibles & plus aiſées à traiter que le bois & la pierre. Bientôt on a choiſi, pour avoir des ſtatues, les arbres les moins ſujets à ſe corrompre

(*) Le paſtel a cela d'admirable, qu'on le quitte, qu'on le reprend, qu'on le retouche, & finit tant qu'on veut. Outre qu'il eſt commode, il eſt auſſi d'une exécution facile. On en fait ſur-tout uſage pour les portraits. On couvre ceux où l'on l'a employé, d'une glace tranſparente qui leur ſert de vernis, & qui adoucit & lie en quelque ſorte les couleurs.

& à être endommagés des vers ; comme le citronnier, le cyprès, le palmier, l'olivier, l'ébène, la vigne, &c. : enfin les métaux, l'ivoire, les pierres les plus dures, furent employés ; le marbre surtout devint la matière la plus précieuse & la plus estimée pour ces sortes d'ouvrages.

Dire actuellement quelles productions sont le plus finies, de celles de la peinture & de la sculpture, quel art de ces deux a le plus atteint le dégré de perfection dont chacun est susceptible; c'est ce que plusieurs écrivains n'ont pas osé décider. Rollin est du nombre. Il a cru se tirer d'embarras, en s'étendant sur l'utilité & les agrémens de l'un & de l'autre. L'abbé Desfontaines dit » que les peintres & les sculpteurs se » sont attribués successivement la pré- » férence, selon qu'un art a prévalu » sur l'autre, en différens temps, & » que l'égalité est revenue aussitôt » qu'il s'est trouvé d'habiles ouvriers » dans l'une & l'autre profession. «.

Les plus habiles peintres décident eux-mêmes la question. Plusieurs d'entr'eux conviennent aujourd'hui que la sculpture a presque toujours été pous-

ſée plus loin que la peinture : cette différence ſe fait ſentir de nos jours plus que jamais. Ce n'eſt pas aux peintres qu'il faut s'en prendre, mais à leur art : il eſt infiniment plus difficile que celui des ſculpteurs.

Les parties de la peinture exigent la plus grande pureté de deſſein dans l'exécution, l'enthouſiaſme qui appartient à la compoſition & à la nobleſſe du choix & des caractères. Il faut de plus, dans la peinture, la couleur, qui, ne ſe trouvant pas bien maniée, eſt ſeule capable de nuire à la régularité de ces mêmes parties. L'effet, la perſpective aërienne, les plans qui y ſont attachés, la perſpective démonſtrative, rendent cet art de la plus grande difficulté.

La peinture & la ſculpture ont fait imaginer la gravure. Cet art ne cède en rien aux deux autres pour la perfection & l'agrément. Les anciens ont pouſſé très-loin la gravure, quoiqu'ils n'aient pas connu les eſtampes : cette découverte eſt moderne, & nous en ſommes redevables à un orfévre Florentin.

Mais laquelle de la peinture ou de

la ſculpture a le plus fourni de grands hommes ? troiſième ſujet de conteſtation.

Les peintres trouvent, dans les plus beaux jours de la Grèce, un Apelle, un Zeuxis, un Parrhaſius. Le premier eſt encore moins connu par ſon talent, qui le fait mettre à la tête des peintres, que par la gloire qu'il avoit d'être le ſeul qui eût le droit de peindre Alexandre. Ce fameux conquérant l'eſtimoit, & l'aimoit juſqu'à venir dans ſon attélier & ſe rendre familier avec lui. La grace & l'élégance du pinceau d'Apelle le déceloient ſi bien, que Protogêne, peintre de Syracuſe, en voyant quelques traits d'une extrême délicateſſe deſſinés ſur une toile, s'écria, *Apelle eſt venu me voir*, quoiqu'il n'eût aucune autre indication & qu'il ne l'attendît point (*). Le même peintre, après la mort d'Alexandre, manqua de ſuccomber à la fureur de ſes rivaux qui l'accusèrent d'avoir deſſein

(*) Un cordonnier ayant trouvé à redire à une ſandale, Apelle ſe remit à l'ouvrage & la réforma. Ce cordonnier, flatté, s'ingéra de cenſurer mal à propos une jambe : de-là le proverbe *ne ſutor ultra crepidam* Que chacun ſe borne à ſon métier.

d'attenter à la vie de Ptolemée, roi d'Égypte. Échappé au ſupplice, il ſe retira à Éphèſe, où il compoſa ſon admirable tableau de la calomnie.

Zeuxis ſaiſiſſoit la nature dans toute ſa vérité. Il pouſſa ſi loin la magie de l'art, qu'ayant repréſenté des raiſins dans une corbeille, des oiſeaux ſéduits vinrent pour becqueter les grapes.

Perſonne n'a mieux entendu que Parrhaſius la partie du deſſein, l'art d'exprimer les paſſions de l'ame. Il s'acquit une grande réputation par ſon tableau ſur le peuple d'Athènes. Cette nation aimable & biſarre, timide & fière, douce & violente, humaine & injuſte, conſtante & volage, étoit repréſentée avec tous les traits diſtinctifs de ſon caractère.

Zeuxis & Parrhaſius étoient rivaux & s'appellèrent en défi. Le premier montra ſon tableau repréſentant des raiſins: le ſecond ayant produit le ſien, Zeuxis impatient s'écria, *Tirez donc ce rideau*; & c'étoit ce rideau même qui faiſoit le tableau. Zeuxis s'avoua vaincu, puiſqu'il n'avoit trompé que des oiſeaux, & que Parrhaſius l'avoit ſéduit lui-même.

Les ſculpteurs comptent pour eux Phidias, Lyſippe, Praxitèle.

L'intelligence de l'optique a rendu Phidias célèbre. Sa Minerve, vue de près, révolta les connoiſſeurs, &, miſe au lieu de ſa deſtination, enleva tous les ſuffrages. Son Jupiter olympien paſſa pour le plus grand effort de l'art: on diſoit que, pour rendre avec tant d'expreſſion la divinité, il falloit qu'il fût inſpiré par la divinité même. Après la bataille de Marathon, il travailla ſur un bloc de marbre que les Perſes, dans l'eſpérance de la victoire, avoient apporté pour ériger un trophée, & choiſit pour ſujet *Néméſis*, qui humilioit les hommes ſuperbes.

Lyſippe étoit contemporain & ſtatuaire d'Alexandre. Lui ſeul, ainſi qu'Apelle, pouvoit repréſenter ce rapide conquérant. Son plus beau morceau, qui eſt un homme ſortant du bain, faiſoit le principal ornement des *Thermes* conſtruits à Rome par Agrippa. Tibère, l'ayant fait enlever pour en orner ſon palais, fut forcé de le reſtituer au peuple, qui ne pouvoit ſupporter la privation de ce chef-d'œuvre.

Tout prenoit une vie & des graces ſous le ciſeau de Praxitèle. Il repréſenta, en marbre, les Graces elles-mêmes, Cupidon & ſa mère : il fit deux ſtatues de Vénus, mais une principalement dont les habitans de Gnide furent poſſeſſeurs. Les anciens ont encore vanté ſa ſtatue de Phryné. On ne ſçavoit auquel de ſes ouvrages donner la préférence. Ayant permis à la courtiſane Phryné de choiſir le plus beau, elle s'y prit d'une manière ſingulière pour ne pas ſe méprendre. Elle fit annoncer à ce célèbre artiſte que le feu étoit à ſon attélier. Dans ce moment, tout hors de lui-même, il s'écria : *Je ſuis perdu, ſi les flammes n'ont point épargné mon Satyre & mon Cupidon.* Phryné, inſtruite du ſecret de Praxitèle, le raſſure ſur cette fauſſe allarme, & l'oblige de lui donner le Cupidon.

Les peintres du ſiècle d'Auguſte n'ont encore aucune ſupériorité ſur leurs rivaux du côté du nombre. Pour voir la peinture dans tout ſon éclat, & victorieuſe peut-être de ſa rivale, il faut deſcendre au temps des Médicis. Quels hommes que Michel-Ange, Raphaël, le Corrège ; le Titien !

La manière du premier eſt fière & terrible : il ſacrifioit tout à la force & à l'expreſſion. On a prétendu ridiculement qu'il avoit attaché un homme en croix & qu'il l'avoit tué, pour mieux exprimer le Chriſt mourant.

Raphaël s'eſt immortaliſé par ſon tableau de la Transfiguration, qui eſt à Rome, & par la gallerie du Vatican. On reconnoît ce grand maître à la hardieſſe de ſa main, aux contours coulans de ſes figures, à ce goût élégant & gracieux qu'il mettoit dans toutes ſes productions (*).

Le Corrège reçut ſes pinceaux des mains des graces : elles préſidèrent à tout ce qu'il fit. La nature s'eſt peinte elle-même dans tous ſes ouvrages. Il ne connut ni l'art, ni l'antique, ni la nouvelle Rome, ni Veniſe, ni d'autre pays que le Modenois ſa patrie. Il tient tout de ſon génie & de ſon propre fond, ſes belles compoſitions, ſon grand goût de deſſein, ſon coloris en-

(*) Il mourut à trente-ſept ans, épuiſé par la paſſion qu'il avoit pour les femmes, & mal gouverné par les médecins, qui ne ſçurent pas la cauſe de ſon mal.

chanteur, ſon pinceau ſi tendre & ſi moëlleux (*).

Le Titien eſt parfait dans la partie du coloris & pour l'intelligence du payſage. Il faut l'excepter du nombre de tant d'artiſtes malheureux. Il eut de la fortune & s'en fit honneur, vivant avec les grands & les recevant à ſa table. Son caractère doux & liant lui procura de vrais amis. Il vécut juſqu'à quatrevingt-dix-neuf ans, toujours content, toujours enjoué, n'ayant point connu les chagrins qui abbatent l'ame ni les maladies qui détruiſent le corps.

Les ſculpteurs, contemporains de ces grands maîtres, ne forment pas une ſuite auſſi conſidérable d'excellens artiſtes, quoiqu'on en trouve pluſieurs qui ſoutenoient la gloire de l'art; ne

(*) Il ne ſe douta de ſon talent, qu'à la vue d'un tableau de Raphaël, qu'il examina bien, & s'écria: *Ed io anche ſono pittore; Et moi auſſi je ſuis peintre.* Il vivoit du peu d'argent qu'il retiroit de ſes tableaux; encore s'en privoit-il ſouvent pour aſſiſter des malheureux & ſes parens pauvres. Il mourut d'une pleureſie, cauſée pour avoir, durant les chaleurs de l'été, fait beaucoup de chemin à pied, dans l'empreſſement qu'il avoit d'apporter à ſa famille indigente une ſomme de deux cent livres, fruit de ſon travail.

fût-ce que Michel-Ange, génie vaſte, grand peintre, meilleur ſculpteur, architecte ſublime.

Sous Louis XIV, la ſculpture cédoit encore, pour la fécondité, à la peinture, ſa rivale, à l'exception du Puget, de Girardon & d'un petit nombre d'autres, qui ſont ceux qu'on peut oppoſer au Pouſſin, à Le Brun, à Le Sueur, à Jouvenet, à Mignard, à Boulogne, à Vander-Meulen & à cette foule d'excellens maîtres qui vivoient dans le même temps?

Après les quatre plus beaux ſiècles du monde, après ces âges heureux, il ſeroit imprudent de parler du nôtre. Dans quelle décadence ſont, pour la peinture, les écoles Romaine, Florentine, Lombarde, Vénitienne, Allemande, Flamande, Hollandoiſe! La nôtre jette encore de l'éclat; mais ne doit-elle point à leur abbaiſſement une partie de ſa ſplendeur, la ſupériorité qu'elle a ſur toutes les écoles de l'Europe & l'empreſſement de tous les princes à fixer à leur cour nos artiſtes, en les comblant de diſtinctions?

Ce que je dis des peintres d'à préſent, on peut l'appliquer, à plus forte

raiſon à nos ſculpteurs : les uns & les autres méritent des louanges. Quoique la balance entr'eux ne ſoit peut-être pas égale, on peut les faire contraſter, mettre Bouchardon, Pigale, Adam, Falconet, Vaſſé, en regard avec Carles-Vanloo, Boucher, de la Tour, Tocqué, peintres admirables, chacun dans ſon genre, & qui nous conſolent de la perte que nous avons faite de Largiliere, Le Moine, de Troy & Rigaud.

Les graveurs s'élèvent au niveau des autres artiſtes. Nous avons de dignes ſucceſſeurs des Audran, des Chereau & des Drevet.

Au lieu de diſputer ſur la prééminence de la peinture & de la ſculpture, diſpute au fond très-inutile, les artiſtes feroient mieux de chercher à les réunir à l'exemple des anciens. Cet aſſemblage préſentoit aux yeux un ſpectacle charmant, & relevoit le mérite de l'un & de l'autre art. Il y avoit moins de baſſe jalouſie de profeſſion. On voyoit des ſculpteurs n'eſtimer leurs ouvrages, que parce que des peintres y avoient mis la main. En effet, on rapporte que, pour donner de l'éclat &

l'air naturel à une ſtatue, on y faiſoit anciennement appliquer, par une main habile, le vernis & la couleur.

Cependant, de quelque jalouſie d'état dont les peintres & les ſculpteurs aient été dévorés en différens temps; quelque rivalité qu'il y ait eu de peintre à peintre ou de ſculpteur à ſculpteur, jamais le public, à l'exception de la haine extrême de Michel-Ange pour Raphaël, & de Le Brun pour Le Sueur, n'a vu, de leur part, des ſcènes trop vives. S'ils écrivoient moins rarement, ils en donneroient peut-être d'auſſi ſingulières & d'auſſi fréquentes que celles dont tant de gens de lettres nous rendent témoins tous les jours. Les peintres, les ſculpteurs & les graveurs ne forment qu'une même académie. *Le mérite ſeul y donne l'entrée, & ce n'eſt pas une ſociété de gens oiſifs & de diſcoureurs inutiles.*

QUERELLES

QUERELLES

DE

DIFFÉRENS CORPS.

J'entens, par ce terme, & les corps religieux, & tout corps qui fait une profession particulière de science ou de littérature. Tantôt ces corps ont eu de grands démêlés les uns avec les autres ; tantôt un particulier a combattu seul contre un corps. Cette troisième division aura deux parties. Nous mettrons, dans l'une, les combats de la première espèce, & dans l'autre, ceux de la seconde.

QUERELLES
DE
DIFFÉRENS CORPS.

PREMIERE PARTIE.
QUERELLES
DE CORPS A CORPS.

L'UNIVERSITÉ DE PARIS,
ET
LES RELIGIEUX MENDIANS.

Il faut rapporter cette querelle à l'année 1228, au temps de la minorité de saint Louis, & de la régence de la reine Blanche. L'ardeur de ces religieux pour avoir des chaires de théologie, & l'éloignement de l'université

pour le partage de ſes prérogatives, & l'augmentation du nombre des profeſſeurs, furent cauſe de cette diſpute. Les religieux n'eurent garde de vouloir l'emporter à force ouverte ſur un corps qui les craignoit & les haïſſoit; mais ils profitèrent habilement des circonſtances pour faire réuſſir leurs entrepriſes.

Ils choiſirent le temps où l'univerſité, mécontente du gouvernement qui ne lui faiſoit point juſtice du meurtre de quelques-uns de ſes écoliers, commis par des ſoldats, avoit ceſſé d'elle-même ſes fonctions, & s'étoit diſperſée en différentes villes du royaume. La raiſon pour laquelle on ne l'avoit point écoutée dans ſes demandes, étoit la néceſſité de mettre un frein à la violence des écoliers alors querelleux, emportés, d'une débauche outrée; bravant à l'envi les loix, les mœurs, toutes les bienſéances; toujours aux mains avec les bourgeois, ou avec le guet; enhardis à ce déſordre par leurs privilèges & par l'impunité, & d'autant plus coupables, que la plupart d'entr'eux n'étoient pas dans leur première jeuneſſe. On étoit communément ſur les

bancs à l'âge où l'on occupe aujourd'hui les premières places de l'état (*).

Les dominicains ſurtout avoient à cœur de mettre à profit la diſperſion des membres de l'univerſité. Du moment qu'ils la virent tranſférée, partie dans la ville de Reims, partie dans celle d'Angers, ils ſe firent recevoir docteurs, & obtinrent une chaire de théologie. L'univerſité ayant été rétablie quatre ans après, non ſeulement ils demeurèrent en poſſeſſion de cette chaire, mais ils voulurent encore en avoir une ſeconde. L'univerſité fit un décret pour les en empêcher. Elle ordonna » qu'aucun couvent de régu-

(*) On voit combien les écoliers étoient redoutables par la vengeance qu'ils tirèrent, l'an 1304, d'un prévôt de Paris qui en avoit fait pendre un. Ce prévôt fut obligé de leur faire ſatisfaction par ordre de la cour, & d'aller à Rome pour obtenir ſon abſolution. L'official de Paris avoit donné un mandement par lequel il enjeignoit à tous les curés » d'al» ler en proceſſion, avec le peuple, à la maiſon du » prévôt, contre laquelle ils jetteroient des pier» res, en diſant : Retire-toi, maudit ſatan, re» connois ta méchanceté ; fais réparation à l'égliſe » notre mère, dont tu as bleſſé la liberté : autre» ment, que ton partage ſoit avec Dathan & Abi» ron, que la terre engloutit tout vivans ".

FLEU. *Hiſt. eccleſ.* t. 19. p. 84.

» liers n'auroit, dans ſon corps, deux
» chaires de docteurs régentant en-
» ſemble, ſans toutefois prétendre
» qu'ils ne fuſſent point libres de faire
» à leurs confrères autant de leçons
» qu'ils jugeroient à propos. «

Les dominicains s'élevèrent contre ce règlement. L'univerſité en fit un autre, » portant que perſonne ne ſe-
» roit admis au doctorat qu'il n'eut ju-
» ré auparavant d'obſerver les conſti-
» tutions qu'elle avoit dreſſées. « Nouvelle réſiſtance de la part des dominicains. On s'aigrit, on cabale, on ſe répand en injures. L'univerſité chaſſe de ſon corps les dominicains, & les déclare excommuniés.

Le décret fut, ſelon l'uſage, publié dans toutes les écoles. Les bedeaux, chargés de l'aller ſignifier à celle des frères prêcheurs, coururent de grands riſques. A peine s'étoient-ils mis en devoir de remplir leurs fonctions, que
» les frères, qui étoient là en grand
» nombre, ſe jettèrent ſur les bedeaux
» avec de grands cris, & les ayant
» chargés d'injures, arrachèrent le pa-
» pier des mains de celui qui le liſoit,
» & en frappèrent un autre juſques à

» effuſion de ſang. Le recteur y vint » lui-même avec trois maîtres-ès-arts; » mais il ne fut pas mieux reçu, & » s'en retourna ſans rien faire (*) «.

Les dominicains, pour ſe venger de l'univerſité, la décrièrent autant qu'ils purent, la chargèrent d'accuſations atroces, d'avoir voulu renverſer la religion avec l'état religieux, » d'avoir » fait des ſtatuts contre dieu & l'égliſe » univerſelle, & des conſpirations » contre l'honneur du roi, & le bien » du royaume «: mais toutes ces invectives, toutes ces horreurs, n'étouffoient point en eux le deſir de rentrer dans le corps qu'ils diffamoient.

Pour y être rétablis, ils s'adreſsèrent au comte de Poitiers, à la reine Blanche, & principalement au pape. Ils obtinrent, d'Innocent IV, une commiſſion, adreſſée à l'évêque d'Evreux, qui, pour l'exécuter, délégua un chanoine de Paris. Ce chanoine, nommé Luc, étoit à la dévotion des moines, & les ſervit avec une impétuoſité ſingulière. Sans citer, ſans appeller en

(*) *Fleu. Hiſt. eccl. t.* 17. 499.

jugement aucun membre de l'univerſité, ſans écouter ſes défenſes, & prendre aucune information d'elle, » il » ſuſpendit de leurs fonctions tous les » docteurs en théologie, en droit & » médecine, & tous leurs écoliers, & » fit publier cette ſuſpenſe dans toutes » les paroiſſes de Paris. «

L'univerſité, pour juſtifier ſa conduite, ſe hâta de répandre des copies multipliées de ſon décret contre les dominicains. Elle écrivit, l'an 1253, une lettre circulaire à tous les évêques du royaume, afin de les engager à la ſecourir dans les circonſtances préſentes.

Les princes, pluſieurs évêques, le pape lui-même, s'étoient déclarés contr'elle. Les frères prêcheurs & mineurs ne deſiroient rien tant que de la voir humiliée; mais, au milieu de leur triomphe, ils eurent un grand ſujet de mortification. Ce même pape, Innocent IV, juſques-là ſi favorable aux réguliers, leur devint tout à coup contraire. On lui fit ouvrir les yeux ſur leur marche ſourde, ambitieuſe, intéreſſée. Il mit, par une décrétale, des bornes à leurs prétentions: il défendit aux ré-

guliers » de recevoir, les dimanches » & les fêtes, des paroiſſiens dans leurs » égliſes, de leur adminiſtrer le ſa- » crement de pénitence ſans la per- » miſſion des curés, de prêcher, dans » leurs égliſes, pendant l'office paroiſ- » ſial, ni d'aller prêcher dans les pa- » roiſſes s'ils n'y étoient appellés par » les curés, ni de faire aucune fonction » hiérarchique. «

Les dominicains furent ſurtout conſternés : leur général ordonna des prières dans toutes leurs égliſes. On rapporte qu'à celle de Rome, pendant que les religieux récitoient dévotement les litanies, un d'eux apperçut la ſainte vierge ſur l'autel avec l'enfant Jéſus, lui diſant pluſieurs fois : *Mon fils exaucez-les.* En effet, le pape mourut ; delà ce proverbe de la cour de Rome : *Seigneur, préſervez-nous des litanies des frères prêcheurs.*

Le décret d'Innocent IV rendit les jacobins moins ardens à preſſer leur rétabliſſement dans l'univerſité : ils ne reprirent leur première vivacité que ſous le pontificat d'Alexandre IV. Ce pape révoqua la décrétale de ſon prédéceſſeur. Il donna bulles ſur bulles

pour étendre l'empire des réguliers ; mais il trouva toujours de l'oppoſition en France de la part de l'univerſité.

Le nom de dominicains, de cordeliers, de religieux mendians la révoltoit. Obſtinée à les rejetter tous également de ſon ſein, elle chargea de ſa cauſe Guillaume de Saint-Amour docteur célèbre, un des hommes les plus ſinguliers de ſon temps. Il réſiſta courageuſement à tous ces corps, & fit tête au pape lui-même.

Guillaume de Saint-Amour étoit d'un village de ce nom, dans le comté de Bourgogne ; un canonicat de Beauvais fit toute ſa fortune. Sa plume & ſes efforts continuels pour démaſquer les moines, étoient ſon principal mérite : c'eſt un des moins mauvais écrivains du treizième ſiècle : nous avons de lui trois ouvrages contre les religieux mendians. Le premier eſt intitulé, *du Phariſien & du Publicain* ; le ſecond, *des Périls des derniers temps* ; le troiſième, *Collections de l'écriture ſainte*.

Le livre *des Périls des derniers temps* fit ſurtout beaucoup de bruit ; il eſt compoſé avec adreſſe. L'auteur commence par y proteſter qu'on n'en doit

faire l'application à perſonne, qu'il eſt bien éloigné de vouloir décrier aucun ordre approuvé par l'égliſe; mais cette proteſtation eſt une ruſe, un moyen pour mieux aſſurer les coups qu'il porte aux religieux mendians.

Entr'autres propoſitions remarquables dans cet ouvrage, on y trouve les ſuivantes : » Tous ceux qui prê-
» chent ſans miſſion ſont de faux pré-
» dicateurs, quand même ils feroient
» des miracles. Il n'y a, dans l'égliſe,
» de miſſion légitime que celle des
» évêques & des curés; les évêques
» tiennent la place des apôtres, les
» prêtres des ſoixante-douze diſciples.
» On dira que, pour prêcher, il ſuffit
» d'avoir l'autorité; mais le pape ſe
» feroit tort à lui-même, s'il troubloit
» les droits de ſes frères les évêques.
» L'unique moyen d'arrêter la prédi-
» cation des faux apôtres, eſt d'em-
» pêcher qu'ils ne reçoivent leur ſub-
» ſiſtance; ce ſecours leur manquant,
» ils ceſſeront bientôt de prêcher. Si
» l'on demande quel mal y a-t-il de
» mendier ſon néceſſaire? je réponds
» que ceux qui veulent vivre par la
» mendicité deviennent flatteurs, mé-

» disans, menteurs; & si l'on dit que
» c'est une perfection de tout quitter
» pour J. C. & de mendier ensuite, je
» soutiens que la perfection consiste
» à tout quitter, & à suivre Jésus-
» Christ en l'imitant dans la pratique
» des bonnes œuvres, c'est-à-dire, en
» travaillant, & non pas en mendiant.
» On ne trouve nulle part que Jésus-
» Christ, ou ses apôtres, aient men-
» dié : ils travailloient de leurs mains
» pour subsister : les loix humaines
» même condamnent les mendians
» valides. Pourquoi souffrir dans l'é-
» glise ce qui va contre la police des
» états ? Les villes sont nécessairement
» surchargées par cette quantité ridi-
» cule & honteuse de monastères des
» mendians. Doit-on ainsi consacrer
» l'oisiveté ? c'est elle, c'est un exté-
» rieur pharisaïque, c'est l'esprit de
» charlatanerie, qui met à contribu-
» tion la simplicité des fidèles. «

Le même auteur veut qu'on reconnoisse à ces traits les religieux mendians, carmes, jacobins, cordeliers, augustins, (car tous les autres, capucins, récollets, minimes, n'avoient pas encore paru). Ils font semblant,

dit-il, » d'avoir plus de zèle pour le » ſalut des ames, que les paſteurs or- » dinaires. Ils ſe vantent d'avoir ren- » du à l'égliſe de grands ſervices. Ils » flattent les hommes par intérêt, & » demeurent volontiers dans les cours » des princes. Ils uſent d'artifice pour » ſe faire donner des biens temporels, » ſoit pendant la vie, ſoit à la mort. » Ils font la guerre aux vérités qui leur » déplaiſent, & s'efforcent de les faire » condamner. Ils plaident pour ſe faire » recevoir, ne veulent rien ſouffrir, » ſe fâchent quand on ne leur fait pas » bonne chère : malheur à quiconque » les examine & les éclaire de près ; » ils excitent contre lui les puiſſances » temporelles. Quoique ſéparés, par » état, du monde, ils s'y mêlent de » tout, font diſpoſer à leur gré des » bénéfices & des dignités eccléſiaſti- » ques. «

Quelque vive que ſoit cette ſatyre contre les religieux mendians, elle n'étoit pas cependant l'apologie de ces religieux bien rentés, à qui leur vœu d'obéiſſance procure le plus grand deſpotiſme, & leur vœu de pauvreté des revenus conſidérables.

S. Thomas d'Aquin, & S. Bonaventure, prirent chacun la défenſe de leur ordre. Ils donnèrent l'apologie de la mendicité volontaire, & ſoutinrent qu'elle étoit une des vertus évangéliques ; que ceux qui la pratiquoient quoique valides, ayant dans leurs mains une reſſource contre l'indigence, devoient être préférés à tous les autres pauvres ; que les religieux mendians étoient horriblement colomniés ; qu'ils ne ſçauroient être à charge au public, l'inſtruiſant, le prêchant, & l'édifiant ſans ceſſe.

Toutefois ſaint Bonaventure inſiſte peu ſur ce dernier point : il ſe plaint même, dans ſon livre de *la pauvreté de Jéſus-Chriſt*, *& de l'apologie des pauvres*, de ce que de ſon temps les frères mineurs avoient dégénéré. Il leur reproche de ſe mêler de trop d'affaires ; de rechercher des ſépultures & des teſtamens, s'attirant par là l'indignation des curés ; de faire élever à grands frais des bâtimens magnifiques ; d'être à la fois contemplatifs & intrigans ; de ſe rendre importuns, odieux même à leurs hôtes ; d'oſer demander l'aumône avec cet air d'empire & ces

inſtances réitérées, » qui font craindre » aux paſſans la rencontre des corde- » liers, comme celle des voleurs. «

L'abbé Fleuri remarque fort ſenſément, » que le plus mauvais effet de » cette apologie des religieux men- » dians, eſt de leur avoir rendu le tra- » vail des mains odieux, & fait croire » que la mendicité eſt plus honora- » ble « ; c'eſt ainſi qu'ils ont pris le change. Un poëte à dit à ce ſujet, dans une épître ſur l'agriculture :

J'aime aſſez ſaint Bénoît, il prétendit du moins
Que ſes enfans tondus, chargés d'utiles ſoins,
Méritaſſent de vivre en guidant la charrue,
En creuſant des canots, en défrichant des bois:
Mais je ſuis peu content du bon homme François;
Il crut qu'un vrai chrétien doit gueuſer dans la rue,
Et voulut que ſes fils, robuſtes fainéans,
Fiſſent ſerment à Dieu de vivre à nos dépens.

Une juſtice pourtant qu'on doit rendre à ces religieux, c'eſt qu'ils ne mendient pas tous par beſoin. Quelques-uns, ſelon la réflexion de l'auteur des *Eſſais hiſtoriques*, ne vont quêter, de porte en porte, que pour ne pas s'enorgueillir de leurs richeſſes.

Non contens de cette réfutation des écrits de Guillaume de Saint-Amour,

les frères prêcheurs & mineurs voulurent rendre ſa perſonne ſuſpecte à toutes les puiſſances de l'Europe. Ils voyoient bien qu'il étoit le plus grand obſtacle à leur rentrée dans l'univerſité. Pour le perdre, ils l'accusèrent d'avoir compoſé des libèles diffamatoires contre le pape.

Quelque fauſſes que fuſſent ces accuſations, Saint-Amour fut obligé de rendre compte de ſa conduite, de ſe juſtifier tantôt devant l'évêque de Paris, tantôt dans un ſermon qu'il fit à l'égliſe des SS. Innocens, tantôt dans une aſſemblée d'évêques des provinces de Sens & de Reims.

Autant les religieux mendians le perſécutoient, autant l'univerſité cherchoit à le défendre. Elle eut voulu principalement lui faire trouver grace à la cour de Rome. Pour empêcher qu'il n'y fut condamné lui & ſes ouvrages, elle y envoya l'élite de ſes docteurs, du nombre deſquels étoit ce même Guillaume de Saint-Amour.

Les députés avoient deux objets : le premier étoit de ſauver la condamnation du *Traité des périls des derniers temps ;* & le ſecond, de ſolliciter vi-

vement celle du livre de l'*Evangile éternel*, par Jean de Parme, alors général des frères mineurs, livre rempli de visions extravagantes, & moins digne de cenſure que de mépris.

Mais cette députation fut prévenue par celle que firent également les dominicains. Ils déférèrent au pape le livre des *Périls des derniers temps*, & cet ouvrage fut condamné avant même l'arrivée des députés de l'univerſité, comme *inique*, *criminel*, *exécrable*; néanmoins les députés continuèrent leur route. S'étant rendus dans la petite ville d'Agnanie où étoit le pape, il n'y eut que Saint-Amour qui tint ferme, tous les autres ſouſcrivirent à la condamnation de ſon livre. Il ſe défendit ſi bien qu'il fut renvoyé abſous.

Cependant à peine eſt-il en chemin, pour revenir à Paris, qu'il reçoit une lettre du pape qui lui défend de paroître en France, & d'y jamais enſeigner & prêcher. Ces ordres étoient appuyés d'une autre lettre au roi ſaint Louis, pour le prier de tenir la main à leur exécution. Le docteur vit l'orage groſſir de toutes parts, & ſe refugia dans ſon village de Saint-Amour. C'eſt

à ce ſujet que Jean de Meun, dans ſon roman de la *Roſe*, dit :

Eſtre banni de ce royaume,
A tort comme fut maître Guillaume
De Saint-Amour, qu'hypocriſie
Fit exiler par grande envie.

Le pape, qui condamna cet ennemi des mendians orgueilleux de leur état, & ce digne ſoutien de l'univerſité, ſi célèbre depuis par ſon collège de Sorbonne, étoit ce même Alexandre IV dévoué totalement aux moines ; qui, pour établir, ou pour étendre leurs privilèges, ne ſe laſſoit point de fulminer des bulles ; qui donna celle *quaſi lignum vitæ ;* qui excommunioit indifféremment profeſſeurs, écoliers bedeaux, défenſeurs des droits de leur corps ; qui traitoit de libèles diffamatoires des repréſailles permiſes, des pièces juſtificatives, quelques vérités rendues trop durement peut-être.

A force de menaces & de cenſures, il vint à bout de faire recevoir les religieux mendians dans l'univerſité ; mais elle ne les admit à ſon corps, par un décret du 21 février 1259, qu'à condition qu'ils auroient toujours le der-

nier rang dans les actes & dans les assemblées. Ce pape mourut l'an 1261 ; la paix ne fut bien rétablie qu'alors dans l'université.

LES DOMINICAINS,

ET

LES CORDELIERS.

Ils se sont réciproquement anathématisés. On a, de part & d'autre, élevé autel contre autel, école contre école.

Et comment ces deux corps eussent-ils pu ne pas se porter une haine implacable? Leurs prétentions étoient les mêmes. Ils se disputoient tous les deux la direction de la conscience de nos rois, & celle des empereurs de la maison d'Autriche, au grand regret des peuples, qui n'eussent voulu aucun religieux pour confesseur de leur prince, & qui se plaignoient de cet usage, comme on le voit dans quelques manuscrits secrets qui nous restent de ce temps. Ils se disputoient le titre d'inquisiteurs, & la barbarie sacrée de faire brûler des malheureux. Ils se disputoient l'appui des grands, & la confiance aveugle du peuple; la multiplicité des couvens; le despotisme dans les universités; les

chaires les plus distinguées pour la prédication ; les premières dignités ecclésiastiques, évêchés, cardinalats, papeauté même. Leur jalousie produisit toutes leurs querelles.

Les deux factions de scotistes & de thomistes, occupées sans relâche à se combattre & à se détruire, employèrent à l'envi toutes sortes de sophismes, de raisonnemens intelligibles, de clameurs, d'invectives & même de coups. Elles embrassèrent plusieurs questions aussi futiles que souvent agitées, & qui n'ont aucun rapport à celles qu'on se propose de traiter. On abandonne à des esprits vétilleux le soin d'exposer & de faire entendre clairement ce que c'est que les *quiddités*, *l'universel* de la part de la chose, & l'*universel* de la part de la pensée.

Une des plus considérables disputes qui se soient élevées, est celle de l'immaculée conception de la sainte vierge. Un dominicain, nommé Jean de Monçon, docteur & professeur en théologie, esprit inquiet & turbulent, jaloux de se faire un nom dans l'école, soutint publiquement à Paris en 1387, dans la salle de saint Thomas, des thè-

ſes où ſe trouvoient quatorze propoſitions que l'on accuſoit d'erreur, & entre ces propoſitions trois ou quatre contraires au ſentiment de la conception immaculée.

Ce docteur ſoutenoit non ſeulement que la vierge avoit été conçue dans le péché originel, mais que c'étoit une erreur contre la foi que de prétendre qu'elle ne l'eut pas été. Une pareille opinion alloit directement contre celle des franciſcains. Ils ſoutenoient, d'après Jean Scot, que la vierge avoit été exempte du péché originel. Voici comme le docteur Subtil avoit raiſonné pour établir ce ſentiment. » Dieu a pu » ſauver la vierge du péché originel, » il a pu ne l'y laiſſer qu'un moment, » il a pu encore l'y laiſſer quelque » temps, & dans le dernier inſtant la » purifier «. Il apportoit des raiſons de ces trois poſſibilités, & concluoit ainſi » : Dieu ſçait lequel de ces trois » il a fait ; mais il ſemble convenable » d'attribuer à Marie ce qui relève davantage ſa gloire, s'il n'eſt contraire » ni à l'écriture, ni à l'autorité de l'égliſe «.

Cependant les cordeliers indignés

de l'audace du fougueux dominicain, réfutèrent les propoſitions de ſa thèſe, engagèrent l'univerſité à le pourſuivre, à l'accabler de ſes plus rigoureuſes cenſures. Elle voulut que Monçon ſe rétractât, & Monçon n'en fit rien. Alors elle le condamne, déclare les propoſitions qu'il avoit défendues *téméraires, ſcandaleuſes, & contraires à la piété des fidèles.*

D'un autre côté, l'évêque de Paris, *Pierre d'Orgemont*, excommunie le dominicain ; ordonne que ce religieux ſoit pris, arrêté, livré à la juſtice ſéculière. On s'attendoit que l'inquiſition la préviendroit ; mais le père inquiſiteur étoit un dominicain, & bien en prit à ſon confrère. Monçon ſe fit des partiſans : la perſécution augmenta : les uns furent obligés de ſe rétracter de la manière la plus humiliante ; d'autres furent mis en priſon ; pluſieurs ſe dérobèrent, par la fuite, au dernier ſupplice. Un évêque d'Evreux, confeſſeur du roi Charles IV, ne fut pas à l'abri, par ſa place, d'eſſuyer des mortifications.

De peur que les ſentimens de Monçon ne vinſſent à prévaloir, l'univerſité fit un décret par lequel elle ſépara de

ſon corps quiconque ne condamneroit pas avec ſerment les idées de ce religieux ; & ordonna qu'à l'avenir, pour recevoir des dégrés, on feroit le même ſerment. Les thomiſtes refusèrent de le prêter, dans la perſuaſion que cette cenſure donnoit atteinte à leur doctrine. Sur ce refus, les dominicains furent chaſſés de la faculté, & n'y entrèrent que l'an 1401, par la médiation du roi, à condition néanmoins qu'ils obéiroient au décret.

Monçon, condamné par cette même faculté & par l'évêque de Paris, en appelle au ſaint ſiège. Clément VII nomme des commiſſaires ; mais le dominicain voyant qu'ils ne lui ſont pas favorables, quitte l'obédience afin de ſe venger, & ſe range à celle d'Urbain. C'eſt à ce redoutable compétiteur de Clément que le ſéditieux moine conſacra ſes fureurs, & ſa plume ſi féconde en libèles.

Dans la ſuite cette diſpute de l'immaculée conception a pluſieurs fois été renouvellée. Elle a cauſé de grands troubles dans les univerſités, à la cour de Rome, dans pluſieurs conciles. Chaque parti ſaiſiſſoit les circonſtances qu'il

qu'il croyoit favorables : mais, les règlemens faits ſur cette matière tant conteſtée, ont laiſſé la choſe indéciſe.

Si, d'une part, le concile de Baſle s'eſt déclaré pour la conception immaculée & en a fait un décret ; de l'autre côté, celui de Trente n'a rien oſé prononcer ſur le fond de cette queſtion. Le concile laiſſe à chacun la liberté de prendre l'affirmative ou la négative : ſeulement il dit qu'il ne comprend pas la vierge dans la malédiction générale du péché originel, & qu'il faut s'en tenir là-deſſus aux conſtitutions de Sixte IV. Or, Sixte IV, quoique de l'ordre des franciſcains, & l'ennemi naturel des thomiſtes, a ſuſpendu ſes foudres, a laiſſé le monde chrétien libre de croire ou ne pas croire l'immaculée conception.

Sur la fin du ſeizième ſiècle, le jéſuite Maldonat voulut la faire enviſager comme un problême, & l'univerſité de Paris, au contraire, comme un article de foi. Quelques évêques ſe mirent du parti du jéſuite : celui de Paris, nommément Pierre de Gondi, excommunia le ſyndic & le doyen de la faculté. Ces docteurs en appellèrent comme

d'abus au parlement. La cauſe y fut plaidée en préſence de l'évêque. Le parlement ordonna que les deux docteurs ſeroient abſous *ad cautelam*, & n'alla pas plus loin. Le pape, Grégoire XIII, confirma la ſentence de l'évêque de Paris.

Les théologiens ſoutiennent aujourd'hui communément la conception immaculée ; mais ils la défendent comme une opinion pieuſe & non de foi. Ni l'écriture, ni les ſaints pères n'ont excepté clairement la vierge de la loi portée contre tous les hommes.

Les ſtigmates de ſaint François ont encore été le ſujet d'une querelle entre les dominicains & les cordeliers. Ceux-ci ne connoiſſent point de prodige plus grand ni de mieux avéré. Leur patriarche, diſent-ils, abſorbé dans la contemplation, exténué de jeûnes & de veilles, l'imagination embraſée de l'amour des ſouffrances, vit deſcendre rapidement du haut du ciel un ſéraphin à ſix aîles ardentes & lumineuſes. Entre les aîles étoit un homme attaché à une croix, les mains & les pieds étendus : deux aîles s'élevoient au-deſſus de la tête du ſéraphin, deux lui ſervoient

pour voler, & les deux dernières couvroient ſon corps : cinq raïons partirent des cinq plaies du crucifié, & vinrent aboutir aux cinq mêmes parties du corps de François. La viſion finit, & les marques des cloux reſtèrent aux mains & aux pieds du ſaint, tels qu'il les avoit vus dans l'image du crucifix. Ses mains & ſes pieds ſembloient avoir été percés de coups dans le milieu : les têtes des cloux ſe voyoient au-dedans des mains & au-deſſus des pieds, & les pointes étoient repliées de l'autre côté & enfoncées dans la chair. A ſon côté droit paroiſſoit une cicatrice rouge comme d'un coup de lance, & ſouvent elle jettoit du ſang.

Quelque ſoin que prit François de cacher ſes ſtigmates, il ne put empêcher qu'on ne vît ceux des mains & des pieds ; mais la plaie de ſon côté reſta longtemps cachée. Ce ne fut que par artifice que trois de ſes frères l'apperçurent : frère Léon ſurtout la vit à n'en pouvoir douter. » Cet homme, » d'une ſimplicité merveilleuſe, & » compagnon du ſaint, lui maniant » les épaules à cauſe du mal qu'il y » ſentoit, paſſa la main par ſon capu-

» ce & toucha la plaie par haſard ; ce
» qui cauſa au ſaint homme une gran-
» de douleur. Depuis ce temps, pour
» couvrir cette plaie, il porta des fé-
» moraux qui remontoient juſqu'aux
» aiſſelles ; mais les frères qui lavoient
» ſes caleçons, ou ſecouoient ſa tu-
» nique de temps en temps, les trou-
» voient enſanglantés. Enfin, après
» la mort, la plaie du côté parut évi-
» demment comme les autres «.

Conteſter un fait qui paroiſſoit auſſi évident, c'eſt ce que les dominicains n'osèrent entreprendre. Ils imaginèrent de partager avec leurs rivaux une gloire qu'ils ne pouvoient leur arracher. Ils produiſirent une ſainte de leur tiers ordre, Catherine de Sienne, & ſoutinrent qu'elle avoit été favoriſée des ſtigmates auſſi bien que ſaint François.

Ce n'eſt pas que, pour fonder leur opinion, ils fuſſent difficiles en preuves. Ils n'en avoient d'autres que le témoignage de la ſainte & celui de ſon confeſſeur. Elle lui écrivoit : » Vous
» ſçavez, mon père, que je porte les
» ſtigmates du ſeigneur Jéſus ſur mon
» corps, par ſa miſéricorde... J'ai vu

» le Seigneur attaché en croix deſ-
» cendant ſur moi avec une grande
» lumière ; & , par l'impétuoſité de
» mon eſprit qui vouloit aller au-de-
» vant de ſon créateur , mon petit
» corps a été contraint de s'élancer.
» Auſſitôt, des cinq cicatrices de ſes
» ſacrées plaies , j'ai vu tomber ſur
» moi cinq rayons de ſang , qui ten-
» doient à mes mains , à mes pieds
» & à mon cœur «.

Les prétentions des dominicains révoltèrent l'ordre de ſaint François. Il ne voulut admettre aucun partage de gloire : il écrivit fortement contr'eux & ſoutint que le privilège de ſon fondateur étoit un privilège excluſif. Les franciſcains s'adreſsèrent à Rome pour avoir raiſon de l'inſulte qu'ils croyoient leur avoir été faite.

Le Pape alors régnant, Sixte IV, avoit été de leur ordre. Il prit en main leur cauſe , & décida qu'il n'appartenoit qu'à ſaint François d'avoir été marqué des ſtigmates ; que Catherine de Sienne n'avoit point reçu ſur ſon corps cette impreſſion miraculeuſe. Il défendit , en même temps , ſous des peines très-grièves , de peindre les

images de cette ſainte avec les ſtigmates.

Les cordeliers victorieux affectèrent depuis de les mettre dans celles de leur patriarche. Aux portes & dans l'intérieur de la plupart de leurs maiſons, on voit ce ſaint avec les marques de ſa glorieuſe prérogative.

Les franciſcains, dit Sponde, euſſent dû moins diſputer pour leur fondateur & mieux l'imiter. C'eſt à Dieu ſeul à décider de la préſéance des ſaints: perſonne ne doit mettre le ſien au-deſſus de celui des autres.

En tout & partout les frères prêcheurs & mineurs ſe ſont déclarés la guerre. Leur jalouſie réciproque a même quelquefois fait répandre du ſang. Témoin l'aventure cruelle de Savonarolle à Florence: s'il y fut brûlé, c'eſt par l'attention qu'eurent les cordeliers de ſoulever la ville contre ce dominicain, de le décrier dans leurs ſermons, de perſécuter, dans ſa perſonne, tous ceux de ſon ordre. On vit alors des ſcotiſtes & des thomiſtes s'offrir chacun d'entrer dans les braſiers allumés pour preuve de l'excellence de leur doctrine, & ſe vanter de faire des miracles.

Par bonheur tout ce zèle s'eſt ralenti peu à peu, tellement qu'il n'eſt plus queſtion aujourd'hui de ces diſputes.

L'UNIVERSITÉ,

ET

LE COLLÈGE ROYAL.

Ce collège a toujours été pour l'univerſité un objet odieux. Dans tous les temps & dans toutes les circonſtances, elle s'eſt oppoſée au bien & à la gloire de ce lycée. Il lui fit ombrage dès le moment qu'il fut érigé par François premier.

Ce monarque voulant donner à cet établiſſement tout l'éclat dont il étoit ſuſceptible, engagea les ſçavans les plus diſtingués de l'Europe à venir dans ſa capitale ; il les plaça dans ce collège. Son idée étoit d'animer de leur eſprit la jeuneſſe Françoiſe, de faire de Paris une ſeconde Athènes.

Il en vouloit principalement au mauvais goût des ſiècles précédens. On ſçait quelles étoient alors les études de l'univerſité, & ſon jargon barbare, de combien de misères pédanteſques & ridicules on chargeoit la tête des jeu-

nes gens, combien on leur donnoit de fauſſes idées. Ces lumières confuſes étoient pires que l'ignorance; encore, pour apprendre à balbutier dans les élémens des langues & des ſciences, faloit-il payer chèrement des maîtres.

Ceux de l'univerſité mettoient à prix leurs leçons publiques. François premier, pour obvier à ces inconvéniens, établit le collège royal. Les premières chaires que l'on fonda furent pour les langues. Des hommes de beaucoup de mérite expliquoient *gratis* les auteurs originaux, Hébreux, Grecs & Latins.

Les ſucceſſeurs du monarque, reſtaurateur des lettres en France, ont preſque tous ajouté quelque choſe à la gloire de ſon établiſſement. Ce collège qui, dans ſon origine, n'avoit que deux profeſſeurs, en compte aujourd'hui dix-neuf: deux pour l'Hébreu; deux pour le Grec; deux pour les mathématiques; deux pour la philoſophie Grecque & Latine; deux pour l'éloquence Latine; quatre pour la médecine, la chirurgie, la pharmacie & la botanique; deux pour la langue Arabe; deux pour le droit canon; un pour la langue Syriaque.

Plus l'on avoit beſoin d'hommes de génie qui élevaſſent celui de la nation, qui appriſſent aux jeunes gens à penſer, à juger, à ſentir le mérite des bons auteurs, plus les ſuppôts de l'univerſité de Paris tenoient aux anciens uſages, s'oppoſoient à ce qu'on mit au grand jour leur ignorance, & le délire de leurs confrères.

Ils ne virent qu'avec rage des étrangers ouvrir des écoles publiques, cauſer la déſertion des leurs, diminuer leur gain, & leur ravir l'eſtime & la conſidération du public. Point de moyen, point de ruſe qu'ils n'employaſſent pour renverſer cet établiſſement dans ſa naiſſance ; mais le voyant toujours ſoutenu par le prince, ils changèrent l'objet de leurs prétentions : ils conſentirent que les profeſſeurs royaux enſeignaſſent ; mais ils voulurent que le collège royal ne fut point diſtingué des autres, qu'il fit corps avec eux, qu'il fut ſoumis aux mêmes uſages, aux mêmes règles, aux mêmes ſtatuts.

Ce n'étoit point là l'intention de François premier, qui recommandoit expreſſément que ſon collège n'eut rien de commun avec l'univerſité. Malgré

cela, toujours ardente à faire valoir ſes prétentions, toujours contredite & jamais rebutée, elle conſerve encore les mêmes?

La première démarche qu'elle fit pour empiéter ſur le collège royal, & l'aſſervir, s'il étoit poſſible, fut vers l'an 1533. Elle préſenta requête au parlement de Paris, tendante à ce qu'il fut défendu aux profeſſeurs royaux d'interpréter la bible ſans s'être auparavant préſentés à l'univerſité, ſans avoir reçu d'elle cette permiſſion. Ils furent aſſignés pour être ouis avec le ſyndic de la faculté de théologie, Noël Béda.

Le ſyndic plaida lui-même pour elle: il prétexta le motif qui la faiſoit agir, l'amour du bien public, le zèle pour la religion, & le mépris dans lequel tomberoit la verſion vulgate; les profeſſeurs royaux ne ceſſant point de répéter: *ainſi porte le texte Hébreu; c'eſt ainſi qu'on lit dans le Grec des ſeptante*, & s'attachant à des éditions faites la plupart en Allemagne » par des » juifs ou des luthériens; par conſé- » quent très-capables d'altérer les tex- » tes originaux «.

Après le plaidoyer du ſyndic, l'a-

vocat des professeurs royaux, nommé Marillac, fit voir le ridicule d'attaquer, pour cause de religion, des hommes jusqu'alors irréprochables à cet égard ; de leur intenter un procès non parce qu'ils nuisoient, mais parce qu'ils pouvoient nuire ; de les renvoyer à un tribunal subalterne après avoir été approuvés par le souverain ; de vouloir les soumettre, pour la signification des termes Hébreux ou Grecs, à d'autres hommes d'une ignorance profonde là-dessus, & dont quelques-uns traitoient de sortilèges les langues sçavantes.

On ignore quelle fut la décision du parlement : mais les professeurs continuèrent leurs exercices indépendamment de l'université de Paris, & sous la protection immédiate du roi.

Elle recommença ses plaintes l'année suivante 1534, à l'occasion d'un Allemand choisi pour être professeur d'éloquence Latine. Les principaux, ou grands maîtres de ces collèges, trouvèrent cette élection indécente, & voulurent un François. Latomus, ou Le Masson (c'étoit le nom de l'Allemand), mandoit au célèbre Erasme », les prin- » cipaux de plusieurs collèges frémis-

» ſent de la fondation que je remplis ;
» leur jalouſie eſt ſi grande qu'elle ſe-
» roit capable de faire repentir le meil-
» leur ouvrier de s'en être chargé. Je
» me ſuis cependant endurci, & j'ai
» marché juſqu'à ce jour aſſez heureuſe-
» ment. Je me flatte que l'établiſſement
» du collège royal ne ſera pas lui-même
» peu utile à l'univerſité de Paris, par
» les progrès qu'il fera faire aux lan-
» gues & aux beaux arts «. Il fut en-
couragé par Eraſme, & par les autres profeſſeurs royaux en commerce de lettres avec ce beau génie, dont François premier eut bien voulu faire l'acquiſition pour le mettre à la tête du collège royal.

Sous Henri II, l'univerſité crut avoir trouvé le moment favorable de renverſer l'ouvrage du roi, ſon prédéceſſeur. Il s'étoit élevé quelques diſputes entre les écoliers ; elles avoient dégénéré en ſéditions. Ils s'aſſembloient au pré-aux-Clercs pour ſe battre ; beaucoup de gens ſans aveu ſe joignoient à cette jeuneſſe fougueuſe ; ils ſe répandoient enſuite dans pluſieurs quartiers de la ville ; il en réſultoit un grand déſordre ; l'univerſité s'y plaiſoit : quand

il fut au comble, elle en rejetta toute la faute ſur les profeſſeurs royaux.

Elle les accuſa d'avoir fait naître, ou d'avoir fomenté la ſédition, prétendit qu'il y auroit toujours du trouble tant qu'elle n'auroit point inſpection ſur eux. Pour les aſſujettir à ſes règlemens, elle préſente requête au roi; mais elle eſt déboutée de ſa demande par le crédit du cardinal de Lorraine, protecteur de Ramus & du mérite. Irritée de ce refus, elle porta l'affaire au parlement.

Il en prend connoiſſance: craignant que ces diſputes d'écoliers, dont quelques-uns affichoient des placards très-ſéditieux, n'aient des ſuites plus fâcheuſes, il ordonne qu'ils ne paroiſſent nulle part en troupe, que toutes les écoles publiques ſoient fermées, tant celles de l'univerſité, que celles des profeſſeurs royaux. L'arrêt étoit encore plus mortifiant pour elle que pour ceux-ci. Ils étoient payés par le roi: au contraire, les profeſſeurs de l'univerſité perdoient tout en perdant leurs écoliers. Auſſi fit-elle promptement une députation au roi, pour l'aſſurer qu'elle & les profeſſeurs royaux étoient également inno-

cens de ces émeutes, qu'ils étoient au déſeſpoir de cette diviſion parmi les écoliers. Le monarque reçut favorablement les députés, & daigna les reconnoître pour *bons & fidèles ſujets.* L'univerſité rentrée en grace avec la cour, célébra cet événement par une proceſſion ſolemnelle, & par des harangues latines.

Elle fit encore, l'an 1568, pluſieurs entrepriſes contre les profeſſeurs royaux. Comme elle craignoit toujours qu'un homme verſé dans le Grec & dans l'Hébreu ne fut hérétique ou pire encore, elle dreſſa une profeſſion de foi pour la leur faire ſigner; voulant mettre un frein au progrès de l'héréſie: elle étoit excuſable du moins quant au motif; mais elle paſſa ſon pouvoir, en exigeant qu'en conſéquence de cette ſignature les profeſſeurs royaux fuſſent ſoumis à *ſes loix, ordonnances, & ſtatuts.*

Elle alla plus loin, elle voulut qu'avec eux leurs écoliers ſignaſſent cette même profeſſion de foi. Rien de plus ridicule qu'une telle prétention.

La troiſième choſe qu'exigea l'univerſité, c'eſt que les profeſſeurs royaux

iroient à ſes proceſſions. Elle ordonna qu'ils euſſent à ſe rendre aux Mathurins au jour marqué. Ils y furent ; mais ils proteſtèrent contre cette nouveauté, & dirent qu'ils ne s'étoient mis en marche que par reſpect pour le roi, & par égard pour leur préſident, le cardinal de Lorraine. Il y eut quelques altercations au ſujet du rang qu'ils tiendroient à la proceſſion. Lorſqu'ils eurent donné leur conſentement à tout, ils ajoutèrent que c'étoit ſans préjudice des droits & prérogatives de leur collège.

L'univerſité, pour être autoriſée dans ce qu'elle faiſoit, ſollicita promptement un arrêt du parlement. Elle en obtint un très favorable le 21 août de cette même année 1568. Il porte » que » tous ceux qui enſeignent & enſeigneront & feront lecture, tant ès » écoles privées que publiques, même les lecteurs du roi, principaux, » régens, précepteurs, pédagogues, » officiers, ſuppôts de ladite univerſité, ſeront de la religion catholique, apoſtolique & romaine, & » obéiront aux loix, ſtatuts & ordonnances de ladite univerſité, tant en

» vie, mœurs, que décence des ha-
» bits, aſſiſteront le recteur, ès actes
» chétiens & catholiques; & où il s'en
» trouvera qui n'auront voulu & ne
» voudront encore de préſent, obſer-
» ver & garder ce que deſſus, à ladite
» cour permis & permet au recteur de
» ladite univerſité, & autres qu'il ap-
» partiendra, pourvoir en leurs places
» autres perſonnes de la qualité que
» deſſus «.

On fit lecture de l'arrêt, dans une aſſemblée de l'univerſité, au milieu des plus grandes acclamations; mais le triomphe ne fut que paſſager. On ne voit nulle part que l'arrêt ait été, par la ſuite, en vigueur, & que les profeſſeurs royaux ſoient reſtés ſous le joug.

Pour les y maintenir, l'univerſité s'intrigua encore en 1625. Elle profita de quelque déſordre qu'on lui rapporta s'être paſſé dans le collège Royal, & d'une conteſtation élevée entre deux aſpirans à la chaire de Ramus. Le recteur voulant connoître de ce déſordre s'y tranſporte. On l'y reçoit très-mal: il prétend qu'on l'a inſulté: plainte ſur le champ, de ſa part, au parlement.

Il demande réparation, appuie beaucoup sur l'importance d'incorporer dans l'université les professeurs royaux, d'empêcher qu'ils ne trafiquent de leurs chaires, & de les mettre toutes au concours. A l'égard des deux contendans qui prétendoient à celle de Ramus, l'université donnoit l'exclusion à l'un, parce qu'il n'étoit pas de son corps, & demandoit encore que le parlement la maintint dans cette prétention. Elle gagna sur tous les points par un arrêt du mois d'août 1626.

On lit, dans cet arrêt, que la cour de parlement » enjoint auxdits pro-» fesseurs du roi de garder les règle-» mens, statuts & ordonnances de la-» dite université ; de rendre au rec-» teur, ès disputes & autres actions, » l'honneur & le respect qui est dû à » sa dignité ; d'assister aux processions, » assemblées & autres actes de l'uni-» versité, quand ils seront mandés par » ledit recteur ; ordonne qu'à la re-» quête du procureur général, il sera » informé des contraventions qui ont » été faites «.

Les professeurs royaux sçachant que le parlement leur avoit toujours été

contraire, ſe doutoient bien qu'ils auroient du deſſous dans les nouvelles chicanes qu'on leur faiſoit; ils gagnèrent le conſeil. Il intervint de ce tribunal un arrêt du 18 mars 1633, qui paroît avoir toujours été ſuivi depuis: » Il ordonne que les lecteurs & profeſſeurs royaux ſeront tenus de reconnoître le grand-aumônier pour leur ſupérieur; fait défenſes au recteur & à l'univerſité de le troubler en cette qualité; ſauf au recteur & à l'univerſité, en cas que les profeſſeurs royaux vinſſent à enſeigner quelque choſe contre la religion & l'état, d'en donner avis à ſa majeſté «.

La direction du collège Royal eſt paſſée entre les mains du ſecrétaire d'état, ayant la maiſon du roi dans ſon département. Le grand-aumônier de France n'a plus aujourd'hui d'autre fonction, à l'égard des profeſſeurs royaux, que celle de recevoir leur ſerment, après lequel ils prennent poſſeſſion de leurs charges, avec la qualité de conſeillers du roi. Ce qui donna lieu à ce changement, c'eſt l'indiſcrétion du cardinal Barberin, grand-au-

mônier, qui, donnant ſans aucun choix les chaires du collège Royal, l'avoit ſingulièrement avili.

L'arrêt du conſeil de 1633 a ſi bien été le terme de toutes les diſputes, qu'on ne trouve rien, pas même dans les actes de l'univerſité, qui prouve qu'elle ait depuis exercé la moindre juriſdiction ſur les profeſſeurs royaux, & qu'elle les ait appellés à ſes proceſſions. Ils font un corps totalement ſéparé d'elle.

Sous le miniſtère de M. de Maurepas, elle voulut faire revivre ſes prétentions: la circonſtance étoit favorable. L'érudit Couture ſe trouvant à la fois membre du collège Royal, & recteur de l'univerſité, le fit vaquer un jour de proceſſion. L'univerſité ne manqua pas d'en prendre acte; elle mit dans ſes regiſtres que tous ſes écoliers, & ceux du collège Royal avoient eu congé.

Les profeſſeurs royaux ſe plaignirent à M. de Maurepas. Il fit rayer l'endroit qui les avoit choqués, & mettre à la marge que la rature avoit été faite ſous les yeux du miniſtre. L'hiſtorien du collège Royal, M. l'abbé Goujet, eut dû rapporter cette anecdote.

Il eſt étonnant que, malgré la protection de la cour, les profeſſeurs royaux aient reſté juſqu'au règne de Louis XIII ſans être réunis dans un même lieu pour y donner leurs leçons. Auparavant, ils enſeignoient dans divers collèges.

Henri IV projettoit de leur faire élever un bâtiment magnifique; le terrein même fut déterminé; c'étoit celui des collèges de Tréguier & de Cambrai. La maiſon devoit avoir de grandes ſalles pour les leçons publiques; des logemens commodes pour les profeſſeurs; une cour de dix-huit toiſes de long & de douze de large, ornée d'une fontaine; un vaiſſeau de toute la longueur du bâtiment, pour y placer la bibliothèque royale. On deſtinoit à cette maiſon trente mille livres de rente; beau projet, & dont l'exécution eut prévenu toutes les plaintes dans leſquelles s'exhalent les profeſſeurs royaux. La mort funeſte de ce bon roi les priva d'un père. Son ſucceſſeur fit bâtir dans l'emplacement arrêté. Le 28 août 1510, il poſa la première pierre: mais l'édifice eſt reſté imparfait.

On a voulu, en dernier lieu, tranſ-

porter les exercices des profeſſeurs royaux à l'hôtel de Nevers, rue de Richelieu, où eſt à préſent la bibliothèque du roi. Ils devoient y avoir leur logement & une augmentation de gages. Pluſieurs d'entr'eux s'oppoſèrent à cette tranſlation, & les choſes ſont reſtées dans leur premier état.

Louis XIV, ce monarque libéral, magnifique envers les gens de lettres Francois, & même à l'égard des ſçavans étrangers, n'a rien fait pour le collège royal ni pour ſes profeſſeurs.

Louis XV vient de faire revivre, en leur faveur, un privilège pour l'impreſſion de leurs ouvrages : c'eſt le même dont jouiſſent les trois académies de Paris.

On demande ſouvent de quelle importance peuvent être certaines chaires du collège royal, puiſque ſouvent les profeſſeurs manquent d'écoliers. C'eſt beaucoup s'il en ſort quatre ou cinq, chaque année, qui ſçachent l'Hébreu, le Syriaque ou l'Arabe. Mais ne ſuffit-il pas qu'une chaire ait le moindre genre d'utilité, pour être précieuſe dans une capitale. L'intelligence de l'Arabe & du Syriaque peut faciliter

le commerce avec le Levant (*).

Dans les univerſités, on montre ſans doute la langue & l'éloquence Latine. Les profeſſeurs royaux, chargés de cette partie, n'ont pas le même objet. Leur but eſt de prendre les jeunes gens au ſortir du collège, de leur former l'eſprit & le goût, lorſqu'ils ſont le plus en état de juger & de ſentir, comme autrefois, dans Athènes, on le pratiquoit aux académies. Malheureuſement les ſalles du collége royal ſont la plûpart déſertes.

Quoique le goût des langues ſoit paſſé, leur utilité pourroit bien y faire revenir. La fondation du collège royal, célébrée par tant de harangues, tant de vers, tant de tableaux allégoriques, mérite d'être ſoutenue. On attend, de la ſageſſe du miniſtère, de voir réaliſer les eſpérances qu'il a données.

(*) On rapporte, d'un profeſſeur Arabe (M. Petit de la Croix) qu'il ſauva, en 1685, la France d'un traité frauduleux que les tripolitains alloient faire avec elle. Ils voulurent le corrompre, & lui offrirent une ſomme conſidérable, pour mettre, dans le traité, *écus de Tripoli*, au lieu d'écus de France: ce qui auroit produit une différence de plus de cent mille livres; trait qui fait d'autant plus d'honneur à ce profeſſeur royal, que la prévarication n'eut jamais pû être ſoupçonnée.

LES CORDELIERS, ET LES CAPUCINS.

La forme d'un capuchon & une barbe ont causé cette querelle séraphique. Elle a duré trente ans. Toute l'Italie y est entrée, papes, cardinaux, princes, mais sur-tout princesses célèbres par leur dévotion & par leur beauté.

Le P. Zacharie *Boverius*, capucin, a donné les annales de cette véritable guerre civile, dans l'ordre de S. François. C'est d'après cet historien, qui se croit au-dessus de tout soupçon d'avoir exagéré les choses, que l'auteur, protestant de la guerre séraphique, les a décrites. Nous nous garderons bien de garantir tous les faits, & nous tâcherons même d'adoucir l'âpreté de son fiel.

Un cordelier, nommé frère *Matthieu de Bassy*, très-homme de bien, mais de vues bornées, s'entretenoit un jour, avec plusieurs de ses compagnons, du grand

grand ſaint François. L'un faiſoit ſaint François ſupérieur à Jeſus-Chriſt même, parce qu'il avoit éclairé plus d'aveugles, redreſſé plus de boiteux, tant *hommes que bêtes*, chaſſé plus de diables des corps des poſſédés, & reſſuſcité plus de morts. L'autre aſſuroit que ſaint François avoit tué le fils aîné d'un médecin, pour avoir la gloire & la ſatisfaction de le reſſuſciter. Celui-ci contoit, de la meilleure foi du monde, que frère Benoît d'*Arreze*, ayant été jetté dans la mer par des matelots, en avoit été retiré par ſaint François, qui, après l'avoir tranſporté au paradis terreſtre, & l'y avoir fait regaler par Elie & par Enoch, le remit dans ſon vaiſſeau pour morguer ceux qui l'en avoient fait ſauter. Celui-là diſoit myſtérieuſement que frère *Jean des Vallées*, par grace ſpéciale de ſaint François, ſentoit, de quatorze lieues loin, l'odeur de la venue du frère *Juniperus*, dont le grand amuſement conſiſtoit à jouer, avec un enfant, à la *baſcule* ou *hauſſe qui baiſſe*. On n'oublia pas cette échelle blanche que ſaint François a indiquée à ſes enfans, pour les faire monter tout droit au ciel, non plus que ce privilège

de tous les Franciſcains, d'être préſervés des malins tours du diable (*).

Un ſeul cordelier gardoit un profond ſilence. On alloit lui en demander la raiſon, lorſqu'en ſoupirant, il laiſſa tomber ces mots : *Peut-on, en ſureté de conſcience, être cordelier & porter cette ſorte d'habit.* C'eſt du ſien dont il parloit. Quelque ſérieux qu'on eut gardé juſques-là, on ne put s'empêcher de rire. Notre cordelier ne ſe déconcerta point : il répéta les mêmes paroles, & fit impreſſion.

Il conta comme l'habit des Franciſcains n'étoit point le véritable habit de ſaint François, & donna, pour démonſtration de la choſe, pluſieurs portraits qu'on avoit de ce patriarche, & ſur-tout ſon ſaint habit qu'on gardoit à Aſſiſe. L'habit des cordeliers, répétoit-il ſouvent, n'eſt qu'un habit toléré par les papes. Chacun alloit lui faire

(*) Privilège ſi certain, que le miniſtre *Creg*, qui en étoit inſtruit, étant tombé dans une *carbonnière ſous terre*, & ayant été ſaiſi ſur le champ par une légion de diables ſous la forme de *Cyclopes enfumés*, ſe délivra d'eux, en s'écriant : *Ego ſum franciſcanus, domini diaboli, ego ſum franciſcanus ;* » Je ſuis » cordelier, meſſieurs les diables, je ſuis cordelier «.

des objections, lorſque l'heure de garder le ſilence ſonna.

Frère *Matthieu de Baſſi*, plus viſionnaire que les autres, fut celui dont l'imagination ſe frappa le plus de ce qu'il avoit entendu dire. Il y rêve nuit & jour. Son eſprit ne devint tranquille que quand on lui eut crayonné la forme du véritable habit de ſaint François. On lui deſſina une eſpèce de froc, joint à un long capuce en pointe. A la vue de cette ébauche, frère *Matthieu* ſe ſentit tout embraſé. Pendant la nuit, ſaint François ne manqua pas de lui apparoître préciſément avec un capuchon pointu. Cette apparition fut pour frère Matthieu une raiſon de plus de quitter bien vîte le ſien : mais, comment parvenir à faire cet échange ?

Il apperçoit, dans ſa chambre, une vieille & craſſeuſe tunique : il la prend ; il y joint un capuchon long & pointu, ſe revêt de cet accoutrement, ſe ſerre enſuite d'une groſſe corde, gagne, le plus doucement qu'il peut, les murs de ſon couvent de *Monte-Falcone*, & les franchit d'un ſaut. Une croix de bois à la main, il prend la route de Rome, aſſuré que le pape lui accordera ce

qu'il n'eut pas osé demander, je veux dire, la permission de porter un capuchon pointu.

Malheureusement pour le frère Matthieu de Bassi, la nuit qu'il s'étoit échappé de son couvent, il faisoit un grand clair de lune. Les paysans apperçoivent le fugitif, le prennent pour un vagabond. Craignant qu'il n'en veuille à *leurs poulaillers*, ils crient, de toutes leurs forces, *à l'aide, au secours; voici un larron, un voleur de poules.* On accourt de partout, *les uns armés de bâtons, les autres de fourches ou de bêches*: on arrête le pauvre frère, on le garotte. Mais, quelqu'un ayant représenté que ce pourroit bien être un dévot hermite qui se seroit égaré, que sa patience même & sa croix de bois le prouvoient assez, frère Matthieu fut relâché.

Cette aventure ne lui fit point perdre courage. Il vit bien qu'il y avoit, dans tout cela, du diable intéressé à détourner le bien que feroient un jour les capuchons pointus. Il continua sa route de Rome. Il se jette aux pieds de Clément VII: » Saint père, lui dit-» il, je suis un prêtre, bien qu'indigne, » de l'ordre des frères mineurs. Mon

» plus grand desir seroit d'observer à
» la lettre la règle de notre séraphique
» patriarche ; mais le puis-je ? Il est
» constant, par les anciens monumens
» de l'ordre, que saint François ne
» portoit qu'un vil habit, avec un ca-
» puce pyramidal joint immédiate-
» ment à l'habit, sans scapulaire ; de
» même que votre sainteté me voit
» revêtu. Qu'il plaise donc à votre
» sainteté me permettre de porter cet-
» te forme d'habit, de vivre dans quel-
» que hermitage, & d'aller par le mon-
» de prêcher la parole de Dieu «.

Clément VII lui accorda sa demande, à cette seule condition qu'il se présenteroit, une fois tous les ans, à son provincial, dans le temps du chapitre des frères mineurs de l'observance. La permission du pape n'étoit que de vive voix ; mais frère Matthieu ne voulut pas attendre un bref qu'il eût pu obtenir facilement, de peur de paroître se défier de la providence.

Décidé, par le pape, cordelier réformé, il ne songea plus qu'à remplir sa mission. Il choisit la Marche d'Ancône pour le théâtre de son zèle. Il alloit partout prêchant contre l'habit des

cordeliers. D'abord il paſſa pour fou. Les petits enfans s'amuſoient de lui : *les uns lui jettoient de la boue ou des pierres ; les autres le tirailloient rudement par ſon capuce, qu'ils faiſoient pirouetter en cent manières différentes.*

Cependant frère Matthieu brûloit d'impatience d'aller à Aſſiſe y voir, en original, le capuce de ſaint François : ſatisfaction qu'il ſe donna. Au lieu d'un capuce, il en vit pluſieurs, qu'il révéra très-profondément, tant de ſaint François que de ſes compagnons. Comme il avoit les yeux attachés partout, dans ce moment d'enthouſiaſme, il obſerva que les capuces étoient un peu différens du ſien : auſſitôt il le réforma ſur ces modèles.

Le temps où les cordeliers tenoient leur chapitre étant arrivé, frère Matthieu fut ſe préſenter à ſon provincial, ſelon l'ordre qu'il en avoit du pape, & frère Matthieu fit une ſottiſe. Son provincial, qui l'épioit depuis longtemps, ne l'eut pas en ſa diſpoſition qu'il le fit mettre en une priſon affreuſe, au pain & à l'eau, avec ordre de ne lui pas épargner de fréquentes & rudes diſciplines.

Un cordelier fut touché de ces mauvais traitemens. Il en inſtruiſit la ducheſſe de Camerin (*) qui prenoit beaucoup d'intérêt au bon frère Matthieu : quelques actions de zèle, dont elle avoit été témoin, avoient gagné ſon eſtime. Elle a pitié d'un malheureux, ſollicite ſa liberté auprès de Clément VII ſon parent, & l'obtient à force d'inſtances.

Les premiers pas de frère Matthieu, ſorti de ſa priſon, furent vers ſa puiſſante protectrice, qu'on peut regarder auſſi comme la mère & la fondatrice de l'ordre des capucins. Cette protection ſingulière de la ducheſſe & la réputation que s'étoit faite le nouveau réformé, lui gagnèrent quelques proſélytes.

Un de ſes anciens amis, *Louis de Foſſombrone*, cordelier de diſtinction, auparavant ſoldat, preſſé du deſir d'avoir un capuchon pointu, s'en fit attacher un, très-artiſtement travaillé, ſur une robe de drap fort groſſier. *Foſ-*

(*) Cette ducheſſe de Camerin, nommée Catherine Cibo, étoit nièce de Léon X. Quoique dévote, elle aimoit les lettres & les beaux-arts, comme ſon oncle.

ſombrone ſubſtitua ce bel habillement au ſien, & le voilà bientôt parti de ſon couvent pour joindre l'autre paladin ſpirituel, qui l'accueillit on ne peut mieux.

C'étoit vraiment une acquiſition unique que ce *Louis* de *Foſſombrone*, &, ſans lui, la nouvelle réforme ne ſe fût jamais établie. Il avoit cet air de héros, ce courage, cette confiance, cet eſprit fertile en reſſources, ce bonheur ſoutenu, ce concours rare de qualités qui font imaginer & réuſſir les grandes entrepriſes.

Le provincial des cordeliers ſentit bien la perte qu'il avoit faite. Il proteſta qu'il auroit le déſerteur *mort* ou *vif*. Il ſe mit lui-même à la tête d'une troupe de ſoldats, & les conduiſit où il ſçavoit qu'étoit frère Foſſombrone.

Celui-ci, à l'approche de ſes ennemis, ne ſe troubla point. Il joua le général d'armée; il feignit d'avoir également à ſes ordres un détachement de ſoldats. Il faiſoit faire un bruit horrible dans une grande chambre où il étoit; aſſignant, à haute voix, les rangs & les poſtes; ordonnant aux uns de ſe mettre à telle porte, aux autres à telle

fenêtre ; recommandant à tous de ſe diſtinguer & de maſſacrer impitoyablement quiconque voudroit les forcer & les prendre.

La peur ſaiſit le provincial : il ſe met derrière les ſoldats & les encourage à avancer. L'officier qui les commandoit dit au provincial : » Père, ſi la » choſe en valoit la peine, nous nous » expoſerions très-ſurement ; mais, » pour une querelle monacale, faut-» il ſe faire tuer ? On ſe moqueroit de » nous «.

Pareille aventure arriva une autre fois que frère Foſſombrone étoit à dîner avec frère Matthieu & deux nouveaux proſélytes. Les ſoldats s'avançoient pour les prendre, lorſqu'aux cris de guerre des quatre capucins, la troupe ſoldateſque s'arrêta effrayée du cliquetis prétendu des armes. » Malheur, » crioient les capucins, au premier » qui avancera. Soit ſoldat, ſoit ob-» ſervantin, ne faiſons quartier à per-» ſonne «. Ces mots furent comme un coup de foudre. » Pères, dit le capi-» taine, en tremblant, aux obſervan-» tins plus effrayés encore, où nous » conduiſez-vous ? à la boucherie !

» Vous nous assuriez que nous n'au-
» rions affaire qu'à deux capucins, &
» c'est une légion de soldats qu'il faut
» combattre : trouvez bon que nous
» nous retirions «. Leur retraite fut une déroute épouvantable. L'annaliste Boverius, capucin, compare cette fuite à celle des Syriens qui assiégeoient *Samarie*, & dans le camp desquels Dieu fit entendre un bruit horrible de chariots, de chevaux & d'une grande armée.

Un autre jour, Louis Fossombrone (car on ne finiroit point sur le récit de ses prouesses) ayant sçu que son provincial avoit envoyé, pour le prendre dans un couvent de camaldules où il étoit, au haut de l'Apennin, un gros de frères observantins les plus forts & les plus robustes, armés chacun d'un bâton ferré, il se mit en disposition de bien recevoir son monde. A peine furent-ils arrivés à la cime d'un certain rocher où il les attendoit, qu'il les fit tous précipiter en bas à moitié morts de peur. Elle vint de ce que l'*Alexandre*, le *César*, l'*Annibal* capucin avoit habilement distribué une grande quantité de tisons fumans. Les observantins

ne doutèrent point qu'ils n'allaſſent être brulés tout vifs.

Un mérite bien rare qu'avoit Foſſombrone, c'eſt qu'il ne s'enorgueilliſſoit point de ſes victoires. Il ne manquoit jamais de chanter un *Te deum* ſur le champ de bataille.

Tous ces combats ne ſe donnèrent point ſans être précédés & ſuivis de beaucoup de négociations. L'Italie entière s'occupa de ce démêlé. On fit parler, de part & d'autre, les perſonnes les plus diſtinguées par leur naiſſance ou par leurs talens, à la tête deſquelles étoit toujours la ducheſſe de *Camerin*. Après bien des conférences pour terminer les choſes à l'amiable, on arrangea que les deux partis en viendroient à des explications en préſence de témoins.

Les obſervantins exposèrent les premiers leurs plaintes. Leur provincial traita les réformés d'apoſtats, de vagabonds, de miſérables. Les capucins répondirent qu'il les connoiſſoit mal; que ce n'étoit point du tout par eſprit de libertinage qu'ils s'étoient réformés, mais par le ſeul deſir de faire leur ſalut; qu'il ne pouvoit pas y en avoir

pour eux ſans capuchon pointu ; que ſaint François avoit été habillé de même ; que ſa règle étoit totalement négligée par ſes enfans aînés ; & qu'enfin les frères de l'obſervance devroient bien plutôt s'appeller les *frères de l'inobſervance.*

A force de ſe chamailler dans ces momens d'explication, on manqua d'en venir aux mains. Ce qui rendit ſurtout les réformés extrêmement fiers, c'eſt que le pape avoit approuvé leur habit & leur façon de vivre ; approbation qui n'étoit, comme je l'ai dit, que verbale, mais qui fut convertie en une bulle en forme, donnée le 13 juillet 1528.

La bulle étoit de Clément VII : elle confirmoit, entr'autres choſes, les réformés dans la poſſeſſion de vivre dans des hermitages, de demander l'aumône en quelque endroit que ce fut ; &, ce qui les intéreſſoit le plus, de porter une longue barbe & le grand capuchon pointu. La bulle fut publiée dans Camerin avec beaucoup d'appareil.

C'eſt de cette même année 1528, que les capucins datent le commence-

ment de leur ordre, parce que ce ne fut qu'alors que les quatre réformés osèrent ſe montrer impunément en public, & braver les cordeliers. Il arriva même qu'à cette apparition publique & triomphante des réformés, les enfans qui les virent pour la première fois, s'écrièrent : *Capucins*, *capucins*; & le nom leur en eſt reſté depuis.

Inſenſiblement ces révérends pères devinrent à la mode dans toute l'Italie : ils virent venir à eux, en foule, des religieux de tous les ordres, mais particulièrement de celui des frères mineurs (*). Tout un couvent fort nom-

(*) Nom, remarque l'auteur de la guerre ſéraphique, que ſaint François donna à ſes enfans Mais il eſt venu d'autres religieux *qui ont rencheri* & qui, ne croyant pas qu'il y eut aſſez d'humilité à être appellés *mineurs*, ont pris le nom de *minimes*, c'eſt-à-dire, *très-petits, ou les plus petits de tous.* Ceux-ci, continue-t-il, outre qu'ils ont la gloire de l'avoir emporté ſur les frères *mineurs*, par l'humilité de leur nom, ils ont encore celle d'ajouter aux vœux ordinaires de religion, un quatrième vœu d'abſtinence de chair, d'œufs, de lait & de beurre; de ſorte qu'il faut que tous leurs mêts ſoient apprêtés à l'huile. *Auſſitôt néanmoins qu'ils ſont malades, on les met à l'infirmerie, appellée chez eux la male-gouverne, où on leur fait faire gras.* Là-deſſus il rapporte ce raiſonnement qu'une none fit à un minime, par manière de plaiſanterie. On m'a aſſuré, mon père, que lorſque vous êtes malades, on vous met à l'infirmerie, *où l'on vous traite aux bouillons, & l'on vous*

breux, de la province de *Calabre*, le gardien à la tête, ſe capuchonna. L'affaire fit un bruit épouvantable ; & le provincial des obſervantins, appréhendant les ſuites de cet exemple, & que ſon ordre ne vînt à être démembré, porta ſes plaintes à tous les tribunaux. Il fallut que les obſervantins, nouvellement capuchonnés, ſe jettaſſent dans les bras du duc de Nocera, de l'illuſtre maiſon des Caraffes : ce même duc de Nocera, fils de la fameuſe Lucrèce Borgia (*), fille débauchée du débauché Alexandre VI.

ſert le poulet rôti. Cependant vous faites vœu d'abſtinence de viande. *Ainſi, ſuppoſé que notre vœu de continence nous cauſât quelque maladie, il nous ſeroit donc permis auſſi de nous en diſpenſer.*

(*) Nous avons ſon épitaphe en Latin, par le poëte Sannazar. On oſe la rapporter & la rendre en François. L'hiſtoire des papes offre non ſeulement tant de grands hommes, mais tant de perſonnages de mœurs rigides & exemplaires, que l'impiété ne peut ſe prévaloir du déréglement de quelques ſouverains pontifes :

Hoc jacet in tumulo, Lucretia nomine, ſed re
Thais, Alexandri filia, ſponſa, nurus.

Sous le nom de chaſte Lucrèce,
Ici gît une autre Thais,
La fille, la bru, la maîtreſſe
Du fameux Alexandre ſix.

Il avoit des goûts différens de ceux de ſa mère : il protégeoit les moines qu'elle déteſtoit. Il crut, auſſi bien que ſon épouſe qui étoit dévote, que c'étoit conſcience de ne pas mettre les nouveaux réformés à couvert de la perſécution. Il leur donna un logement dans ſon palais. La ducheſſe ne ſe poſſédoit pas de joie de ſe voir avec des ſaints : elle n'étoit occupée qu'à les fêter. N'ayant pas trouvé leurs capuchons à ſa fantaiſie, elle ſe fit apporter un morceau de gros drap qu'elle voulut tailler & coudre elle-même, pour en faire un admirable. Ses femmes firent pluſieurs autres capuces par ſon ordre & dans le même goût.

Quel homme eut pû n'être pas ſenſible à tant de ſoins ! Nos réformés admiroient la providence. Craignant néanmoins de n'être pas logés convenablement à la pauvreté de leur état, ils quittèrent bientôt le palais du duc & de la ducheſſe de Nocera, pour aller habiter des maiſons de capucins : car ils en avoient déjà, malgré toutes les oppoſitions des cordeliers.

Le provincial des obſervantins, voyant la diſperſion de ſes inférieurs

du couvent de la province de Calabre, contre leſquels il avoit obtenu une ſentence d'excommunication, crut qu'il ſeroit aiſé de les ravoir en détail. Il chargea de ce ſoin, quarante frères obſervantins des plus déterminés: mais, autant de fois qu'ils voulurent mettre les mains ſur les réformés, autant de fois ſaint François les ſauva, en confondant les ſbirres ſéraphiques. Tous leurs efforts n'aboutirent qu'*à enlever de temps en temps aux pauvres capucins quelques miſérables collations qui faiſoient tout leur régal.*

Quand on fut las, de part & d'autre, de ſe battre, on négocia. Il ſe tint des conférences en préſence du duc de Nocera & du pape lui-même. Les capucins revenoient continuellement au genre de vie ſcandaleux que menoient les cordeliers. Ceux-ci leur répondoient: *Attendez que votre chéminée ait autant fumé que la nôtre, & vous verrez que vous ne vaudrez pas mieux que nous.* Le réſultat de ces pourparlers fut que les cordeliers n'inquiéteroient plus en rien les capucins. Il plut au pape de l'ordonner ainſi, & de lever en meme tems la ſentence d'excommunication, por-

tée contre ces derniers.

Il ſembloit, après cela, que tout devoit être fini; mais il s'en falloit bien que tout le fut. *On ne demandoit plus de meſſes aux cordeliers* ; les confeſſionnaux étoient vuides; la quête n'alloit plus. Ce capuchon pointu & cette barbe faiſoit tourner la tête à tous les dévots & à toutes les dévotes d'Italie. Le général des cordeliers trembla pour la ruine entière de ſon ordre; il s'adreſſe au pape, pour qu'il veuille bien la prévenir : il propoſe à ſa ſainteté de faire rentrer des ſujets, qu'il appelloit rébelles, ſous l'obéiſſance d'un ſeul chef qui ſeroit, non le général des conventuels, comme le deſiroient les capucins, mais le général des cordeliers. Car il faut ſçavoir que les capucins, pour ſe ſouſtraire plus ſurement aux violences de leurs ennemis, avoient pris le parti de ſe ranger du côté des frères conventuels; autre branche conſidérable de l'ordre de S. François.

Ce même général des cordeliers oſa parler au pape, avec le dernier mépris, du capuce des réformés : il l'appelloit un *cornet d'épices*, & prétendoit que ce ne pouvoit être le capuce de S. Fran-

çois, à moins que ce grand patriarche n'en eût porté un de même, lorsqu'en présence de l'évêque d'*Assise* il se revêtit d'un caban ou d'une capote de berger.

Les plaintes du général, appuyées du crédit de quelques cardinaux, avoient ébranlé le pape : mais les capucins, instruits à temps de ce qui se passoit, l'empêchèrent de rien faire. Ils allèrent assurer sa sainteté, qu'en prenant un habit extraordinaire, ils étoient bien éloignés de vouloir par-là faire des dupes & augmenter leurs quêtes. Ils parlèrent au pape avec le plus grand désintéressement, en présence de plusieurs cordeliers qui protestèrent la même chose.

Les uns & les autres, au rapport de l'historien de la guerre séraphique, dont j'emprunte & j'adoucis toujours les traits, avoient déjà disputé d'humilité par ostentation ; & cette fois ils disputèrent de désintéressement par avidité. Les observantins rappellèrent ces temps (*) où ils prouvèrent si bien le

(*) Sous le pontificat de Nicolas IV, de Clément V, & de Bénoît XII, les cordeliers voulurent, à toute

leur : mais ne pouvant rien gagner ſur l'eſprit de perſonne, le pape n'agiſſant point pour eux, la quête baiſſant tous les jours, les capucins faiſant conquêtes ſur conquêtes, les meilleurs ſujets de l'obſervance, les d'*Aſti*, les *Jeſi*, les *Ochin*, ayant paſſé chez eux, le général, déſeſpéré, imagine une vengeance.

Il n'ignoroit pas que *Louis* de *Foſſombrone* étoit l'ame de la réforme : il l'engage à le venir trouver pour traiter enſemble. Auſſitôt qu'il l'eut en ſon pouvoir, il le fit arrêter, contre la foi de ſes promeſſes. Vingt frères obſervantins, apoſtés pour cela, fondirent ſur le malheureux Foſſombrone. Ils

---

force, diſtinguer la propriété d'avec l'uſage des biens. Ils ne ſe réſervoient que la dernière choſe, & donnoient l'autre au pape. Jean XXII, peu flatté de leur don, renonça, tant en ſon nom, qu'en celui de l'égliſe Romaine, à la propriété qu'ils lui attribuoient ſur leur pain, leur vin & autres proviſions ſemblables. Il fit cette rénonciation d'autant plus volontiers, ſelon le même hiſtorien de la guerre ſéraphique, que les *cordeliers ne ſe griſoient pas moins par l'uſage du vin qui étoit dans leur cave, que s'ils en avoient eu une pleine & entière propriété.* Jean XXII, leur déclara que, dans les choſes qui ſe conſument par l'uſage, la propriété étoit inſéparable de l'uſage. Pluſieurs cordeliers n'en voulurent rien croire. Ils traitèrent le pape d'hérétique, tâchèrent de faire ſoulever les peuples, & finirent par être brûlés vifs à Marſeille.

arrachèrent indignement ſon capuce ; le général lui-même s'en ſaiſit dans un moment de rage, le jetta par terre & le chargea d'imprécations. » Qu'on en-» chaîne, s'écria-t-il, en montrant » Foſſombrone, qu'on enchaîne in-» ceſſamment cet apoſtat ; qu'enſéveli » dans le plus noir cachot, il y ſoit » tourmenté le reſte de ſes jours «.

Un grand d'Italie, à qui *Louis* avoit fait confidence de ſa bonne-foi, ne le voyant plus paroître de quelques jours, ſe douta bien de la perfidie. Il va trouver le général, le menace & lui fait rendre le plus digne ornement des capucins.

Le général ne ſe rebuta point. Voyant bien que les grandes protections qu'ils avoient faiſoient avorter tous ſes deſſeins, il imagina de leur oppoſer de plus grandes protections encore. Il écrivit à tous les potentats de l'Europe, pour les engager à s'entremettre de l'affaire la plus importante qui eût jamais été.

Le pape reçut, dans le même temps, des ſollicitations de la part de tous ces ſouverains, pour anéantir la nouvelle réforme. » Qu'a donc fait cette réfor-

» me, demandoit il, en liſant les dé-
» pêches ; qu'a fait cette réforme à ces
» majeſtés & à ces alteſſes. Ils ne ſe
» doutent pas ſeulement comme les
» capucins ſont faits ; ils ne les ont
» jamais vus «.

Quoique le pape aimât les capucins, il n'oſa plus les ſoutenir : il les bannit de Rome par foibleſſe. Leur ſortie de la ville manqua d'y exciter une révolte en leur faveur. Un hermite, dont les vertus éclatantes avoient ſubjugué le peuple, alloit criant dans toutes les rues : » Rome entretient & embraſſe
» des voluptueux, des adultères, des
» uſuriers, des voleurs, des aſſaſſins,
» toutes ſortes de gens perdus de ré-
» putation & de débauche, & chaſſe
» effrontément l'exemple de la ville.
» Malheur à toi, Rome, qui rejettes
» de tels hommes, & qui nourris des
» chiens ! Malheur à toi, peuple ſans
» goût, qui n'aimes pas les capucins,
» & qui idolâtres les ſtatues «.

Ils furent rappellés promptement. Aſſurés de la conſidération du public, vainqueurs de la cabale cordelière, ils n'avoient plus qu'à jouir ; mais, hélas ! faits à la guerre depuis longtemps,

n'ayant perſonne au dehors à combatre, ils ſe déchirèrent entr'eux. Qui le croiroit ? ce Louis de Foſſombrone, ce guerrier capucin, ce héros, en apparence, ſi humble, ſi modeſte, étoit l'homme de la terre le plus orgueilleux.

Il avoit déjà paſſé par tous les grades d'honneur de ſon corps ; mais la place de général des capucins qu'il manqua, le jetta dans le déſeſpoir. Cet homme, qui avoit combattu ſi longtemps & avec tant de ſuccès pour le capuchon & pour la barbe, a la baſſeſſe de vouloir anéantir l'un & l'autre, & travaille à détruire ſon propre ouvrage. Il ne cache à perſonne ſes deſſeins furieux : il s'en explique ainſi à ſes frères aſſemblés : » Écoutez-moi, mes frères ; je » ſuis Louis de Foſſombrone ; je ſuis » Louis Ténaglia (*). J'ai entrepris & » exécuté bien des choſes ; je puis en » entreprendre encore de plus grandes : tremblez, ingrats, tremblez «.

Toutes ſes menaces n'aboutirent qu'à le faire retrancher de ſon ordre. Il n'y a jamais eu de corps auſſi mal-

(*) Son nom de famille.

heureux en grands hommes. *Matthieu de Baſſi*, le premier qui entreprit la réforme des capucins, ne reſta point non plus parmi eux. Leur fameux général *Ochin* les quitta ſcandaleuſement, eux, leur ſaint habit & ſa religion même. Poſſédé de l'amour d'une femme, il s'enfuit à Genève. Il ſacrifia à cette femme ſa place de premier capucin du monde, ſa réputation de ſaint perſonnage & d'un des plus grands prédicateurs d'Italie. Il devint l'apôtre de la polygamie.

Toutes ces ſcènes éclatèrent dans le public. Les cordeliers en triomphoient; partout où ils rencontroient les capucins, ils leur crioient: » Voilà les hypo-
» crites, voilà les hérétiques. Juſques
» à quand, ô capucins, en impoſerez-
» vous au monde entier? Mais non,
» vous n'en impoſez plus; le maſque
» eſt levé: c'eſt fait de vous, c'eſt fait
» de la barbe & de votre capuchon «. *Les capucins confus baiſſoient la tête, enfonçoient leur capuce* & paſſoient bien vîte leur chemin.

Le pape lui-même, qui n'étoit plus alors Clément VII, mais Paul III, tremblant qu'ils ne fuſſent en effet au-

tant d'*Ochin* & de fauteurs d'héréſie, réſolut leur perte. Paſſant devant un de leurs monaſtères, il avoit dit : » Avant » qu'il ſoit peu, il ne ſera queſtion ni » de capucins ni de leurs couvens «. Dans cette idée, il aſſembla pluſieurs cardinaux qui furent tous de l'avis du pape, hors le cardinal *Antoine San-Severini* tout dévoué aux capucins.

Il repréſenta l'injuſtice qu'il y auroit de confondre tant d'innocens avec un malheureux coupable. Il ajouta que c'étoit faire trop d'honneur à Ochin que de détruire, pour lui, un corps qui pouvoit être une colonne de plus à l'égliſe. Cette dernière raiſon fit changer de réſolution le pape. Tous ſes propos contre les capucins leur étoient revenus : le public attendoit avec eux leur arrêt, quand ſa ſainteté les manda au Vatican.

Ils ne doutèrent point alors que ce ne fût pour les frapper de la foudre. Les cordeliers en doutoient encore moins : ils firent faire précipitamment & porter au Vatican autant qu'ils purent de leurs habits, pour en revêtir les capucins, auſſitôt leur ſentence prononcée. Ces derniers furent dociles

les à s'y rendre au jour marqué.

Le pape, avant que de leur donner audience, les fit attendre pluſieurs heures. Au bout de ce temps-là, plus morts que vifs, ils ſont introduits : ils tombent tous à ſes pieds, le viſage proſterné contre terre & baigné de larmes. Le pape leur reproche, dans les termes les plus durs, la déſertion d'Ochin & un écrit inſolent de ſa façon contre le ſaint ſiège. » Jugez-vous, leur dit-il, » vous-mêmes : que ne méritent pas » de telles horreurs? Eſt-ce trop vous » punir que de révoquer tous vos pri- » vilèges (*) & de vouloir que vous » rentriez dans l'obſervance ? Hé ! de » grace, ſaint père, interrompt leur » général, *François de Jeſi*, en ſe re- » levant ſur ſes genoux, n'y eut-il pas » entre les apôtres un traître, *Judas*, » dont la chûte pourtant ne nuiſit pas » au collège apoſtolique «. » Taiſez- » vous, orgueilleux, reprend le pape, » avec une ſorte de colère, d'où vient » vous excuſer ainſi & m'interrom- » pre « ? Enſuite prenant un viſage

(*) Nous en avons, diſoit un capucin, à faire dreſſer les cheveux.

moins ſévère. » Je voulois, continue-
» t-il, vous punir, mais je me ſens
» déſarmé. Saint François combat vi-
» ſiblement pour vous. Vous aviez un
» juge terrible, vous n'avez plus qu'un
» père. Continuez à jouir de toutes
» les graces que vous a accordées le
» ſaint ſiège. Soyez, en un mot, de
» dignes capucins, & n'oubliez jamais
» qui vous êtes «.

Ce jour, qui devoit être un jour de confuſion pour les capucins, fut leur plus beau jour de triomphe. Les cordeliers, confondus, s'en retournèrent avec les habits qu'ils avoient apportés. Les capucins, couverts de gloire, virent bien qu'on ne l'acquiert que par les traverſes. Ils bénirent la providence, & ſe félicitèrent d'être dans le cas des grands établiſſemens. On les comparoit à Enée, arrivant en Italie, & fondant un empire avec une poignée de Troyens, malgré tous les obſtacles.

Le pape, en pardonnant aux capucins, n'exigea d'eux qu'une choſe, pour s'aſſurer de leur doctrine, qu'ils ſignaſſent quelques articles de théologie. Les *bonnes gens* les ſignèrent

tous avec *la foi du charbonnier.*

Les taches qui voiloient leur ſplendeur, une fois diſſipées, ils n'en brillèrent que davantage. Ils furent chacun autant de ſoleils dont les rayons immenſes bleſſoient continuellement la vue des cordeliers. Que firent ceux-ci pour anéantir un objet inſupportable? Pie IV venoit de convoquer de nouveau le concile général à Trente. Ils s'adreſsèrent au concile même, & voulurent avoir raiſon de l'affront ſanglant dont ils ſe diſoient couverts.

De peur néanmoins qu'ils ne gagnaſſent pas leur procès par la ſeule bonté de leur cauſe, ils eurent recours à la ruſe. Le général des obſervantins ſe retrancha à demander au concile que le géneral des conventuels, qui étoit préſent, lui fut ſubordonné. Les capucins s'étant ſoumis d'eux-mêmes à ce dernier, ils devenoient tout naturellement ſoumis à l'autre; & c'étoit fait d'eux. Le général des obſervantins, établi deſpote, n'eut ſouffert qu'une même règle & qu'un même habit. Le coup étoit violent; mais il fut paré.

Le général des conventuels, ſe le-

La conformité de l'habit du patriarche avec l'habit des capucins, frappa tout le monde. Elle fit taire ſur le champ le général des cordeliers, qui ne ceſſoit de bavarder ſur cette longue barbe & ce capuchon pointu.

La façon dont ſe mettoient les capucins, ayant été démontrée la meilleure de toutes, ce fut à qui les imiteroit le plus chez les autres enfans de S. François. Les récollets furent d'une hardieſſe inconcevable: petit à petit ils allongèrent la pointe de leur capuce. Les capucins s'en apperçurent, & s'en plaignirent. Bientôt les uns & les autres ſe prirent de paroles. Le capucin diſoit au récollet: » Tu veux nous » égaler en ſainteté, tu as l'ambition » de porter un capuce ſemblable au » nôtre, & de vouloir qu'on te prenne » pour un capucin. Le récollet lui répondoit en raillant: » tu mets donc la » ſainteté à porter un long cornet d'é» pices. La ſainteté de vous autres ca» pucins paroît en ce que, huit jours » devant vos carêmes, vous jouez des » gobelets, & vous faites des culbu» tes « (*).

(*) On pourroit ajouter à ces tours d'adr...

L'audace des récollets fut portée au tribunal d'Urbain VIII. Ce pape leur ordonna de raccourcir leur capuchon ; ce qu'ils ne voulurent point faire. Tout ce qu'on put obtenir d'eux, fut qu'ils ne l'allongeroient plus.

Les *picpuſſes* ont joué pareillement, & jouent encore de mauvais tours aux capucins. Les uns & les autres ont une ceinture, un capuchon, une barbe & des ſandales à peu près dans le même goût. *De bonnes femmes les ont confondus* très-ſouvent, de façon qu'*elles donnoient* au quêteur des picpuſſes *ce qu'elles avoient deſtiné au quêteur des capucins.* Mais cette ſource de diviſion n'en a jamais cauſé d'égale à celle que nous avons vu durer ſi longtemps entre les obſervantins & les réformés.

---

bien d'autres amuſemens en uſage chez les capucins. Qu'on voie, à ce ſujet, l'opéra des moines, & un livre qui a pour titre, les *Divertiſſemens des capucins enſemble*, fait par un capucin apoſtat. Dans l'opéra des moines, on introduit un de ces mêmes enfans de ſaint François, très-ſatisfait de ſon état, ſe vantant de jouer la comédie mieux qu'aucun acteur & qu'aucune actrice ; de s'être un jour dépouillé de la majeſté de ſes habits, pour ſe revêtir de ceux d'une belle Troyenne; d'avoir, dans le rôle d'Andromaque, embraſé le cœur de Pirrhus, & fait fondre en larmes les PP. de province & les PP. jubilés.

A la fin, les cordeliers prirent le bon parti : ils ſe moquèrent de la barbe & du capuchon pointu, quand ils virent l'un & l'autre ſe multiplier de tous les côtés. Ils trouvèrent qu'il n'y avoit pas de comparaiſon de ce capuchon au leur. Notre capuce eſt rond, diſoient-ils, *il eſt fait à la manière d'un beguin de petit enfant.* Il eſt donc plus conforme à ces paroles de Jéſus-Chriſt: *Si vous n'êtes faits comme de petits enfans, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.*

L'hiſtorien de la guerre ſéraphique termine ſon ouvrage, en citant ce paſſage de ſaint Jérôme. » Il y en a qui » ſe revêtent d'une haire, & ſe faiſant » des capuchons pour retourner en » enfance, imitent les chouettes & les » hiboux... Fuis ceux-là que tu verras ayant une barbe de bouc, un » manteau noir & les pieds nuds, endurcis au froid. Toutes ces choſes » ſont marques du diable «. Mais c'eſt un moine apoſtat qui parle.

LES CARMES,

ET

LES JÉSUITES.

LA Flandre, ce théâtre de tant de guerres ſanglantes, a pareillement été celui de cette querelle ſi ridicule. Il s'agiſſoit de l'origine des carmes. Quelques-uns d'entr'eux la fixent à Énoc, bien avant le déluge. Le plus grand nombre n'oſe la faire remonter qu'à Élie.

Les carmes, ſelon eux, deſcendent de ce prophète en ligne directe : c'eſt ce prophète qui les a fondés ſur le *Mont-Carmel*. Des particuliers établiſſent tous les jours des fables ſur l'ancienneté de leurs maiſons ; à plus forte raiſon, les carmes croient-ils pouvoir être jaloux de tant de ſiècles de gloire.

Les jéſuites d'Anvers, continuateurs de Bollandus, ſe moquèrent de cette opinion. On connoît le genre de travail de ces ſçavans religieux. Leur

occupation continuelle eſt de remettre en honneur les vies des ſaints, de faire partout des recherches pour les conſtater. La légende épurée de tant d'abſurdités qui s'y trouvent; l'hiſtoire rétablie dans ſes faits authentiques; la chronologie fixée, l'impiété ſe taira; & ce ſera le triomphe de la religion.

Les bollandiſtes, ayant à fixer l'origine des carmes, ne donnèrent dans aucune chimère: ils la marquèrent au douzième ſiècle. Ils aſſignèrent le B. Berthold pour premier général de l'ordre. En cela, ils ne parloient que d'après Baronius & Bellarmin. Ils eurent l'attention de ne rien ſe permettre, en écrivant, qui pût bleſſer la délicateſſe des carmes, ſur l'origine deſquels ils ne voulurent pas même trop appuyer, par la raiſon qu'on ne parle guère à un père des défauts de ſes enfans, & à un plaideur de la foibleſſe de ſa cauſe.

Ce ménagement devoit être ſenti: mais, quand on a des prétentions, on croit que les autres ne font jamais aſſez pour nous. Les carmes entrèrent en fureur: ils réclamèrent, de tous les endroits de la Flandre, les vingt ſiècles d'ancienneté qu'on vouloit leur ravir.

L'Europe entière retentit de leurs plaintes, ſur la fauſſeté de la date. Ils atteſtèrent les patriarches, les prophètes, les philoſophes Grecs, les prêtres des Gaulois, & généralement tous les célèbres perſonnages qu'ils prétendoient avoir été carmes. Ils inondèrent les pays-bas de libèles épouvantables contre le père *Papebroch*, jéſuite, qui étoit à la tête des bollandiſtes, & contre tous les jéſuites.

Les carmes les traitèrent avec cette hauteur & ce ton de mépris, qu'un noble Allemand a vis-à-vis d'un roturier. Le P. *François* de *Bonne-Eſpérance*, carme plus déterminé encore que les autres, ſe chargea de repouſſer l'inſulte qu'il croyoit avoir été faite à tout ſon corps. A force de mettre ſous la preſſe des volumes d'injures contre les bollandiſtes, & de ne ſe donner aucun repos ni jour ni nuit, *François* de *Bonne-Eſpérance* ſuccomba, l'an 1677, à l'excès du travail, & fut remplacé par d'autres qui enchérirent ſur ſes emportemens.

Pendant que les carmes de Flandre combattoient pour l'ancienneté de leur origine, comme pour leurs *autels* &

leurs foyers, les carmes de France ne s'oublièrent pas. La ville de Beziers fut témoin d'une ſcène qui amuſa tout le royaume.

L'an 1682, les carmes y tinrent un chapitre provincial. Un de leurs jeunes moines voulut y briller : il choiſit, pour ſujet de thèſes, la queſtion même de l'origine de l'ordre. Il avoit arrangé, dans ſa tête, une ſuite non interrompue d'illuſtrations, depuis Élie, & doutoit ſi peu de la juſteſſe de ſes idées, qu'il défioit tout le monde de le convaincre de la moindre erreur. Il fut admis à ſoutenir publiquement ſes thèſes. Jamais poſitions ne furent plus extraordinaires.

Selon le ſoutenant, Élie étoit né carme. Son père le vit carme, avant même qu'il lui eut donné le jour : il vit cet auguſte enfant que des hommes, habillés en carmes, révéroient, emmaillotoient & allaitoient, non de lait, mais de feux ardens : Élie fut mis dans la confidence du myſtère de la conception de la Vierge ; il fonda pluſieurs couvens de carmes ſur le Mont-Carmel, à Bethel, à Jéricho, &c. &c. Élie fit Éliſée général de l'ordre. L'in-

tervalle de temps de la réſurrection de Jéſus-Chriſt à ſon aſcenſion, fut employé, par le Sauveur, à faire des viſites fréquentes à Énoch & à Élie, pour les éclairer & les inſtruire à combattre un jour l'ante-chriſt : attendu la néceſſité où ſont tous les hommes, & où même s'eſt trouvée la ſainte Vierge, de recevoir le baptême, Élie ſe l'eſt fait conférer par Jéſus-Chriſt, ou bien par un ange, ou peut-être par Énoch ; & baptiſé lui-même une fois, il a baptiſé les autres : il eſt vraiſemblable qu'Élie n'a point été privé du ſacrement de l'euchariſtie ; qu'il étoit prêtre, & qu'il avoit reçu les ordres ſacrés, ou d'un ange ou de J. C. lui-même : tout ce que la Judée a eu de prophètes, l'ancienne Gaule de druïdes célèbres, la Grèce même de chefs de philoſophes, & nommément Pithagore, ont été carmes : au milieu de toutes les variations du gouvernement du peuple juif, l'ordre des carmes n'a jamais varié : les enfans d'Élie ſe ſont maintenus ſans la moindre interruption, ſous le nom de Béchabites, d'Eſſéniens, d'Aſſidéens, de Nazaréens, juſqu'au temps de ſaint Jean-Baptiſte qui embraſſa

leur inſtitut avec tous ſes diſciples : enfin, tous ces monaſtères ſi renommés, ces tombeaux effrayans des déſerts de la Paleſtine, de l'Égypte & de la Thébaïde, étoient des couvens de carmes ; & tous les ordres, ſi multipliés depuis, ſoit en Orient, ſoit en Occident, ont été faits ſur le modèle de l'inſtitut d'Élie. Un écrivain (*) que l'éclat d'une telle généalogie eut pû ſaiſir de reſpect, s'il n'avoit pas profeſſé le calviniſme, l'a trouvée fort comique, & diſtingue malignement deux ſortes de carmes ; » les grands carmes » ou les carmes chauſſés, & les pe» carmes ou les carmes déchaux «. Les uns & les autres ſont l'objet de ſes invectives.

Le jeune carme, qui eut le courage de ſoutenir tant de viſions en plein chapitre provincial, concluoit d'une manière flatteuſe pour l'aſſemblée. Puiſque l'ordre des carmes, dit-il, a pu triompher ainſi du temps, il y a quelque apparence qu'il triomphera encore de ſes ennemis ; qu'il ſe perpétuera de

(*) Aut. de la guer. ſérap.

génération en génération, juſqu'à la conſommation des ſiècles. Le défenſeur de l'éternité de l'ordre au manteau blanc & noir, oſa la garantir ſur la vertu du ſaint ſcapulaire, ſur tous les privilèges accordés par la ſainte Vierge, au bienheureux Simon Stoch.

Cependant les thèſes furent dénoncées à la cour de Rome, qui les condamna en 1684. Il faut convenir qu'à cette ſcène près, donnée par les carmes de France, ils ne firent point parler d'eux, & qu'ils laiſsèrent ceux des pays-bas terminer la diſpute qu'ils avoient commencée, ſatisfaits d'être eux-mêmes tranquilles ſpectateurs.

On voyoit continuellement ſortir, de la plume de ces carmes Flamands, des volumes immenſes de mauvais raiſonnemens & d'invectives. Quelque froides que fuſſent leurs productions, ils les jugeoient autant de *canons* & de *mortiers*, & ne manquoient pas d'en donner le titre à ces libèles. C'étoit partout de grands mots échafaudés ſur d'autres grands mots. Le *nouvel Iſmaël*, le *Jéſuite réduit en poudre*, le *Jéſuite Papebroch, hiſtorien conjectural & bombardant*, firent beaucoup rire le public.

Les bollandiſtes, attaqués ſi violemment, s'en vengèrent en gardant le ſilence. Ils continuèrent à donner les volumes ſuivans des *Actes des ſaints*, & à bien mériter de la république des lettres.

Le célèbre du Cange mandoit ſur cela quelque choſe de très-ſage à un de ſes amis. » Je crois que c'eſt une » eſpèce de vengeance licite devant » Dieu, de mépriſer ſon ennemi, » quand il nous attaque d'injures, en » ne lui répondant pas «. La lettre de du Cange tomba entre les mains des carmes, & manqua de lui ſuſciter de cruelles affaires. Elle diſoit encore: » Ces bons pères devroient plutôt » s'arrêter à la vérité, que non pas » d'aller rechercher des origines fa- » buleuſes, comme faiſoient les Grecs » & les Romains, lorſqu'ils travail- » loient à l'hiſtoire de leurs villes & » de leurs provinces «. du Cange ſe plaignit qu'on osât produire ſa lettre: il dit qu'il l'avoit écrite en réponſe à une autre, dans laquelle on lui avoit envoyé une pièce de vers d'un bénédictin de ſaint Lambert en Styrie. Le ſujet de ces vers étoit le courroux des

carmes, ſur l'injure qu'ils croyoient leur avoir été faite. On diſoit que l'auteur avoit chanté leur colère, ainſi qu'Homère a chanté celle d'Achille.

Ces prétendus deſcendans d'Élie euſſent dû reconnoître leur tort, au ſilence qu'on gardoit à leur égard : mais ils l'imputèrent à l'impoſſibilité de leur répondre. Ils crurent la ſociété humiliée, & ne doutèrent point de remporter ſur elle le triomphe le plus complet. L'an 1690, ils dénoncèrent le P. Papebroch au pape Innocent XII. Ils accusèrent ce jéſuite d'avoir rempli d'erreurs groſſières les quatorze volumes des *Actes des ſaints*, à la tête deſquels on voyoit ſon nom.

Le pape commença par écouter leurs plaintes, & renvoya l'affaire à la congrégation de l'index ; mais les carmes ne furent pas ſatisfaits : ils voulurent une prompte juſtice. Se défiant de la lenteur de Rome & de leur crédit à cette cour, ils crurent en avoir davantage en Eſpagne. En conſéquence, l'an 1691, ils déférèrent les mêmes quatorze volumes à l'inquiſition de Madrid.

Le père Sébaſtien de Saint-Paul,

leur provincial, en homme d'une profonde politique, tenoit un volume tout prêt contre les jésuites, pour achever, selon lui, de les écraser. L'affaire ne fut pas plutôt entâmée à l'inquisition, qu'il le fit paroître : c'étoit un gros *in-folio*. L'auteur ne le donnoit que pour l'abrégé des erreurs contenues dans les volumes des *Actes des saints*.

Et ces erreurs, en quoi consistoient-elles ? Précisément dans ces articles : Jésus-Christ n'a pas fait profession de pauvreté évangélique, avant que de l'avoir enseignée : le baptême de Constantin, par le pape Silvestre, est une fable : les donations de ce même empereur à l'église Romaine, sont une pièce supposée : il n'est pas certain que la face de Jésus-Christ ait été imprimée sur le mouchoir de sainte Véronique, ni même qu'il y ait jamais eu une sainte de ce nom : saint Pierre n'a été que quinze ans à Rome : l'église d'Anvers est en possession de montrer le prépuce de Jésus-Christ ; mais cette église est-elle bien assurée de l'avoir ? Jésus-Christ a vécu trente-sept ans : les électeurs de l'empire ne tiennent pas du saint siège le droit de faire un empe-

reur : enfin, le Mont-Carmel n'étoit pas anciennement un lieu de dévotion, & les carmes n'ont point eu le prophète Élie pour leur fondateur. Les autres articles n'étoient pas plus répréhenſibles, & le père Sébaſtien de Saint-Paul en faiſoit monter les erreurs juſqu'à deux mille.

Il regardoit, comme un crime capital, dans le père Papebroch, d'avoir eu raiſon ſur certains points, avec des écrivains tels que Gérard *Voſſius* & Claude *Saumaiſe ;* d'avoir oublié, dans ſon *Veſtibule* du mois de mai, l'année de l'impreſſion ; d'avoir conteſté aux carmes qu'ils ſe ſoient trouvés aux conciles tenus depuis l'an 448, & qu'ils aient poſſédé des couvens en Europe avant le quatorzième ſiècle.

Un écrivain n'a pu s'empêcher de dire : » Il n'y a point d'impertinence » monachale que ce démêlé n'ait fait » avancer à ces fiers deſcendans des » prophètes Élie & Éliſée, auxquels » il faut eſpérer qu'ils reſſembleront » dans la bienheureuſe éternité «. La diſpute des carmes leur a fait plus de tort qu'une ſuite avérée de cent ſiècles d'ancienneté ne leur eut fait d'honneur.

Toute l'Europe ſçavante attendoit avec impatience le jugement de Rome ou de Madrid. L'inquiſition d'Eſpagne prononça le 14 novembre 1695 : elle donna un décret, par lequel elle condamnoit les quatorze volumes des *Actes des ſaints* des mois de mars, d'avril & de mai, comme contenant pluſieurs propoſitions » erronées, hérétiques, » ſentant l'héréſie, périlleuſes dans la » foi, ſcandaleuſes, impies, offen- » ſant les oreilles pieuſes, ſchiſma- » tiques, ſéditieuſes, téméraires, pré- » ſomptueuſes, injurieuſes à pluſieurs » ſouverains pontifes, au ſaint ſiège, » à la ſacrée congrégation des rites, » au bréviaire & au martyrologe Ro- » main, à l'excellence de quelques » ſaints & de pluſieurs écrivains re- » commandables, peu reſpectueuſes » à l'égard des ſaints pères & d'autres » dignes auteurs, & ſatyriques en gé- » néral contre l'état religieux, & ſin- » gulièrement contre l'ordre des car- » mes «.

Leur triomphe ne pouvoit être plus grand : mais voici quelque choſe qui les humilia. Un religieux de la congrégation de ſaint Jean de Dieu, nommé

F. Paul de *Saint-Sébaſtien*, jaloux de leur gloire, vint ſe mettre ſur les rangs, & diſputa d'ancienneté avec eux. Il avoit en main des preuves comme les carmes n'étoient pas les plus anciens cénobites. Il en écrivit, l'an 1696, de l'hôpital d'Antiquera, à ſon général en Eſpagne, & lui manda que, tout bien examiné, vu & revu ſur des titres inconteſtables, il reſtoit à l'ordre des frères de la Charité neuf cent ans de primauté ſur celui des carmes.

Le raiſonnement étoit tout ſimple. Abraham a été le premier général des frères de la Charité : ce grand patriarche fonda l'ordre dans la vallée de Mambré, en faiſant de ſa maiſon un hôpital. Il en fit, après ſa mort, un ſecond dans les limbes, pour y recevoir les enfans morts ſans baptême.

Le frère Paul de Saint-Sébaſtien défioit toute la terre de le convaincre d'erreur, & de lui oppoſer ni bulle ni concile.

La diverſion des frères de la Charité, en mortifiant les carmes, ne ſatisfaiſoit pas les jéſuites. Leurs bollandiſtes avoient été flétris à l'inquiſition d'Eſpagne : ils voulurent laver leur af-

front. Ils ſe remuèrent, ils s'intriguèrent, & mirent dans leurs intérêts les gens de lettres & beaucoup de princes. L'empereur Léopold premier ſe plaignit au pape & au roi d'Eſpagne du mauvais traitement fait aux bollandiſtes, condamnés avant que d'être entendus. Ils furent admis à ſe juſtifier au tribunal de l'inquiſition, par un décret qu'elle donna le 3 août 1696. Les PP. Papebroch, Janning & Baërt défendirent, article par article, les propoſitions dénoncées des quatorze volumes des *Actes des ſaints*.

Les carmes ſoutinrent, avec une nouvelle vivacité, leur cauſe & le décret qu'ils avoient obtenu de l'inquiſition. Ils ne lui avoient encore dénoncé que le père Papebroch ; mais, alors ils lui dénoncèrent le protecteur des bollandiſtes, l'empereur Léopold lui-même. Ils envoyèrent, à ce tribunal, la lettre de ce prince au roi d'Eſpagne, en la qualifient d'hérétique & de ſchiſmatique. Il eſt vrai que, pour l'honneur de ſa majeſté impériale, ils voulurent bien ſuppoſer que la lettre n'étoit pas d'elle.

Tant de mouvemens de tous les

côtés, reveillèrent Rome : elle examina le livre des *Actes des ſaints*. Les volumes arrêtés reçurent leur paſſeport, à l'exception du *Propylæum*, ou *Hiſtoire chronologique des papes*.

Mais cette cenſure levée n'étoit pas un jugement définitif : on en attendoit un du ſaint ſiège & de l'inquiſition d'Eſpagne. L'inquiſition, excédée de toutes les pourſuites de cette affaire, ne voulut rien décider : elle défendit ſeulement les écrits faits pour & contre. La congrégation du concile ſe conduiſit de même : elle donna un décret le 8 mars 1698, qui faiſoit défenſe, ſous les plus rigoureuſes peines, *de traiter de l'inſtitution primitive & de la ſucceſſion de l'ordre des carmes, par les prophètes Élie & Éliſée*. Le pape confirma ce même décret par un bref *en conformité*.

L'UNIVERSITÉ DE PARIS,

ET

LES JÉSUITES.

Ce procès eſt un procès de deux ſiècles. Commencé vivement, interrompu, repris : il n'a jamais été terminé. Les particularités en ſont intéreſſantes.

Les jéſuites, dès leur inſtitution, reçus avec empreſſement dans pluſieurs états de l'Europe, ne purent mettre le pied en France, ſans y ſoulever preſque tous les eſprits. La prévention contre ces pères étoit ſi générale, qu'on croyoit leur établiſſement diamétralement oppoſé à la bonne conſtitution d'un état. Ils étoient retirés à Paris dans quelque maiſon particulière : mais un homme ſourd aux cris de ſa nation, & voulant ſe montrer ſupérieur aux préjugés vulgaires, oſa donner aſyle aux jéſuites. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, les logea dans ſon hôtel de la rue de la harpe, l'an 1550, & leur donna des biens très-conſidérables.

Ce n'étoit pas tout d'avoir ce logement & ces biens, il falloit pouvoir en jouir. L'inſtitut des jéſuites n'étoit pas encore approuvé dans le royaume. Le roi Henri II, à la ſollicitation du cardinal de Lorraine, faiſoit tous ſes efforts pour faire enrégiſtrer au parlement les lettres patentes qu'il avoit accordées à la ſociété; mais le parlement ne ſe preſſoit pas davantage: il ne vouloit point de jéſuites dans le royaume. L'évêque de Paris, Euſtache du Bellai, ne s'en ſoucioit pas non plus. Tous les corps de la ville penſoient de même. La raiſon qu'on apportoit de ce déchaînement univerſel, c'eſt qu'il y avoit bien aſſez de religieux en France.

Le mobile de tout cela étoit l'univerſité de Paris. Il lui revenoit de tous les endroits que les jéſuites ne cherchoient qu'à dominer. On citoit les univerſités d'Allemagne & de Lorraine, pour en avoir fait la triſte expérience. Celle de Paris prit ombrage des jéſuites. Elle avoit déjà beaucoup perdu de ſon crédit (*). Il étoit à crain-

(*) On croit qu'elle fut établie par Charlemagne qui, comme tous les grands hommes, aimoit les

dre

dre qu'elle n'affoiblît encore celui qui lui reſtoit, en le partageant avec eux. Elle ne voulut point ſe donner des maîtres.

Non ſeulement elle refuſa d'admettre les jéſuites dans ſon corps, mais elle fit ce fameux décret de l'an 1554; décret où elle motive, avec tant de zèle patriotique, ſon refus de compter au nombre de ſes membres quelqu'un de ceux de la ſociété, qui ſe donne le nom de Jéſus. L'univerſité déclare cette ſociété *périlleuſe en matière de foi*, ennemie de la paix, de l'égliſe & de l'état;

ſciences & les arts. Il attacha beaucoup de conſideration à ce corps. Pour bien juger du pouvoir de l'univerſité & de ſon aſcendant ſur tous les états, il faut la conſidérer au temps du grand ſchiſme, & ſous le règne de Charles VI. „ On la voit alors „ dans les conſeils des papes & des rois : on l'en„ tend dans les aſſemblées générales de l'égliſe : on „ la trouve en relation avec tous les princes de „ l'Europe. Elle a ſes orateurs & ſes agens partout; „ elle parle de la guerre, des finances, du gouver„ nement civil, de la police des égliſes ; elle eſt „ animée d'un zèle qui la multiplie en quelque ſor„ te, & qui la fait entrer dans tous les intérêts de „ la chrétienté ". *Nunc ſeges eſt ubi Troja fuit, &c.* Obſerv. ſur les écrits mod.

Et l'on voit des moiſſons dans les champs où fut Troie.

Il faut cependant convenir que cette dégradation qu'on reproche à l'univerſité, pourroit bien prendre ſa ſource dans l'établiſſement de tant d'autres corps littéraires qui partagent avec elle, ou qui emportent même toute l'attention du public.

formée pour la ruine des fidèles, plutôt que pour leur édification.

La faculté de théologie étoit auſſi animée que les autres. On ne peut avoir idée de ce ſoulevement général contre les jéſuites, que par tout ce qu'on a vu depuis. Le peuple, & le peuple même le moins fait pour connoître de ces ſortes de conteſtations, adopta les mêmes ſentimens, & regarda ces pères comme des monſtres: mais la cour penſa différemment. Les jéſuites y trouvèrent de grands protecteurs; & cette protection ne leur fut pas ſtérile. L'an 1562, leur congrégation fut admiſe en France.

Ils ſongèrent auſſitôt à ſe faire connoître dans Paris. Ils achetèrent, des biens de l'évêque Duprat, une grande maiſon dans la rue ſaint Jacques, appellée la cour de Langres. Ils en firent un collège, ſous le nom de collège de Clermont de la ſociété de Jéſus.

Julien de ſaint-Germain, recteur de l'univerſité de Paris, que l'ouverture d'un tel collège eût du allarmer, ſe trouvoit, heureuſement pour les jéſuites, l'homme le plus indifférent. Ils s'adreſsèrent à lui. Saint-Germain ne conſulte aucune faculté: il n'imagine

pas même que la choſe puiſſe avoir des ſuites funeſtes. Il prend tout ſur lui, & donne aux jéſuites des lettres d'immatriculation, ſous le ſceau privé du recteur. Ils ouvrent alors leur collège : ils donnent des leçons publiques le premier octobre 1564. Maldonat y enſeigna la philoſophie, & Vanège les humanités.

L'univerſité change de recteur. Au pacifique Julien de *Saint-Germain*, ſuccéde, dans le courant de ce même mois d'octobre, Jean Prévôt, ennemi juré des jéſuites. Le premier acte qu'il fait de ſa nouvelle juriſdiction, eſt d'interdire ces nouveaux maîtres. Il leur ôte la liberté de tout exercice de claſſe, juſqu'à ce qu'ils aient conſtaté leur droit d'enſeigner. Requête au parlement de leur part : mais il ne leva point la défenſe. Ce qu'il arrêta ne fut rien moins qu'à leur avantage. Il ordonna que, le 18 février 1565, le recteur Jean Prévôt les interrogeroit.

Jean Prévôt, de partie, devenu juge, les interroge avec la plus grande préciſion. Les demandes & les réponſes furent remarquables. *Etes-vous ſéculiers, réguliers ou moines*, demanda-

t il aux jéſuites? *Nous ſommes en France*, répondirent-ils, *tels que la cour nous a nommés; ſçavoir, la ſociété qu'on appelle du collège de Clermont. Etes-vous moines ou ſéculiers*, reprit Jean Prévôt? *Ce n'eſt pas ici*, repliquèrent ces pères, *le lieu de nous faire cette demande. Mais, enfin*, continua-t-il, *êtes-vous véritablement moines, réguliers ou ſéculiers.* Ils dirent: *Nous avons déjà répondus que nous ſommes tels que la cour nous a nommés.*

Ce ton myſtérieux mortifia le recteur autant qu'il l'étonna. L'univerſité jugea les jéſuites des gens ſuſpects. Elle ſe confirma dans l'opinion de ne les pas aggréger à ſon corps. Elle fit défenſe aux écoliers de prendre des leçons chez eux, & nomma des députés qui pourſuiviſſent l'affaire.

Les plus célèbres avocats briguèrent de plaider cette cauſe. Le choix tomba ſur Verſoris qui n'étoit qu'un avocat médiocre, & ſur le fameux Étienne Paſquier, l'un des plus beaux génies de ſon ſiècle. Le premier étoit pour les jéſuites, & le ſecond pour l'univerſité.

Tout Paris ſe déclara pour elle. Les curés, le prévôt des marchands & les

échevins, les adminiſtrateurs même des hôpitaux intervinrent dans le procès. Si les jéſuites le gagnoient, on croyoit que c'étoit fait du repos de l'état. Ces idées venoient moins de l'importance d'apprendre un peu de Grec & de Latin, que des conſéquences qu'on craignoit qu'il n'en réſultât pour la conduite de tant de jeunes gens deſtinés à remplir les places les plus diſtinguées. Tout dépend, pour le commun des hommes, des premières impreſſions qu'ils ont reçues dans leur jeuneſſe. Les eſprits ſupérieurs ne ſont conduits que par eux-mêmes.

Verſoris parla pour la ſociété. Il y avoit ce jour-là, au palais, une grande affluence de monde. L'avocat bavarda tout le temps. Son plaidoyer roula ſur des comparaiſons qui ne diſoient rien, ſur l'éloge de ſaint Ignace, ſur le nombre des établiſſemens de ſon ordre, ſur le courage qu'avoient les jéſuites de renoncer à des dignités auxquelles il ſeroit ridicule à la plupart des moines de prétendre. Ce que Verſoris dit de mieux, c'eſt qu'il falloit qu'ils euſſent bien du mérite pour avoir tant d'ennemis. Il concluoit que c'étoit une raiſon

de plus pour confier l'inſtruction de la jeuneſſe à ces hommes à talent.

Étienne Paſquier commença par jetter du ridicule ſur le verbiage de l'avocat de ſa partie adverſe. La ſociété ne fut célébrée qu'après ; mais elle n'y perdit rien. Paſquier en fit cet éloge. » Cette ſociété, ſous apparence d'en» ſeigner gratuitement la jeuneſſe, ne » cherche que ſes avantages. Elle » épuiſe les familles par des teſtamens » extorqués, gagne la jeuneſſe ſous » prétexte de piété, médite des ſédi» tions & des révoltes dans le royau» me. Avec ce beau vœu qu'elle fait au » pape, elle en a obtenu des privilè» ges qui doivent faire ſoupçonner ſa » fidélité, & craindre pour les libertés » de l'égliſe de France, l'autorité & » la perſonne de nos rois, & le repos » de tous les particuliers «. Sa concluſion fut que » cette nouvelle ſociété » de religieux qui ſe diſoient de la ſo» ciété de Jéſus, non ſeulement ne » devoit point être aggrégée au corps » de l'univerſité, mais qu'elle devoit » encore être entièrement bannie, » chaſſée & exterminée de France «.

Paſquier étoit peut-être trop préve-

nu & pas assez modéré. C'est le même qui nous a donné le *Catéchisme des jésuites*. Aussi l'ont-ils chargé d'invectives, & déchirent-ils encore sa mémoire. Ils lui donnèrent plusieurs démentis formels. Sur ce qu'il répétoit toujours, *Je veux être tondu si j'avance rien de faux*, le père Garasse, dont on connoît le stile grossier & les turlupinades, lui repliquoit: *Oui, vous serez tondu, & c'est moi qui serai votre barbier*. Il est plaisant de voir un Étienne Pasquier traité de sot. Le jésuite l'appelle tout franchement » sot par nature, sot par » becquare, sot par bemole, sot à la » plus haute gamme, sot à double se» melle, sot à double teinture, sot à » cramoisi, sot en toutes sortes de sot» tises «. Un autre bel endroit du père Garasse, c'est son adieu à Pasquier, quand il fut mort, » Adieu, maître » Pasquier; adieu, plume sanglante; » adieu, avocat sans conscience; adieu, » monophile sans cervelle; adieu, » homme sans humanité; adieu, chré» tien sans religion; adieu, capital » ennemi du saint siège de Rome; » adieu; fils dénaturé de l'église, qui » publiez & augmentez les opprobres

» de votre mère ; adieu, juſqu'à ces
» coups de tonnerre qui vous enſéve-
» liront ſous d'autres montagnes que
» dans votre Parnaſſe ; adieu, juſqu'à
» ce grand parlement, auquel vous ne
» plaiderez plus pour l'univerſité «.

Les deux avocats, Verſoris & Paſquier, n'ayant plus rien à dire, Jean-Baptiſte Du Menil, qui faiſoit la charge de procureur général, diſcuta la matière. Il ſe décida contre la demande des jéſuites, attendu l'inconvénient de confier à des gens, la plupart étrangers, la portion la plus chérie de l'état. A l'égard de la fondation de l'évêque de Clermont, Du Menil jugea qu'il falloit la laiſſer ſubſiſter dans l'établiſſement d'un collège, toujours ſous le nom de collège de Clermont ; mais qu'il falloit en faire principal quelque honnête homme qui ne ſeroit d'aucun ordre religieux, & moins encore de celui des jéſuites.

Leur avocat ayant mal plaidé, le parlement ne les aimant point, les concluſions du procureur général étant contr'eux, ils avoient tout à craindre. Ils crurent avoir gagné leur procès, que de ne le pas perdre. Les parties

furent appointées au commencement d'avril 1565, de manière que les jéſuites, ſans être aggrégés à l'univerſité, reſtèrent libres de publier leurs leçons publiquement.

Ils reprennent alors leur fonction. Preſque toute la jeune nobleſſe de France étudie à leur collège. Nouveau ſujet de mécontentement de la part de l'univerſité. C'étoit alors le temps de la ligue. La France étoit armée contre la France. Les jéſuites avoient refuſé de prêter ferment de fidélité à Henri IV. L'occaſion d'éclater contr'eux étoit plus belle que jamais : l'univerſité ne la manque point. Ses quatre facultés s'aſſemblent : elles préſentent requête au parlement, & demandent juſtice de tous les attentats des jéſuites. Cette repriſe du procès ſe fit l'an 1594.

Ils choiſirent Claude Duret pour leur avocat. L'univerſité prit Antoine Arnauld pour le ſien ; ce même Arnauld, moins fameux encore par ſes talens ſupérieurs, que par ceux de tous ſes enfans, & par la haine héréditaire de toute ſa famille contre les jéſuites. Claude Duret ſoutint leurs intérêts de

ſon mieux ; mais il fut blâmé de ſes confrères, pour s'être chargé d'une pareille cauſe. Antoine Arnauld, aſſuré d'être applaudi d'avance, fit des tableaux affreux de la ſociété. Le petit nombre de partiſans des jéſuites n'y trouva pas de reſſemblance.

Ces peintures odieuſes, jointes à celles que *Louis* Dollé, avocat des parties intervenantes, fit des jéſuites, n'excitèrent qu'un cri contr'eux dans toute la France. Plus ils étoient haïs, plus ils avoient beſoin de protecteurs. Le duc de Nevers, le baron de Roſni, le cardinal de Bourbon, les ſoutinrent. Ils furent encore maintenus dans leurs emplois, ſur les concluſions du procureur général, pour lequel Antoine Séguier porta la parole.

Cependant l'orage, élevé contre un des meilleurs & des plus grands rois qu'ait eu la France devient plus terrible. On oſe attenter à la vie de Henri IV. Les jéſuites ſont accuſés d'avoir conduit la main.

Le monarque les avoit comblés de biens. Il avoit fait abbattre cette fameuſe pyramide, élevée en 1595 devant le palais, & chargée d'inſcrip-

tions infamantes pour ces pères. Il leur donna le collège de la Flèche. Le père Coton eut toute sa confiance. Quel motif eut pû, disent-ils, les porter à vouloir se défaire de leur bienfaiteur? Mais le peuple n'écoutoit que sa haine, & les voyoit toujours un poignard à la main. Il fallut les sacrifier au cri national. Ils furent bannis de France.

Leur rappel sembloit désespéré : le parlement n'y vouloit point entendre. De-là ces remontrances si vives de ce corps au roi, & les réponses si sages du roi. Le monarque, n'obtenant rien du parlement qui trembloit pour sa personne sacrée, rappella lui-même les jésuites de force & de sa seule autorité. Mais, quelque bonne volonté qu'il eut pour eux, quelque courageux qu'il fut, il n'osa jamais les rétablir dans toutes leurs fonctions dans la capitale. Ils eurent défense d'enseigner dans leur collège de Clermont. C'est une satisfaction qu'il voulut donner à l'université, depuis si long-temps en guerre avec eux.

Si leur collège de Paris étoit fermé, celui de la Flèche étoit ouvert. Ce qu'ils perdirent d'écoliers dans une

ville, ils le gagnèrent dans une autre. Bien des jeunes gens des plus grandes maiſons du royaume, quittèrent Paris pour la Flèche.

L'affront, fait aux jéſuites, ſubſiſtoit toujours. Ils voulurent avoir un collège ouvert dans la capitale. Henri IV ne vivoit plus. La régente conſidéroit encore le père Coton : il s'adreſſe à elle, pour faire lever la défenſe portée à regret par le feu roi : le jéſuite réuſſit. Un édit eſt donné en conſéquence, & préſenté au parlement. Le parlement conſent à l'ouverture du collège de Clermont, à une condition ; c'eſt que les jéſuites ſe feroient aggréger, dans ſix mois de temps, au corps de l'univerſité. Attendu la diſpoſition de ce corps à leur égard, ce n'étoit pas leur faire une grande grace ; mais c'en pouvoit devenir une par les circonſtances.

L'univerſité étoit diviſée. Le fameux ſyndic, Edmond Richer, tâcha de réunir tout le monde contre les jéſuites. Ils n'ont guère eu d'ennemi plus dangereux. Edmond Richer ne connoiſſoit point les ménagemens. Il joignoit à l'opiniâtreté des gens de ſa profeſ-

ſion, une inflexibilité d'eſprit particulière. C'étoit un de ces hommes vieillis ſur les bancs au milieu de la chicane, endurcis dès l'enfance à la misère, très-embarraſſans pour la cour, parce qu'ils ne lui demandent rien, & qu'ils peuvent ſe paſſer de tout : c'eſt un de ceux qui a le moins ſacrifié aux préjugés de l'école. Il écrivit pour les libertés de l'égliſe de France, & contre les prétentions des papes. Il changea les règlemens de l'univerſité, toutes les fois qu'elle lui mit l'autorité en main. Devenu ſyndic, ayant paſſé par tous les grades d'honneur de ſon corps, & acquis cet aſcendant que donnent ſur les eſprits des actions hardies, il crut ne devoir écouter que ſon zèle, qui lui fit beaucoup de partiſans & d'ennemis. Sa mémoire eſt encore chère à bien des ames élevées & républicaines. Il parvint à former une oppoſition, au nom de toute l'univerſité, à l'enregiſtrement des lettres patentes accordées aux jéſuites.

Pour les rendre encore plus odieux à la Sorbonne, il lui dénonça un ouvrage d'un de ces pères : c'étoit une traduction Françoiſe de trois ſermons

Eſpagnols, prêchés à la béatification d'Ignace de Loyola. La traduction eſt du P. Sollier. On y diſoit, » 1°. qu'I-» gnace, avec ſon nom écrit ſur un» billet, avoit fait plus de miracles » que Moïſe n'en avoit fait au nom de » Dieu avec ſa baguette; 2°. que la » ſainteté d'Ignace étoit ſi relevée, » même à l'égard des bienheureux & » des intelligences céleſtes, qu'il n'y » avoit que les papes, comme ſaint » Pierre, les impératrices, comme la » mère de Dieu, quelque monarque, » comme Dieu le père & ſon fils, qui » euſſent l'avantage de l'avoir; 3°. que » les autres fondateurs des ordres re-» ligieux avoient été ſans doute en-» voyés en faveur de l'égliſe; mais, » que Dieu nous a parlé, en ces der-» niers temps, par ſon fils Ignace qu'il » a établi héritier de toutes choſes; » 4°. enfin, qu'Ignace affectionnoit » particulièrement le pape de Rome, » le regardant comme le légitime ſuc-» ceſſeur de Jéſus-Chriſt, & ſon vicai-» re ſur la terre «: louanges ou-trées, fauſſes & ridicules. Mais, quel eſt l'ordre religieux qui ne regarde ſon fondateur comme l'unique lumière qui ait paru?

Edmond Richer n'eut pas affaire à des ingrats. Les jéſuites cherchèrent à lui rendre tout le mal qu'il vouloit leur cauſer. Leur grand objet fut de lui faire ôter le ſyndicat : ils n'y purent réuſſir ; mais ils lui donnèrent d'ailleurs tous les déſagrémens poſſibles, pendant qu'il fut en place. Ils eurent contre lui la protection du chancelier : ce chef de la magiſtrature du royaume ne vouloit plus qu'il fut queſtion de ces querelles. Il alloit donner des lettres patentes pour incorporer les jéſuites dans l'univerſité, malgré elle, lorſque le ſyndic prévient le coup. Richer a l'adreſſe d'oppoſer à l'autorité du chancelier, celle du parlement. Il en appelle à cette cour, comme étant le ſeul tribunal qui dût connoître de l'oppoſition aux lettres patentes, accordées pour l'ouverture du collège de Clermont.

Le parlement n'éclairoit pas moins la conduite des jéſuites ; que le faiſoit l'univerſité. Sur l'oppoſition qu'elle avoit faite, il étoit intervenu, l'an 1611, un arrêt qui ordonnoit aux parties de comparoître. Il fallut ſe choiſir de nouveaux avocats. Montholon fut celui des jéſuites, & La Martelière ce-

lui de l'univerſité. Le premier étoit homme de condition, mais avocat peu eſtimé; le ſecond avoit la plus grande réputation. Ainſi le ſort des jéſuites fut toujours de paſſer pour des hommes ſupérieurs, & de n'en trouver que de médiocres pour les défendre.

Après ce que les Paſquier & les Arnauld avoient dit contre la ſociété, il ſembloit que la ſatyre devoit être épuiſée : mais La Martelière montra qu'ils avoient été réſervés. Il appella les jéſuites faux, ambitieux, politiques, vindicatifs, aſſaſſins de rois, corrupteurs de la morale, perturbateurs des états de Veniſe, d'Angleterre, de Suiſſe, de Hongrie, de Tranſilvanie, de Pologne, de Suède, de l'univers entier. » Jamais, dit-il, dans un des plus ter-» ribles plaidoyers qu'on connoiſſe, il » n'y aura de repos parmi nous, tant » que nous ſerons environnés de ces » ennemis d'un nouveau genre. Ni » nous-mêmes, ni nos enfans, ni nos » rois, ne ſerons en ſureté. Dès leur » naiſſance on fit, dans ce même » lieu où je parle, les plus terribles » prédictions ſur leur projet abomina-» ble de renverſer les loix divines &

» humaines... Pendant trente ans, les » jéſuites n'ont ceſſé de porter, dans » toute la France, le flambeau de la » diſcorde, & d'y allumer un feu qui » ſembloit ne devoir jamais s'éteindre ». Il repréſentoit l'univerſité pleurant la mort de ſon roi, & les jéſuites élevant à *grands frais ce vaſte edifice* de leur noviciat du fauxbourg ſaint Germain ; l'une fidelle à ſon prince, ainſi qu'à la patrie ; & les autres, vendus à Rome & à la maiſon d'Autriche. Il peignoit tous les jéſuites autant de *Chatel* & de *Barrière*. Il mettoit ces paroles dans la bouche de leur P. Guignard, parlant de Henri III ſon maître. » Si on ne le peut dépoſer ſans » guerre, qu'on lui faſſe guerre. Si » on ne la peut faire, qu'on le tue ».

On applaudiſſoit à chaque inſtant à La Martelière : on crioit, dans le palais, qu'il falloit encore une fois chaſſer les jéſuites. Le plaidoyer fut également applaudi à l'impreſſion. On le compara aux *Philippiques* de Démoſthène & de Cicéron.

Montholon parle enſuite : il crie à la calomnie, entaſſe raiſonnemens ſur raiſonnemens, faits ſur faits ; le tout noyé

dans des comparaiſons ſans nombre & ſans choix. Montholon fut auſſi mal reçu à vouloir défendre la ſociété, que La Martelière fut applaudi pour la peindre des couleurs les plus affreuſes.

On attendoit avec impatience les concluſions de l'avocat-général *Servin*. Ce magiſtrat avoit beaucoup de conſidération dans ſon corps : Il s'y étoit diſtingué par ſes talens & par ſes grandes lumières. De plus, on le connoiſſoit pour un ennemi décidé des jéſuites. *Servin* chargea encore les portraits qu'avoit fait d'eux La Martelière, & conclut pour l'univerſité. Il demanda, en finiſſant, qu'on fit ſigner à ces pères les quatre articles ſuivans. 1°. Que le » concile eſt au-deſſus du pape; 2°. que » le pape n'a aucun pouvoir ſur le temporel des rois, & qu'il ne peut les en » priver par excommunication ; 3°. » qu'un prêtre qui ſçait, par la voie » de la confeſſion, un attentat ou conjuration contre le roi & l'état, doit » le révéler au magiſtrat; 4°. que les » eccléſiaſtiques ſont ſujets du prince » ſéculier & du magiſtrat politique «.

Qu'on eut alors donné à la Sorbonne ces propoſitions à ſigner, elle y eût été

tout auſſi embarraſſée que les jéſuites. Le premier préſident de Verdun, ſur la protection duquel ils comptoient beaucoup, demanda à ſix de ces pères, venus au plaidoyer de leur avocat, s'ils étoient d'avis de ſigner les quatre articles de Servin, & de les faire ſigner à leur général. Leur réponſe fut que, du moment qu'ils ſeroient de la Sorbonne, ils n'auroient qu'une même doctrine avec elle; qu'ils avoient une règle expreſſe là-deſſus; & que, quant à leur général, ils alloient lui en écrire. Ils ne ſatisfirent point les juges. Le 22 décembre de cette même année 1611, le parlement donna un arrêt, portant défenſe aux jéſuites de *s'entremettre par eux, ou par des perſonnes interpoſées, de l'inſtruction de la jeuneſſe.*

Le pape, au milieu de tous ces troubles, ne s'étoit mêlé de rien; mais il éclata. La cour de France, qui avoit à ménager celle de Rome dans un temps de minorité, tâcha de contenter tout le monde. Le fort de l'orage, contre les jéſuites, étoit diminué. Ce même premier préſident de Verdun règla qu'on ne les feroit point ſigner malgré eux, pourvu qu'ils ſe conformaſſent à la doc-

trine reçue en France : mais il ne leur fut point permis encore d'enſeigner à leur collège de Clermont.

La perte de leur procès fut généralement attribuée à leur grand ennemi Servin qui, quelque temps après, ayant voulu paroître à la cour, y eſſuya, en préſence même de la régente, toutes ſortes de plaiſanteries & de duretés de la part des courtiſans, à la dévotion des jéſuites.

Enfin, le 15 février 1618, leur collège de Clermont fut ouvert à la ſollicitation de la nobleſſe & du Clergé, qui, aux états généraux de l'an 1614, s'étoient réunis pour demander cette grace au roi. L'univerſité n'ayant plus qu'à diſſimuler ſon reſſentiment, trouva néanmoins le moyen de tirer vengeance de ſes rivaux. Elle fit un décret, en vertu duquel tous ceux qui demeurent chez les jéſuites pendant leur cours de philoſophie, ſont exclus des dégrès, quoiqu'ils prennent des leçons des profeſſeurs de l'univerſité. Ainſi les maiſons les plus ſuſpectes l'étoient moins aux yeux des auteurs de ce décret, que celle du collège de Clermont, aujourd'hui de *Louis-le-Grand*,

ſi célèbre par le nombre & le choix de ſes élèves, & par les maîtres excellens qu'il a donnés. Les jéſuites ne ſe ſont adreſſés à aucun tribunal, pour avoir raiſon d'une partialité ſi marquée. Eſt-ce modération, ou plutôt ſageſſe & crainte, d'être mal reçus à porter des plaintes? Peut-être ſont-ils moins conſternés d'une pareille excluſion, qu'ils ne le ſeroient d'être confondus avec tant d'autres religieux?

Par ce décret, qui ſubſiſte encore, on peut juger ſi ces deux corps rivaux ſont prêts à ſe réconcilier. Diviſés dans leurs opinions, dans leurs uſages, dans leur méthode d'enſeigner, ils ne ſont occupés qu'à s'abbaiſſer l'un l'autre. » N'humilierai-je donc jamais, diſoit » le père Doucin, cette Sorbonne or» gueilleuſe «. Ces pères & leurs antagoniſtes ſaiſiſſent toutes les occaſions qui ſe préſentent de ſe donner des ridicules (*).

En dernier lieu, dans ce temps ſi critique pour les jéſuites, leurs ennemis

(*) Les jéſuites ont bien ri de l'aventure de M. de Montempuis, ancien recteur de l'univerſité, déguiſé en fille pour aller, *incognito*, à la comédie, & re-

s'attendoient à voir l'univerſité recommencer ſes pourſuites, le parlement l'appuyer & faire revivre ſes arrêts. Le moindre ſouffle eût pu rallumer un feu caché ſous la cendre.

---

connu par ce déguiſement même. On fit une chanſon :

Voici matière nouvelle
Pour les docteurs de Paris,
Dira-t-on Mademoiſelle,
Ou Monſieur de Montempuis ?
Et lon lan la, &c.

LES DOMINICAINS,

ET

LES JÉSUITES,

Les dominicains ont été inſtitués du temps des Albigeois, pour faire téte à ces hérétiques, & les jéſuites dans le ſeizième ſiècle, pour s'oppoſer au progrès du luthéraniſme & du calviniſme; c'eſt-à-dire, que les uns & les autres devoient, par état, s'attacher à rétablir la paix dans l'égliſe. Ils ont en effet travaillé beaucoup à remplir cet objet: mais, en voulant éteindre des diviſions funeſtes, ils n'ont fait qu'allumer une guerre horrible.

L'hiſtoire des congregations de *auxiliis* eſt plus honteuſe peut-être à l'eſprit humain, que celle de toutes les héréſies du monde. Ceux qui ont eu la principale part dans ces diſputes célèbres, ont marqué plus de mauvaiſe foi que n'en ont montré, dans les leurs, tant de chefs de ſecte déclarés, & par là même moins à craindre. Voici le précis

de cette hiſtoire de la chicane & de la haine, de la politique & de la fauſſeté.

Le fameux père Aquaviva, élu général des jéſuites, l'an 1581; cet homme qui fut ſi longtemps ſouverain & tout puiſſant dans ſon ordre, entreprit de faire revenir les eſprits ſur la doctrine des jéſuites, ſi généralement décriée. Il fit travailler ce qu'il y avoit de meilleurs ſujets parmi eux à un directoire des études. Quand le règlement fut dreſſé, il le fit imprimer à Rome, & publier enſuite dans toute la compagnie, pour qu'elle eût à s'y conformer.

La doctrine de ſaint Thomas étoit fort recommandée dans ce directoire, ſuivant l'intention de S. Ignace. D'ailleurs il n'y étoit point parlé de ſuivre ou de ne pas ſuivre l'ange de l'école ſur le chapitre de la prédeſtination.

Un jéſuite de Salamanque, nommé le père Prudence de Monte-major, s'arrangea là-deſſus. Il fit ſoutenir publiquement, dans cette ville, une thèſe qui étoit ou paroiſſoit être le contrepied de la doctrine des dominicains. Le jéſuite Eſpagnol combattoit la prédétermination phyſique, & tâchoit d'établir la preſcience divine des futurs contingens conditionnels,

conditionnels, indépendamment d'aucun décret abſolu précédent. Il n'eſt pas aiſé de dire qui le premier s'eſt douté de la prémotion phyſique. Les jéſuites veulent qu'elle ne fît que d'éclore, du moins telle qu'on la ſoutenoit alors, & qu'on l'a depuis enſeignée. Les dominicains en font ſaint Thomas le père : mais, que ce ſoit ou ne ſoit pas un enfant ſuppoſé, la diſcuſſion eſt inutile.

Dans le temps de ces tentatives du père Prudence de Monte-major, Bagnès ſe trouvoit juſtement à Salamanque. Le dominicain eut avis de la thèſe qu'on alloit ſoutenir aux jéſuites : il vole à leur collège, entre dans la ſale comme la thèſe étoit commencée, & argumente ſur la poſition qui l'avoit révolté. La diſpute s'échauffe : Montemajor & Bagnès en viennent à des perſonnalités. Celui-ci ſe retire furieux.

Il ſe promet bien d'avoir une prompte vengeance du jéſuite. Bagnès travaille jour & nuit à la réfutation de la thèſe. Il en dreſſe une cenſure très-longue & très-raiſonnée qu'il envoie à l'inquiſition de Valladolid. La cenſure contenoit ſeize propoſitions que Ba-

gnès jugeoit déteſtables, & qu'il diſoit appartenir au père de Monte-major. Les propoſitions étoient effectivement très-répréhenſibles. Malheureuſement pour le cenſeur, elles ſe trouvèrent tout le contraire de celles qu'on avoit ſoutenues.

Les idées du jéſuite n'en eurent que plus de cours. Bagnès fut déſeſpéré. C'étoit, ſelon ſes ennemis, un ſcholaſtique encore plus rempli de ſuffiſance, de jalouſie baſſe & d'hypocriſie, que d'érudition & de pédantiſme. Son déſeſpoir redoubla quand ce digne ſoutien de la prédétermination phyſique eut nouvelle qu'un autre jéſuite fameux, *Louis Molina*, avoit compoſé un ouvrage tout exprès, pour rendre ſenſible à tout le monde la manière dont Dieu agit ſur les créatures, & celle dont les créatures lui réſiſtent.

Ce *Louis Molina* étoit un homme réellement ſingulier. C'eſt un autre Chriſtophe Colomb dans le monde théologique. Dans ce pays ſcabreux, où l'invention eſt ſi dangereuſe, il oſa tracer des routes nouvelles. Il établit ſes principes, en diſtinguant l'ordre naturel & l'ordre ſurnaturel, la prédeſ-

tination à la grace & la prédeſtination à la gloire, la grace prévenante & la coopérante. C'eſt à lui qu'on eſt redevable de deux idées rares; le concours concomitant & la ſcience moyenne. Suarès eſt le père du congruiſme.

Dieu, par ſa ſcience moyenne; conſulte habilement notre volonté, pour ſçavoir ce que nous ferons quand nous aurons reçu ſa grace. Enſuite, ſelon l'uſage qu'il voit que fera le libre arbître, il prend des arrangemens, en vertu du congruiſme, qui nous engagent à faire le bien, & même à y perſévérer juſqu'à la mort, ſans néanmoins nous y déterminer directement & par ſa toute-puiſſance. C'eſt de la part de Dieu une grande habileté à ménager la volonté de l'homme, ainſi qu'un miniſtre adroit & pénétrant ménageroit celle de ſon prince, pour l'amener à tout ce qu'il voudroit. Dieu, prévoyant toutes les circonſtances où nous nous trouverons, prévoit en même temps que, s'il nous donne une certaine grace, il nous plaira d'y conſentir. Il ſe détermine à nous la donner; & voilà la grace congrue. Le moliniſme paroiſſoit trop odieux; c'eſt pour le tempérer &

le faire recevoir que le congruiſme fut imaginé.

Le livre de Molina étoit intitulé ; *Concorde de la grace & du libre arbître.* C'eſt une production bien digne de l'Eſpagne, preſque auſſi ſtérile en bons écrivains, que féconde en auteurs ſcholaſtiques. Le cardinal Baronius compare ce théologien jéſuite à un ſerpent qui échappe des mains par ſes artifices & par des proteſtations de catholicité.

Auſſitôt que le livre de la *Concorde* eut paru, Bagnès & ſes confrères (car il avoit déjà mis dans ſes intérêts une grande partie de ſon ordre) oublièrent la thèſe de Monte-major. Ils tournèrent leur fureur contre Molina. Son livre leur parut bien autrement à craindre que la thèſe. Ils crièrent qu'on n'avoit rien vu de ſi abominable ; que la ſcience moyenne n'étoit pas à beaucoup près quelque choſe d'auſſi raiſonnable que la prémotion phyſique ; qu'il n'y avoit pas de comparaiſon de l'une à l'autre, ſurtout pour la clarté. Ils donnèrent, en réfutation des idées de Molina, d'autres idées qu'ils crurent plus juſtes & plus lumineuſes. Tout leur ſyſtême porte ſur ces paroles, qui ſont le précis

de pluſieurs paſſages de ſaint Auguſtin.
» La grace tire ſon efficace de la toute-
» puiſſance de Dieu & du ſouverain
» domaine qu'il exerce ſur les volon-
» tés des hommes, comme ſur toutes
» les autres créatures (*) «.

Bagnès, dans l'enthouſiaſme des opinions qu'il ſoutenoit, & ſe moquant de celles des jéſuites, écrivit pour en faire ſentir le ridicule. Molina n'en trouvoit pas moins dans la prémotion, & répondit très-vivement. Les jéſuites ſoutinrent leur confrère, & les dominicains le leur. On ſe traita de part & d'autre d'hérétiques. Les dominicains appellèrent les jéſuites pélagiens, & ceux-ci appellèrent les dominicains calviniſtes. Tous les moines, toutes les univerſités d'Eſpagne prirent parti dans cette affaire.

Elle fut miſe entre les mains des grands inquiſiteurs du royaume. Les intéreſſés, la voyant portée à ce tribunal, y ſoutinrent leurs prétentions avec toute la vivacité poſſible. Ils voulurent chacun prouver que leur doctrine n'étoit que la doctrine des pères & celle de l'égliſe.

(*) Abr. de l'*Hiſt. eccl.* t. X. 117.

Le bruit de ces diviſions paſſa de Valladolid à Rome. Il n'étoit pas poſſible que le pape portât un jugement certain ſur la queſtion préſente. Il n'en recevoit de tous les endroits que des expoſés très-infidèles. Rome en entrevit aſſez pour être allarmée : elle évoqua promptement la diſpute, ordonna le ſilence aux deux partis, qui ne le gardèrent ni l'un ni l'autre.

Les dominicains étoient indignés que la doctrine de ſaint Thomas, une doctrine approuvée depuis ſi longtemps dans toutes les écoles, ſe trouvât compromiſe avec quelques idées extraordinaires & nouvelles : mais, ce qui révoltoit encore plus ces révérends pères contre la ſociété, (car il faut remonter à la vraie origine de la querelle) c'eſt le grand crédit qu'elle acquéroit en Eſpagne & ailleurs, au préjudice de leur ordre qui dépériſſoit tous les jours. Le nombre de leurs chaires de théologie avoit diminué à ſon profit. Ils n'étoient plus les prédicateurs ni les directeurs à la mode. Ils avoient ceſſé de donner des confeſſeurs aux rois & aux empereurs de la maiſon d'Autriche, il ſemble que, dès les pre-

mières années de la converſion d'Ignace, ils prévirent combien ſon inſtitut leur ſeroit un jour nuiſible. Que d'altercations ne s'élevèrent point entr'eux & les zélés compagnons de ce politique fondateur (*) ! Elles ont été les ſémences des diviſions dont je parle.

Toutes les parties du monde rétentirent des cris des dominicains. Ils écrivirent que le livre de *Molina étoit le précurſeur de l'antechriſt.* Le célèbre Melchior Canus mandoit à la cour de Madrid : » Plaiſe à Dieu qu'il n'en ſoit » pas de moi comme de Caſſandre, à » qui l'on n'ajouta foi qu'après la priſe » de Troie. Si l'on ſouffre que les pè» res de la ſociété continuent ſur le » pied qu'ils ont commencé, je prie » Dieu que le temps n'arrive pas où » les rois même voudront leur réſiſ» ter, & ne le pourront.

(*) Si les dominicains lui rendirent quelque ſervice à Manreze, ils le diſpensèrent de reconnoiſſance à Salamanque. Ils le firent tenir, lui & ſes compagnons, vingt-deux jours dans les priſons de la ville, parce que ces nouveaux inſpirés s'érigeoient avec eux en catéchiſtes & en directeurs. Les dominicains avoient repréſenté à la police, qu'il étoit contre le bon ordre de faire le capable, avant d'avoir pris ſes dégrés en théologie.

Un autre dominicain, Alphonſe Vindano, alloit dans toutes les villes d'Eſpagne, criant en chaire que les jéſuites, leur père Ignace & ſes compagnons étoient à *tous les diables;* qu'on pouvoit l'en croire ſur ſa parole, puiſqu'il avoit été envoyé du ciel pour le révéler. Lanuza lui-même, dont on a ſi vivement ſollicité la canoniſation, étant provincial des dominicains, crut devoir, en conſcience, préſenter à Philippe II cette requête injurieuſe aux jéſuites, dans laquelle on s'exprime ainſi à leur ſujet. » Ils attirent & s'at-
» tachent un grand nombre de per-
» ſonnes dans les écoles, par l'adreſſe
» avec laquelle ils font entendre que
» chacun, par leur crédit, obtiendra
» ſurement tout ce qu'il voudra; qu'ils
» feront donner aux eccléſiaſtiques des
» bénéfices, aux gens du barreau des
» cliens, aux étudians les ſaints or-
» dres, aux docteurs des chaires de
» théologie, à tous, enfin, des avan-
» tages proportionnés à leur dévoue-
» ment pour la ſociété «.

Lanuza, dans ſa requête, prioit le monarque de faire lever la défenſe du pape de traiter des matières ſur la ſcien-

ce moyenne & ſur la prémotion phyſique, juſqu'à ce que ſa ſainteté eut décidé quelque choſe. Philippe II, qui avoit de grands intérêts d'état à ſoutenir, ne voulut pas ſe mêler de ces querelles de l'école.

Cependant les conſulteurs, pour l'examen du livre de Molina, étoient nommés. Ils devoient faire la fonction de juges; &, ſi l'on en croit un hiſtorien récuſable (*), ils ſe montrèrent tous parties, à la réſerve de deux que les dominicains ne purent gagner. Ces pères, accrédités à la cour de Rome, avoient eu le ſecret de prévenir en leur faveur tout ce qui environnoit ſa ſainteté. Ils avoient la protection des deux cardinaux, Alexandrin & d'Aſcoli, autrefois de leur ordre, & prédéterminés à l'affectionner encore.

Le rapport que les conſulteurs firent du livre de Molina, fut peu favorable. Clément VIII pouvoit prononcer : il n'aimoit pas les jéſuites. C'étoit une raiſon de plus pour leur donner cette mortification; mais il voulut d'autres

(*) D'Avrigni, t. X. 77.

éclairciſſemens. Le général, Claude Aquaviva, repréſenta au pape les mauvaiſes intentions des conſulteurs, l'aſſura qu'on avoit pris pour des erreurs des vérités inconteſtables. On apprend, dans les *Mémoires chronologiques & dogmatiques* du père d'Avrigni (*), que certains n'avoient pas même lu ce livre. De-ſemblables accuſations décréditent plus une cauſe, qu'elles ne la ſervent. Les nouvelles repréſentations du général, appuyées de celles de Robert Bellarmin, créé nouvellement cardinal, & la mort du cardinal Alexandrin, achevèrent de déterminer le pape à faire revenir les conſulteurs ſur tout ce qu'ils avoient fait.

Ils étoient ſi fermes dans leurs principes, que, de ſoixante-une propoſitions qu'ils avoient d'abord relevées dans le livre de Molina, ils vinrent à quarante-neuf, enſuite à quarante-une, & enfin à vingt. Le pape en marqua ſon étonnement aux conſulteurs, qui ne ſe rétractèrent point. Alors, de peur

(*) t. I. 82.

de rien faire contre la religion & contre la plus exacte juſtice, ſa ſainteté ordonna des diſputes réglées, où elle voulut aſſiſter.

Clément VIII étoit très-éclairé, & en état de juger par lui-même. Il fut libre à chaque corps de prendre le théologien qu'il voudroit, pour ſoutenir ſa cauſe commune. Les dominicains choiſirent Alvarès pour le leur, & Valentia fut celui des jéſuites.

Ce fut le 20 Mars 1602, qu'on ouvrit la première congrégation, appellée comme toutes le ſuivantes, *de auxiliis*, *des ſecours*; parce qu'il s'agiſſoit effectivement, dans cette diſpute, du ſecours que Dieu donne à la volonté foible des hommes pour les porter à faire le bien.

Cette congrégation ſe tint dans une ſalle du Vatican. Le pape, qui y étoit en perſonne, avoit à ſes côtés deux cardinaux, *Pompée Perigonius & Camille Borghèſe*. Les conſulteurs, qui ſont toujours des moines, étoient placés ſur des ſièges plus bas. Les deux généraux d'ordre ſe trouvèrent auſſi à la diſpute, comme pour animer chacun leur combattant.

Avant que d'être engagée, le pape exposa l'importance de l'affaire & toute l'attention qu'elle méritoit. On veut que son discours n'ait été qu'une (*) invective très-vive contre les jésuites, & qu'il leur ait adressé ces paroles : » Que prétendez-vous donc ? N'êtes-» vous point effrayés d'introduire, » dans l'église de Dieu, la doctrine » de Pélage plutôt que d'abandonner » les intérêts de Molina ? Considérez, » je vous prie, à quel péril vous ex-» posez le monde chrétien par vos » disputes. Ne préférez point vos in-» térêts particuliers au bien commun » & au salut public : cédez aux saints » pères ; cédez à la vérité «.

Le discours de sa sainteté fini, le théologien des jésuites parle le premier en faveur de la science moyenne : celui des dominicains tâche d'établir ensuite la prémotion physique. L'un & l'autre mirent en usage toute l'étendue de leur érudition & toutes les subtilités de leur esprit ; mais Alvarès avoit moins de ressources dans le sien. Le jé-

(*) Abrég. de l'Hist. eccl. t. X. 103.

ſuite Valentia, théologien habile, terraſſa bientôt le dominicain.

Le général des dominicains, tremblant pour la gloire de l'ordre, ſubſtitua bientôt à ce foible champion un athlète redoutable, le révérend père Thomas Lémos. On a fait de ce théologien eſtimable un portrait ridicule. (*) Lémos eſt repréſenté comme l'homme à qui la diſpute convenoit le mieux, ayant un port de héros, la conſtitution la plus robuſte, un regard fixe & menaçant, une poitrine excellente, une voix de tonnerre, beaucoup de préſomption & très-peu de ſçavoir; mais il eſt permis d'en appeller à ſes ouvrages & à ſa réputation en Italie & en Eſpagne. C'eſt ce même homme que ſes admirateurs aſſurent avoir refuſé le chapeau de cardinal, ſans compter quelques *petites prélatures* qu'on lui avoit auparavant offertes.

Valentia n'avoit pour lui qu'un grand nom. Ce jéſuite, d'une ſanté foible, épuiſé encore par les fatigues de pluſieurs congrégations, ſe trouva mal un

(*) Mém. chron. & dog. t. I. 82.

jour en préſence de ſa ſainteté, qui lui commanda de s'aſſeoir. La diſtinction étoit flateuſe pour le jéſuite, dont le pape eſtimoit les talens; mais le dominicain prit autrement la choſe. Lémos crut que Valentia s'étoit évanoui, terraſſé par la force des raiſons. La ſanté du jéſuite alla toujours en dépériſſant; il mourut, quelque temps après, à Naples, n'ayant pu recouvrer aſſez de force pour reprendre la diſpute.

Lémos ſe glorifioit d'avoir réduit ſon adverſaire à falſifier un paſſage de ſaint Auguſtin. Le jéſuite avoit effectivement cité faux; le dominicain l'en convainquit. Souvent on altère un fait ſans vouloir tromper, &, plus ſouvent encore, afin d'induire en erreur. Les apparences furent contre Valentia: c'eſt là-deſſus qu'il eſt appellé (*) » le » nouvel Ananie, qui a menti, en pré- » ſence du ſucceſſeur de Pierre, dans » une affaire qui intéreſſoit toute l'é- » gliſe, & où il s'agiſſoit des droits » du ſaint Eſprit ſur le cœur de l'hom- » me «. On nous aſſure que le pape,

(*) Abr. de l'hiſt. t. X. 104. *& ſuiv.*

à la falſification du paſſage appella Valentia *menteur*, *fourbe*, *fripon*. On nous garantit encore ce propos de ſa ſainteté, quand elle apprit la mort du jéſuite : » S'il n'a point eu d'autre grace » que celle qu'il a défendue, il ne ſera » pas allé en paradis «.

Quoiqu'on ſe fût aſſemblé pour éclaircir les choſes, elles étoient plus embrouillées qu'auparavant. Un jéſuite, Achilles Gaillard, vint alors faire part à ſa ſainteté d'un moyen ſûr qu'il avoit de les arranger & de contenter tout le monde, pourvu que chacun voulût relacher un peu de ſes droits, & que les dominicains acceptaſſent la ſcience moyenne, en même temps que les jéſuites admettroient la prédeſtination gratuite. Il offrit de faire un accord raiſonnable de ces deux ſyſtêmes. De peur qu'on ne le ſoupçonnât d'avoir été engagé à cette démarche par ſes confrères, il eut grand ſoin d'avertir qu'il l'avoit faite de ſon propre mouvement.

Cette prédeſtination gratuite, c'eſt-à-dire, ſi dieu fixe le nombre de ceux qui ſont ſauvés avant que d'avoir égard à leurs mérites, tempérée ainſi, ne fut

point du goût des dominicains. Ils refusèrent l'accommodement d'Achilles Gaillard. Quelle folie auſſi de vouloir que des théologiens ne diſputaſſent plus !

Les congrégations continuèrent toujours, quoique celui qui les avoit fait naître, Molina, fût mort à Madrid, l'an 1601 ; trop tard ſans doute pour le repos du monde théologique, mais aſſez tôt pour n'être pas témoin lui-même des ſuites terribles de ſon ſingulier ouvrage de *la Concorde*.

Le jéſuite Pierre Arrubal remplaça le père Valentia ; mais Arrubal ne tint pas non plus contre les poumons de l'infatigable Lémos, qui, outre les talens dont l'avoit gratifié l'auteur de la nature, avoit mis dans ſes intérêts la cour céleſte. Toutes les fois & tout le temps que Lémos diſputoit, il étoit environné d'une gloire en manière de couronne, dont les yeux même des cardinaux étoient éblouis. C'eſt le révérend père Chouquet dominicain qui nous atteſte ce prodige dans ſon curieux livre, *Des entrailles maternelles de la ſainte Vierge, pour l'ordre des frères prêcheurs*.

A Pierre Arrubal ſuccéda La Baſtide. Ce ne fut qu'à force de ſe relever les uns les autres, que les jéſuites vinrent à bout de l'indomptable Lémos, le réduiſirent à ſe trouver mal à ſon tour & à diſparoître quelque temps.

Pendant qu'on diſputoit d'une part, on négocioit de l'autre. La plupart des puiſſances de l'Europe prirent parti dans ce procès. La cour d'Eſpagne, mécontente des jéſuites qui avoient ménagé la paix de Henri IV avec Rome, demandoit pour les dominicains un jugement définitif: la cour de France s'y oppoſoit; les jéſuites faiſoient leurs efforts pour qu'elle l'emportât. Les cardinaux Bellarmin & Duperron, qui leur étoient dévoués, ſouhaitoient qu'il ſe tint un concile général; mais leur idée ne put avoir lieu. Les jéſuites, voyant que les circonſtances ne leur étoient pas favorables, n'eurent alors qu'un objet, de faire reculer la déciſion. Ils en parlèrent à Henri IV, qui chargea le cardinal Duperron de tâcher d'obtenir cette grace du pape.

Duperron étoit à la fois homme de lettres, négociateur & courtiſan ha-

bile (*). Il ſervoit les jéſuites, qui pouvoient le ſervir lui-même auprès du monarque. Il oſa dire à Clément VIII que, ſi l'on faiſoit un décret en faveur de la prédétermination, il le feroit ſouſcrire à tous les proteſtans de l'Europe.

Clément VIII penchoit pour le ſyſtême des dominicains; mais il n'anathêmatiſa point le livre de *la Concorde*. On prétend qu'il avoit déjà dreſſé une bulle pour le condamner: on ſpécifie juſqu'au jour où cette bulle devoit être publiée; c'étoit la veille de la pentecôte. Toutes ces circonſtances diſent beaucoup & pourroient prévenir en faveur d'un parti. Ce qu'il y a de vrai ſur le compte de Clément VIII, c'eſt qu'il ſe donna beaucoup de peine pour ſe mettre au fait des queſtions agitées, & qu'elles causèrent ſa mort. Léon XI lui ſuccéda, mais pour très-peu de temps. Ce n'eſt que ſous Paul

(*) Combien c'eſt mal le connoître que de lui prêter cette impiété, en parlant à Henri IV, enchanté d'un diſcours que Duperron venoit de faire contre les athées. » Sire, ſi votre majeſté vouloit m'entendre, j'en ferois un meilleur pour l'athéiſme «.

V, que le fil de ces diſputes fut repris, malgré, dit-on, les efforts des jéſuites pour qu'elles fuſſent abandonnées par le nouveau pape, & qu'il fût libre aux deux partis de reſter chacun dans ſes opinions, qui n'attaquoient pas les dogmes de la foi.

Perſonne n'étoit plus en état que Paul V de prononcer ſur cette matière. N'étant encore que cardinal, Camille Borghèſe, il avoit aſſiſté aux congrégations. Celles qu'il ordonna furent compoſées des mêmes prélats & des mêmes conſulteurs que Clément VIII avoit fait aſſembler.

La Baſtide & Pérès furent les théologiens de la ſociété. Lémos reprit le commandement des troupes prédéterminantes. Il ne s'étoit éclipſé pour un temps que pour reparoître plus glorieux. Les dominicains eurent ſeulement une attention dans la repriſe du combat, c'eſt de donner à Lémos un ſecond, le père Alvarès. Celui-ci remarque-t-on, parloit très-peu, par conſidération pour ſon confrère qu'il laiſſoit briller.

Dans toutes les congrégations tenues ſous Clément VIII, les jéſuites

avoient toujours été ſur la défenſive : les dominicains n'avoient publié aucun des argumens qu'on peut faire contre la ſcience moyenne. Paul V voulut que les jéſuites fuſſent aggreſſeurs à leur tour, & montraſſent les côtés foibles de la prémotion phyſique : cet ordre fut exécuté parfaitement.

Quand Alvarès & le grand Lémos ſe ſentirent preſſés par les argumens les plus ſimples, mais les plus convainquans, ces redoutables ſoutiens de leur parti ne s'entendirent plus eux-mêmes & ne furent entendus de perſonne. Ils ſe jettèrent dans la diſtinction du *ſens compoſé & diviſé* (*). Ils convinrent que Calvin avoit ſoutenu, comme eux, une grace efficace par elle-même ; mais ils nièrent que Calvin en cela fût hérétique, & prétendirent qu'il ne l'avoit été que dans cette conſéquence fauſſement tirée d'un principe très-vrai : » Que le conſentement de la volonté » s'enſuivoit néceſſairement par une » néceſſité de conſéquent « : au lieu

(*) Mém. chron. t. I. 99.

que les dominicains ſoutenoient que » le conſentement de la volonté n'é- » toit néceſſaire que d'une néceſſité » de conſéquence «.

Lémos diviſa & ſubdiviſa encore la prédétermination phyſique. Il en attribua une aux pélagiens, une autre à Calvin, & une troiſième aux dominicains, la ſeule vraie & catholique, au jugement de l'incomparable Lémos. Il crut s'appercevoir que tout le monde, dans l'aſſemblée, lui en faiſoit compliment. Pour lui, il s'humilioit de ſes triomphes & les *rapportoit au ſeigneur*, en s'écriant avec l'apôtre : *C'eſt par la grace de Dieu que je ſuis ce que je ſuis* (*).

Lorſque Paul V vit la cauſe ſuffiſamment inſtruite, il ſe fit donner par écrit le ſentiment des conſulteurs. Leurs opinions ne furent pas plus fa-

(*) C'eſt dommage que Lémos, pour foudroyer les ennemis du ſyſtême prédéterminant, n'ait pas ſçu la révélation faite depuis à un de ſes confrères. Ce dominicain, extrêmement au fait des événemens de l'autre monde, a écrit que les anges n'avoient été précipités dans l'abyſme, que ſur le refus d'accepter la prémotion phyſique qui leur avoit été préſentée par Dieu même, & que Simon le magicien n'avoit été en diſpute avec ſaint Pierre, que parce que l'impoſteur avoit eu la même déraiſon que les anges rébèles. *Mém. chro. & dog. t. I.* 71.

vorables au ſyſtême de Molina. Mais on avoit affaire à un pape qui n'étoit point aliéné des jéſuites ; il eût voulu ramener les conſulteurs à un ſeul avis. Jugeant la choſe impoſſible, il ordonna, ſous peine d'excommunication, un profond ſilence, & ſe chargéa lui-même de réduire les argumens pour & contre dans un ſens clair & précis.

Vint alors le fameux interdit des états de Veniſe. Les jéſuites Vénitiens ſe rangèrent du côté de Rome, quoiqu'ils euſſent dû préférer leur patrie. Ils furent bannis de Veniſe & y revinrent beaucoup plus tard que les capucins & les théatins, qui avoient ſuivi leur exemple.

Cet entier dévouement des jéſuites pour le ſaint ſiège ne leur nuiſit pas auprès de Paul V. Le cardinal Duperron, qui avoit du crédit ſous ce pape, fit valoir cette action hardie. La foudre du Vatican, prête, dit-on, une ſeconde fois à les frapper, fut retenue. Les mêmes perſonnes qui ont fait courir le bruit que Clément VIII avoit dreſſé une bulle contre la doctrine de Molina, veulent auſſi que Paul V en ait dreſſé une autre à laquelle il a manqué ſeu-

lement la promulgation : elles vont juſqu'à produire une copie. Leurs adverſaires s'inſcrivent en faux & ſe prévalent de ce que la bulle n'a pas été fulminée ; mais cela prouve-t-il qu'elle n'ait pas exiſté. Ce défaut de publicité a cauſé & cauſe encore bien des regrets. Ceux que témoigne l'abbréviateur de *l'Hiſtoire eccléſiaſtique*, ne ſont pas le langage de l'impartialité. » Par » un terrible jugement de Dieu, s'é- » crie-t-il, les bulles contre Baïus » avoient été rendues publiques, au » lieu que la déciſion dreſſée par l'or- » dre de Paul V n'a jamais été pu- » bliée «. Ce même écrivain cite ces paroles de l'évêque de Montpellier, Colbert : » Si Paul V s'étoit rendu aux » ſages remontrances qui furent faites » pour publier la bulle contre Molina, » il auroit épargné à l'égliſe tous les » maux qu'elle éprouva depuis ; au » ſaint ſiège, cette foule de décrets » qu'a produits ſa complaiſance pour » les jéſuites ; aux jéſuites, le malheur » d'être devenus une pierre d'achop- » pement dans Iſraël ; aux fidèles, ce- » lui d'être dirigés par des hommes » qui ne connoiſſent de la religion

» que l'extérieur, qui ont établi des
» maximes pour juſtifier les péchés,
» & qui, voulant accorder les paſſions
» avec l'évangile, ne réforment pas
» les paſſions, mais détruiſent l'évan-
» gile «.

Tout ce qu'on peut dire de certain à ce ſujet, c'eſt que le pape Paul V ne condamna ni la doctrine des jéſuites ni celle des dominicains. Il ordonna très-ſagement aux deux partis de vivre en paix & de s'abſtenir d'injures, ſe réſervant le droit de publier la déciſion du fond de ces diſputes, quand il le jugeroit à propos. Il fit en même temps ſignifier ſes dernières volontés à tous les nonces apoſtoliques & aux grands inquiſiteurs, faits pour reconnoître ſa juriſdiction. Les généraux des deux ordres furent chargés de contenir leurs inférieurs.

L'impreſſion que fit cette modération du pape ſur les dominicains & ſur les jéſuites fut bien différente, ſelon certains auteurs. Les premiers furent au déſeſpoir, & les autres au comble de la joie. Les jéſuites pouſsèrent la maladreſſe juſqu'à faire des réjouiſſances publiques, à tenir leurs collèges fermés

fermés pendant quelques jours, à faire de très-belles illuminations. Ils donnèrent des feux d'artifice, repréſentèrent des comédies, firent dreſſer des arcs de triomphe au haut deſquels étoient gravés, en caractères d'or, ces deux mots : *Molina victorieux*.

Cet eſprit de paix qu'avoit recommandé le pape, fut la choſe à laquelle on penſa le moins. Les dominicains & les jéſuites cherchèrent toutes les voies de ſe nuire : il reſta entre ces deux corps une animoſité ſourde. Le duc de Lermes, miniſtre de Philippe III, roi d'Eſpagne, en appréhendant les ſuites, voulut la faire ceſſer. Il s'établit médiateur entre ces religieux ennemis : il tâcha de les amener à l'unité de doctrine, mais toujours en vain. Le duc tiroit des paroles poſitives des uns & des autres ; mais aucun ne gardoit la ſienne. Ce miniſtre reconnut ſa ſottiſe, abandonna ſon projet & vit combien il eût été plus facile de reconcilier les puiſſances les plus ennemies, que deux corps diviſés.

Néanmoins le temps, qui calme tout, appaiſa les eſprits. Les jéſuites, pour ne pas avoir l'air de pélagiens ou ſémi-

» mon père, allez; votre ordre a reçu
» un honneur qu'il ménage mal. Il
» abandonne cette grace qui lui avoit
» été confiée & qui n'a jamais été
» abandonnée depuis la création du
» monde: cette grace victorieuse, qui
» a été attendue par les patriarches;
» prédite par les prophêtes; apportée
» par Jésus-Christ; prêchée par saint
» Paul; expliquée par saint Augustin,
» le plus grand des pères; confirmée
» par saint Bernard, le dernier des
» pères; soutenue par saint Thomas,
» l'ange de l'école; transmise de lui
» à votre ordre; maintenue par tant
» de vos pères, & si glorieusement
» défendue par vos religieux, sous les
» papes Clément & Paul «.

Tous ces arrangemens, pour rapprocher les jésuites de leurs adversaires, sont-ils exposés fidélement? Les dominicains reconnoissoient des graces *suffisantes* du temps des disputes. Les ouvrages seuls d'Alvarès & de Lémos font foi de ce fait. Rien ne montre mieux la différence réelle du jansénisme au thomisme, que la réflexion mal-adroite de Pascal.

MESSIEURS DE PORT-ROYAL; ET LES JÉSUITES.

Les meſſieurs de Port-royal furent ainſi appellés, à cauſe du nom d'une célèbre abbaye de bernardines, près de Chevreuſe, à ſix lieues de la capitale. Ils s'étoient fait bâtir des cellules dans l'enceinte de la maiſon. Pour avoir quelque idée de leur genre de vie, il faut ſe les repréſenter levés chaque jour à quatre heures du matin, récitant l'office au chœur, mangeant en commun, jeunant la plus grande partie de l'année, couchés ſur la paille, & couverts d'un cilice, partageant leur temps entre l'étude, la prière & le travail des mains, obſervateurs rigides de beaucoup de pratiques de dévotion.

Ils ſe propoſoient d'établir un ordre d'une eſpèce toute nouvelle, & figuré dans l'*ancien teſtament*. Le plan & les conſtitutions furent dreſſés pour cela.

Sans l'archevêque de Paris, qui s'opposa fortement à l'exécution de ce projet, on alloit voir augmenter encore le nombre des moines, & diminuer celui des citoyens.

Malgré tous les efforts de ces messieurs, pour s'étendre, leur société fut toujours peu nombreuse, mais choisie. Quels hommes que la plupart de ceux qui la composèrent! Antoine Arnauld! Louis-Isaac Saci! Antoine Le Maître! Nicole! Pascal! Pour les faire connoître, entrons dans quelques particularités.

Le nom d'Arnauld porte l'idée d'un de ces génies faits pour éclairer les hommes; d'une de ces imaginations ardentes & fougueuses qui saisissent & rendent vivement les choses; d'une de ces ames pures, courageuses, inébranlables, trop au-dessus de la fortune, pour lui sacrifier le sentiment si flatteur d'être tout par son propre mérite, & rien par elle. Il eut été cardinal, s'il s'étoit prêté aux intentions de Rome, & s'il avoit écrit contre les quatre fameuses propositions du clergé de France. Les applaudissemens qu'on donnoit à ses ouvrages, ne l'aveugloient

point ſur leur imperfection. Il étoit le premier à les critiquer (*).

De quelle réputation ne jouirent point ſes deux neveux, Le Maître & Saci, l'un pour ſes plaidoyers, les meilleurs de ſon temps, quoiqu'aujourd'hui ſi miſérables; & l'autre pour ſa traduction des comédies de *Térence* & pour celle de la *Bible*. Il fut renfermé deux ans & demi à la Baſtille: mais il ſçut s'occuper utilement dans ce lieu ſi redouté des gens de lettres, & qui a fait ſortir le talent de pluſieurs.

Nicole eſt le Boece ou le Rodriguès de la France. Ses *Eſſais de morale* ſont l'effort d'un génie original. Que de juſteſſe, que de méthode dans cet ouvrage! Si la marche de l'auteur eſt lente,

(*) Allant voir ſon frère, l'évêque d'Angers, par la voiture publique, il entendit parler du livre de *la perpétuité de la foi*: on le vantoit beaucoup. Le docteur lui ſeul le dépréciа. Quelqu'un, indigné, lui dit: *C'eſt bien à vous à vous ériger en cenſeur du grand Arnauld; & que trouvez-vous à blâmer dans ſon livre? Beaucoup de choſes*, répondit Arnauld. *On a manqué tel & tel endroit: on eut dû mettre plus d'ordre, pouſſer davantage le raiſonnement.* Il parla de tout en maître, & cependant perſonne ne fut déſabuſé. Le caroſſe de ſon frère, étant venu le prendre à quelques lieues d'Angers, on reconnut que le zoïle d'Arnauld étoit Arnauld lui-même, & chacun ſe confondit en excuſes.

elle eſt toujours ſûre. Il va de principes en principes, de conſéquences en conſéquences. Auſſi, diſoit un incrédule: » Quand on le lit, il faut prendre garde » à ſoi : ſi on lui paſſe quelque choſe, » on eſt bientôt confondu. Arrêtez-le » dès le premier pas «. Nicole étoit un ſecond La Fontaine dans la converſation. Il ſentoit lui-même qu'il n'y brilloit pas. Quand on y diſputoit contre lui ſur quelque matière importante, » je ſçais bien, diſoit-il, qu'en parlant, » je n'aurai rien à repliquer : mais at- » tendez que j'aie la plume à la main, » & vous verrez qu'alors j'aurai ſure- » ment raiſon «. Jamais philoſophe n'eut plus de candeur d'ame. Simple, timide, ſans aucun uſage du monde, il amuſoit ſouvent, par ſes naïvetés (*), les meſſieurs de Port-Royal.

(*) Une demoiſelle étoit venue le conſulter ſur un cas de conſcience. Au milieu de l'entretien, arrive le père Fouquet de l'Oratoire, fils du ſur-intendant. Nicole, du plus loin qu'il l'apperçoit, s'écrie : *Voici, mademoiſelle, quelqu'un qui décidera la choſe :* &, ſur le champ, il conte au P. Fouquet toute l'hiſtoire de la demoiſelle qui rougit beaucoup. On fit des reproches à Nicole de cette imprudence. Il s'excuſa ſur ce que le père Fouquet étoit ſon confeſſeur. » Puiſque, dit-il, je n'ai rien de caché pour

Dans Blaiſe Paſcal, on admire un génie précoce, ſubtil, pénétrant, créateur en bien des parties; un écrivain unique qui le premier développa les vrais caractères de la langue; qui la fixa; qui lui donna cette force, cette préciſion, cet agrément qui la diſtinguent. Il ſemble avoir moins écrit pour ſes contemporains, que pour les ſiècles à venir. On lui reproche d'avoir abuſé de ſes talens. Il étoit ſouvent le

---

» ce père, mademoiſelle ne doit pas être réſervée » pour lui «. Une dame, accompagnée de ſa fille, ayant été voir les meſſieurs de Port-royal, un d'eux avertit Nicole de faire quelque compliment honnête à la jeune demoiſelle. Nicole fait auſſitôt celui-ci : *En vérité, mademoiſelle, on ne peut s'empêcher d'admirer vos beaux petits yeux ronds.* Aux éclats de rire, il ſe reprend, & ajoute : *votre belle bouche grande.* Il étoit enfant à bien des égards. Il fut logé très-long-temps au fauxbourg ſaint Marcel. Quand on lui en demandoit la raiſon : „ C'eſt, répondoit-il, que „ les ennemis qui ravagent tout en Flandre, & me„ nacent Paris, entreront par la porte ſaint Mar„ tin avant que de venir chez moi ". La crainte continuelle qu'il ne lui tombât quelque tuile ſur la tête, l'empêchoit de paroître dans les rues.

Son extrême timidité lui nuiſit en pluſieurs occaſions. On ne lui trouva point la capacité réquiſe pour le ſoudiaconat. Les examinateurs, ayant appris que celui qu'ils avoient refuſé n'étoit rien moins que ce qu'il avoit paru, allèrent chez lui s'épuiſer en excuſes, l'exhortèrent à recevoir la prêtriſe; mais il regarda toujours leur refus comme celui de Dieu même. Il eſt mort n'étant que ſimple tonſuré.

jouet de ſon imagination. L'humanité ſeroit bien à plaindre d'être telle qu'il l'a repréſentée. Il voyoit trop de défauts dans les autres, & pas aſſez dans lui-même. C'eſt un problême, ſi ſa dévotion fut ſincère. Baile dit » que cent » volumes de ſermons ſont moins ca» pables de déſarmer les impies, que » la vie de Paſcal; que ſon humilité » & ſa dévotion extraordinaire mor» tifient plus les libertins, que ſi on » lâchoit ſur eux une douzaine de » miſſionnaires «. Mais la dévotion devroit-elle aller avec le fiel & la haine? Miſantrope vertueux, héraclite ſiniſtre, Paſcal fut un ſingulier mélange de ſageſſe & de déraiſon, de conduite & d'inconſéquence. Il eut des viſions (*) à la fin de ſes jours. Il s'imaginoit

(*) On en rapporte une bien extraordinaire. Après ſa mort, on trouva, dans la doublure de ſon habit, un parchemin plié, écrit de ſa main, en gros caractères. Ce ne ſont que de petites phraſes, ou même des mots: „ L'an de grace 1654; lundi 23 novem„ bre: jour de S. Clément, pape & martyr; depuis „ environ dix heures & demi du ſoir, juſqu'environ „ minuit & demi.... Dieu d'Abraham, Dieu d'Iſaac, „ Dieu de Jacob, non des philoſophes & des ſça„ vans.... Dieu de Jéſus-Chriſt, &c ". Ce parchemin ſe conſerve dans la bibliothèque de ſaint Germain des prés. Abr. de l'*Hiſt. eccl.* t. XII, 127.

voir continuellement, à ſon côté gauche, un goufre. Il détournoit la vue, & trembloit de s'y précipiter.

Qu'on joigne, à ces illuſtres ſolitaires, Arnauld d'Andilli, Hermant, Lenain de Tillemont, Lancelot, & l'on jugera ſi tous ces génies réunis formoient un corps reſpectable. Ils étoient l'élite des écrivains de la nation. Leurs excellens ouvrages y répandirent le bon goût, firent connoître les beautés de la langue. Port-royal étoit un Lycée admirable. Les écoles qu'on y tenoit, avoient beaucoup de réputation. Les jeunes gens en ſortoient pleins de grands principes pour la conduite de la vie, & nourris de la lecture des auteurs Grecs & Latins. Parmi les élèves qui s'y formèrent, on compte les Bignon, les Harlai, les Bagnol & l'illuſtre Racine.

Plus ces meſſieurs de Port-royal jettoient d'éclat, plus ils faiſoient ombrage. L'envie les obſervoit de près. Ils eurent des rivaux dignes d'eux, des rivaux d'eſprit, de talens, d'érudition & de vertus, qui concertèrent la ruine de ce nouvel établiſſement. Pour éclater, il manquoit ſeulement à ceux-ci

un prétexte : ils le trouvèrent dans quelques opinions qui s'étoient gliſſées à Port-royal.

En effet, le fameux abbé de *Saint-Cyran* les y avoit apportées. Il eſt l'origine de tous les troubles arrivés depuis. Le rôle qu'a joué cet abbé, mérite qu'on s'y arrête : voyons par quels moyens, avant que de gagner les autres, il avoit été gagné lui-même.

Saint-Cyran, ou Jean *Duverger* de *Haurane*, nâquit à Bayonne, l'an 1581, de parens nobles. Il fit ſes humanités en France, & fut étudier en théologie à Louvain. Il ſe lia, dans cette ville, avec ſon camarade d'étude *Cornelius Janſenius*, depuis évêque d'*Ypres*. L'un & l'autre avoient le même profeſſeur, homme ſingulièrement entêté des opinions de Michel-Bay, ou Baïus, ſelon l'uſage de ces temps-là, de latiniſer tous les noms.

Ces opinions rouloient ſur la grace & ſur la prédeſtination. Rome les avoit déjà anathématiſées deux fois; d'abord par les vives inſtances des cordeliers, qui trembloient pour leur libre arbitre & pour le ſyſtême de Scot; enſuite à la ſollicitation des jéſuites, que Baïus

n'aimoit pas & qui le lui rendoient avec uſure.

Le profeſſeur de théologie de Louvain gagna Janſénius & Saint-Cyran, brûlant l'un & l'autre du deſir de ſe diſtinguer. Il leur préſenta les opinions de Baïus par ce qu'elles ont de plus ſéduiſant. Deux papes n'en avoient porté qu'une cenſure générale. Les docteurs de Louvain s'étoient trouvés fort embarraſſés, en recevant une bulle de Sixte-quint, à cauſe d'une certaine virgule. Ils députèrent à Rome pour cela, malgré l'avis du docteur Morillon, qui vouloit qu'on laiſsât le monde en paix & qu'on reçût la bulle, fût-elle erronée. Le profeſſeur faiſoit valoir toutes ces raiſons en faveur de Baïus : il diſoit que Baïus n'avoit jamais abjuré ſes erreurs, que ſa rétractation avoit été forcée, que ſa querelle avec les jéſuites n'étoit venue que d'une animoſité réciproque. Les jéſuites perſécutoient Baïus, & Baïus les perſécuta lorſqu'il devint chancelier de l'univerſité de Louvain.

A force d'entendre parler à l'avantage de ce novateur, les deux diſciples le goûtèrent. Son mépris pour la

jargon ſcholaſtique & ſa méthode aiſée de procéder leur plut. Ils voulurent auſſi ſe faire un nom, dogmatiſer d'après Baïus, aſſigner un fil dans le labyrinthe épouvantable de la toute-puiſſance divine & de la liberté. Janſénius ſe mit à compoſer un très-gros & très-ennuyeux livre ſur ſaint Auguſtin. Sous prétexte de n'expoſer que les ſentimens de ce père ſur la grace, il faiſoit l'apologie du Baïaniſme. Cet ouvrage ne parut qu'après ſa mort, arrivée l'an 1638 (*). Janſénius mourant le ſoumit au jugement de l'égliſe. Celui qu'alors il porta de ſon livre eſt remarquable : » Je penſe, dit-il, que » difficilement on y trouvera quelque » choſe à changer. Si cependant le » ſaint ſiège veut y faire des changemens, je ſuis enfant d'obéiſſance, » de l'égliſe Romaine dans laquelle » j'ai vécu juſqu'à la mort : telle eſt » ma dernière volonté «. C'eſt ainſi qu'il devint chef de ſecte, ne s'en dou-

(*) On lui avoit fait une épitaphe très longue & très-emphatique : elle fut ôtée. On ſubſtitua la ſuivante : *Ci gît le ſeptième évêque d'Ypres, Cornelius Janſenius. C'eſt en dire aſſez.*

tant point, & chef de ſecte dans un pays d'obédience où les bulles des papes ſont des loix ſouveraines.

L'abbé de Saint-Cyran, inconſolable de la perte de ſon ami, revint en France. Paris lui parut le théâtre le plus convenable à ſon zèle. Il y fit uſage de ſes talens pour acréditer l'*Auguſtin* de l'évêque d'Ypres. Il joua le prophête Élie, le Jean-Baptiſte, le fondateur d'un nouvel évangile. Son air patelin & ſes paroles emmiellées en impoſèrent à beaucoup de monde. Des prêtres, des laïques, des femmes de la ville & de la cour, des religieux, & ſurtout des religieuſes, adoptèrent ſes idées. Il vouloit que le myſtère préſidât à tout. L'ambition de dogmatiſer faiſoit le fond de ſon caractère; mais ce n'eſt pas une raiſon pour le peindre, comme on a fait des couleurs les plus odieuſes & les plus extraordinaires. Craignant un jour, dit le père d'Avrigni, qu'un eccléſiaſtique, qu'il avoit mis dans ſes confidences, ne les révélât, il l'arrête dans une rue pour ſe confeſſer à lui, & le met dans le cas d'être obligé de ſe taire. A ſon talent près pour la direction,

l'abbé de Saint-Cyran étoit un homme assez ordinaire. Écrivain foible & diffus, en Latin comme en François, sans agrément, sans correction & sans clarté : on ne songe guères aujourd'hui à le lire.

Les premières conquêtes de cet apôtre du jansénisme furent les deux maisons de Port-royal, celle des Champs & celle de Paris. Ces maisons avoient à leur tête deux sœurs d'Antoine Arnauld, la mère Angélique & la mère Agnès, toutes deux recommandables par l'héroïsme de leur ame & par leurs vertus. La mère Angélique avoit passé plusieurs années de sa vie à réformer des couvens. En guerre avec les moines, avec les abbés & les abbesses qui vouloient continuer leur ancien genre de vie, elle triompha de tout par sa constance. Un assistant du général de Cîteaux, grand chasseur de son métier & le plus ignorant des moines, fut celui de tous qui lui donna le plus de peine à réduire (*). Pour la

(*) On rapporte qu'elle tenoit ce goût de réforme d'un beau sermon qu'elle avoit entendu d'un capucin apostat, sur l'excellence de la vie religieuse.
Abr. de l'*Hist. eccl.* t. X. 473.

mère Agnès, elle avoit remis au roi l'abbaye de saint Cyr, dont elle avoit été pourvue étant toute jeune. L'état de simple religieuse lui parut préférable à celui d'abbesse.

Ces deux singulières sœurs, qui gouvernoient les deux monastères de Port-royal, gouvernées elles-mêmes par l'abbé de Saint-Cyran, firent des prosélytes. L'évêque de Langres, Zamet, l'avoit introduit auprès d'elles. L'abbé l'emporta bientôt sur l'évêque. Elles donnèrent leur confiance au nouveau directeur. Il gagna, par leur moyen, tous les Arnauld & tous les le Maître; deux familles très-nombreuses &, de tout temps, ennemies des jésuites. Des Arnauld avoient plaidé violemment pour que les jésuites fussent bannis de France, & pour qu'ils n'y rentrassent jamais. Le saint troupeau de prosélytes ne songea qu'à se précautionner contre l'orage qu'ils prévoyoient devoir fondre sur eux. Port-royal des Champs fut la retraite qu'ils jugèrent la plus sure: ils la regardèrent comme une espèce de place d'armes. Réunis dans cette solitude à la voix de la grace efficace, ils n'eurent qu'un cœur & qu'u-

ne ame, qu'un cri contre les jéſuites. Leur nom ſeul paroiſſoit aux Port-royaliſtes devoir être l'objet de l'exécration du genre humain. Les hoſtilités commencèrent bientôt de part & d'autre.

Le livre de *La fréquente communion*, donné par le grand Arnauld, jetta la première épouvante. Il l'avoit fait pour les religieuſes de Port-royal. L'ouvrage étoit médiocre ; mais il fut réfuté par un plus mauvais encore que donna le jéſuite *Briſacier*. Ces mêmes religieuſes qu'Arnauld avoit repréſentées comme des modèles de vertu, furent peintes des plus odieuſes couleurs. Le jéſuite les accuſa de ne pas croire à la religion, à l'euchariſtie, à l'eau-bénîte, aux ſaints & ſaintes du paradis. Arnauld fut encore moins ménagé qu'elles. On jugea l'ouvrage du jéſuite un vrai libèle, l'archevêque de Paris, Condi, le condamna comme tel.

Le P. Meynier prit la défenſe de ſon confrère, & fit des tableaux encore plus affreux de Port-royal. Comment croiroit-on que ce jéſuite appelle Arnauld ? un déiſte ; l'abbé de Saint-Cyran ? un athée ; quelques autres

Port-royaliſtes ? des monſtres ligués pour anéantir toute idée de religion. C'eſt à Bourg-fontaine, ſelon le père Meynier, que ce complot ſe trama (*).

Les Port-royaliſtes frémirent de ces horribles accuſations. Ils aſſurèrent que les religieuſes étoient d'une exactitude ſcrupuleuſe à communier ſouvent avec dévotion ; à faire, tout le long du jour, des ſignes de croix ; à chanter l'office de la vierge ; à faire, tous les ſamedis, une proceſſion en ſon honneur ; à dire le chapelet. Arnauld lui-même » en » porta un ſur lui toute la vie, & ne » manqua pas un ſeul jour de le dire «. L'auteur de *La fréquente communion*, qu'on accuſoit de vouloir en proſcrire l'uſage, étoit au fond bien éloigné de cette idée. Sévère dans la théorie, on

(*) Calomnie ridicule & renouvellée en dernier lieu. Il a fallu que le parlement de Paris ait fait brûler un libèle intitulé, *la réalité du projet de Bourg-Fontaine, démontrée par l'exécution*, „ comme con„ tenant des principes contraires aux loix, maximes „ & uſages du royaume, & renouvellant malicieu„ ſement des faits faux & calomnieux, en imputant „ un ſyſtême de déiſme & d'impiété à des prelats, „ des docteurs, des magiſtrats & d'autres perſonnes „ également recommandables par leur piété, par „ leurs lumières & par leur attachement à la reli„ gion ".

le trouvoit différent dans la pratique (*).

Cependant les jéſuites, allarmés du bruit que faiſoit déjà le janſéniſme en France, ſollicitoient à Rome la condamnation du livre de l'évêque d'Ypres, comme une ſuite de celle de Baïus. Rome ſe rendit à leurs vives inſtances: elle condamna, dès 1641, le livre intitulé *Auguſtin*.

La Sorbonne voulut connoître de ce jugement. Elle examina les cinq fameuſes propoſitions de Janſénius, extraites de ſon *Auguſtin* très-fidellement quant au ſens, mais non pas quant aux paroles: les évêques de France les examinèrent auſſi. La diviſion ſe mit dans la Sorbonne & dans le clergé. Quatre-vingt-huit évêques écrivirent en corps à Innocent X, pour le prier de donner la paix à l'égliſe Gallicane, & de porter un jugement définitif; onze autres

(*) Faiſant quelque ſéjour à Angers, il eut de ſon frère l'évêque les pouvoirs pour la confeſſion. Beaucoup de pénitens & pénitentes allèrent à lui. Il donnoit l'abſolution avec une facilité ſingulière. On en gloſa dans la ville. Son frère lui fit des reproches. Eh! comment, lui répondit le docteur, „ ne pas ab„ ſoudre ſur le champ des pêcheurs que je vois fon„ dre en larmes, & ſe répandre en proteſtations".

écrivirent pour le prier de n'en rien faire.

Innocent X prononce, & la France eſt en combuſtion. Il condamne chacune des cinq propoſitions à part, ſans citer ce qui les précédoit ni ce qui les ſuivoit, ni même les pages dont elles étoient tirées. Une telle omiſſion n'eût pas été pardonnable dans le moindre tribunal ſéculier. Il fallut toute l'autorité du cardinal Mazarin, pour donner un paſſeport à la bulle du pape: ce miniſtre redoutoit l'ombre de faction; il vouloit prévenir des diviſions naiſſantes.

Mais ni les miniſtres, ni les rois, ni les papes, ni tous ceux qu'on accuſoit d'être gouvernés par les jéſuites, ne purent arrêter le cours des opinions nouvelles. Les Port-royaliſtes étoient d'excellens remparts contre toutes les attaques. Ils eurent pour eux les parlemens, au moyen des appels, & le gros de la nation, parce qu'il les croyoit perſécutés. Tellement qu'après la bulle d'Innocent X, on vit plus que jamais de janſéniſtes & de troubles en France.

Dans le temps de cette grande fermentation des eſprits, arrive l'hiſtoire

du duc de Liancour à qui un prêtre de ſaint Sulpice refuſa l'abſolution, parce qu'au lieu de paſſer ſa vie avec des comédiennes, comme tant de perſonnes de ce haut rang, le duc de Liancour paſſoit la ſienne avec de nouveaux hérétiques. Cela fit très-bien pour ces hérétiques-là : ils ſe plaignirent, ils écrivirent toujours de ce ſtile qui leur eſt particulier. Les jéſuites ne s'oublièrent pas & répondirent : tout ce qu'il y avoit chez eux de gens de mérite voulut ſe meſurer avec des gens qu'ils ſçavoient en avoir beaucoup. Les Sirmond, les Petau, les Annat, les Ferrier, les Vavaſſeur, ſe diſtinguèrent à cette occaſion : c'étoit l'hiſtoire de ces partis ſi célèbres qui ont diviſé tant de différens états. On ne déſigna plus les jéſuites que par le nom de moliniſtes, & leurs adverſaires par celui de janſéniſtes ; grands mots pour leſquels on ſe bat & dans leſquels il y a bien du mal-entendu.

Les Port-royaliſtes, ne pouvant ſe ſoutenir par la force, eurent recours à leur plume, à tout ce que peuvent imaginer des perſonnes de génie perſuadées qu'elles n'ont pas tort. Ils em-

brouillèrent les choſes autant qu'il fut en eux. Ils voulurent prouver que Janſénius n'avoit pas dit ce qu'il a dit, & ce qu'on trouve dans pluſieurs endroits de ſon livre. Ils ſoutinrent qu'on avoit pris le change ſur ſa penſée, ſur la manière dont il avoit parlé des commandemens divins, de la nature de la grace, du ſang de Jéſus-Chriſt, répandu pour le ſalut de tous les hommes. Ils ne reconnoiſſoient point ſa doctrine, à l'extrait de ſon ouvrage. D'autres la retrouvoient fort bien dans les cinq propoſitions condamnées, & maintenoient qu'elles en faiſoient tout le fond.

Outre que le ſens de Janſénius avoit une ſorte d'évidence, l'analogie apparente de ſes opinions avec le pur calviniſme, eut dû les empêcher de ſe répandre; mais elles furent bientôt accréditées, graces à l'amour de la nouveauté, à la haine pour les jéſuites, aux intrigues de quelques jeunes abbés & de certaines vieilles dévotes, à l'envie de ſe diſtinguer & d'être quelque choſe.

Cette apparence, que Janſénius n'avoit parlé que d'après les ſaints pères, en impoſoit à beaucoup de perſonnes.

Arnauld s'appuyoit fortement de ce témoignage ; mais on lui répondoit qu'une parole de plus ou de moins & les circonſtances changent tout ; qu'il falloit regarder à l'eſprit d'un auteur, & non pas à la lettre.

Ce même Arnauld, ſi zélé pour ſa cauſe, pouſſé d'ailleurs par ſes ennemis, avançoit tous les jours quelque propoſition ſingulière. Il ſoutint, entr'autres, celle-ci : *Saint Pierre eſt un juſte à qui la grace, ſans laquelle on ne peut rien, a manqué dans une occaſion où l'on ne peut pas dire qu'il n'ait point péché.* Cette propoſition révolta la Sorbonne, fort aigrie contre lui. Elle le retrancha de ſon corps, l'an 1654. L'aſſemblée, tenue à ce ſujet, eſt célèbre. Le chancelier *Seguier* y aſſiſta de la part du roi. La ſale étoit remplie de moines mendians. On en avoit fait venir des provinces, quoique, ſelon l'uſage, il ne puiſſe y avoir que deux docteurs de chaque corps dans les aſſemblées de la faculté. Arnauld proteſta, pardevant notaire, contre l'injuſtice qu'on lui faiſoit. Il ſe plaint, dans cet acte authentique, de ce qu'il a eu pour juges les mêmes perſonnes qu'il avoit récuſées,

& qu'il ſçavoit être indiſpoſées contre lui ; de ce que le ſyndic avoit compté plus de ſuffrages qu'il ne s'étoit préſenté d'opinans ; de ce qu'on avoit refuſé de lire ou de lui entendre lire un écrit qui étoit la juſtification de ſa doctrine ; de ce qu'enfin il ſembloit qu'il fût moins queſtion d'une délibération que d'un complot.

Innocent X mourut vers ce tems-là ; mais les choſes ne changèrent pas de face. Le nouveau pape, Alexandre VII, renouvella les cenſures contre les cinq propoſitions. Il agiſſoit de concert avec le plus grand nombre des évêques de France. Ces évêques, non contens d'un formulaire qu'ils avoient déjà fait, en dreſsèrent un ſecond. En voici les termes : » Je con» damne de cœur & de bouche la » doctrine des cinq propoſitions con» tenues dans le livre de *Cornelius* » *Janſénius* ; laquelle doctrine n'eſt » point celle de ſaint Auguſtin, que » Janſénius a mal expliquée «.

Cette formule étoit un frein à tous les ſubterfuges des Port-royaliſtes. Elle rendoit inutile leur fameuſe diſtinction du *fait & du droit*, qui les avoit

avoit mis quelque temps à leur aiſe, & qu'ils vouloient ériger en une eſpèce de dogme. Ils crièrent à leur ordinaire, & les évêques, avec le gouvernement, agirent.

Les évêques préſentèrent ce formulaire à ſigner à tous ceux qui leur étoient ſuſpects. Une telle démarche fit beaucoup de rebèles & quelques hypocrites. On voulut que les religieuſes de Port-royal des champs & de Port-royal de Paris, ſignaſſent elles-mêmes, & donnaſſent l'exemple de la ſoumiſſion. Ce ſanctuaire du janſéniſme réduit, le janſéniſme entier tomboit naturellement.

On alla donc chez ces religieuſes: on leur ordonna de convenir que les cinq propoſitions étoient dans un livre Latin; ce qu'elles nièrent fortement. Elles accusèrent les jéſuites, les évêques & les papes d'avoir mal entendu Janſénius. Elles ajoutèrent qu'il ſe pouvoit que les cinq propoſitions fuſſent erronées, mais qu'il étoit bien certain que Janſénius n'avoit pas tort. Enfin, elles ne ſignèrent point, alléguant toujours leur conſcience pour raiſon. La conſcience étoit également l'excuſe

ordinaire de leurs ennemis. La modération ſeule n'étoit du côté de perſonne.

Cependant la cour vouloit être obéie : elle avoit décidé la ruine de Port-royal dès 1659. Les lettres touchantes d'Arnauld d'Andilli, à la reine Marie *de Medicis*, ſuſpendirent le coup. Arnauld d'Andilli, père du miniſtre Pomponne, mandoit à la reine : » Je ſe» rois bien malheureux d'avoir quitté » le monde pour finir mes jours dans » un deſert, & n'y trouver que ma » perte «. Il faiſoit le plus grand éloge des compagnons de ſa retraite.

Mais leurs vertus même les rendoient dangereux. On ne ménagea plus rien. Le 12 mars 1660, la cour envoya le lieutenant civil, d'Aubrai, (empoiſonné depuis par la fameuſe marquiſe de Brinvillers, ſa fille,) à Port-royal des champs, pour en faire ſortir les ſolitaires. Les jeunes gens qu'on y élevoit, furent également diſperſés. Le genre de mort dont périt d'Aubrai, parut aux victimes une vengeance divine. Qui donc retiroit le fruit de ce coup d'éclat ? Les jéſuites. Ils voyoient, dans la deſtruction de

Port-royal, leur propre ſureté, leur crédit établi, leur réputation moins compromiſe, leurs livres moins expoſés à des comparaiſons déſavantageuſes, & le nombre de leurs élèves accru.

Les cellules & les écoles des ſolitaires de Port-royal, détruites, reſtoient encore les deux célèbres monaſtères. Ils alloient ſubir le même ſort, lorſque les religieuſes crièrent miracle. C'étoit une jeune penſionnaire de Port-royal de Paris, nièce de Paſcal, appellée mademoiſelle Perrier, qui, venant de baiſer une ſainte épine, apportée de Jéruſalem avec d'autres reliques, avoit été guérie d'une fiſtule lacrimale. Le miracle, faux ou vrai, recula la ruine des monaſtères. Les jéſuites voulurent auſſi ſe mêler de faire des miracles: mais ces pères n'eurent pas la vogue. On les accuſoit d'avoir fait trop de mal, pour être crus des ſaints.

La diſperſion des malheureux ſolitaires étoit toujours préſente à la mémoire des perſonnes qui penſoient comme eux. Le cœur en ſaignoit à des femmes de la première diſtinction. La ducheſſe de Liancour, la princeſſe de Guimené, la marquiſe de Sablé, la

ducheſſe de Longueville, étoient inconſolables. Cette ducheſſe de Longueville, ſœur du grand Condé, ſi connue par la guerre civile de la fronde, & par ſon eſprit de galanterie, étoit l'ame du janſéniſme. Sur l'âge du retour, la dévotion eſt une reſſource pour bien des femmes, comme le bel eſprit pour quelques autres: mais la ducheſſe conſervoit ſon inquiétude naturelle, & ſon penchant à la cabale. Elle cachoit ſoigneuſement, dans ſon hôtel, Arnauld, plus épié pour lors que ne l'a depuis été Cartouche (*). Cette même

(*) Un trait certain va la faire connoître. Arnauld, craignant d'être recherché même chez elle, s'étoit logé au fauxbourg ſaint Jacques, dans un taudis ignoré: il y tomba malade. Ses amis lui envoyèrent un médecin qui, dans la converſation, comprit bientôt que ſon malade étoit un homme de mérite. Arnauld, curieux de nouvelles, lui demande ce qu'on diſoit dans Paris. *Rien d'intéreſſant*, répondit le médecin, *ſi ce n'eſt que M. Arnauld eſt arrêté. Oh! pour cette nouvelle*, repliqua ce dernier, *elle eſt un peu difficile à croire; c'eſt moi qui ſuis M. Arnauld.* Le médecin, étonné, lui remontra ſon imprudence. *Heureuſement*, ajouta-t-il, *vous avez affaire à un honnête homme. Sans cela, voyez à quoi vous vous expoſiez.* Il fut avertir la ducheſſe de Longueville qui, toute allarmée, envoie chercher Arnauld. Elle lui donne un logement chez elle, le fait cacher dans une chambre, ne veut ſe repoſer que ſur elle-même du ſoin de lui donner à manger. *Demandez*, lui diſoit-elle, *tout ce que vous voudrez; mais ce ſera moi qui vous l'apporterai.*

princeſſe avoit fait élever un corps de logis à Port-royal des champs : elle y vivoit, avec les ſolitaires, dans la communication de la raiſon & de la philoſophie, du bel eſprit & de la piété, de l'aigreur & du fiel contre la cour, de l'averſion contre les jéſuites, que le prince, ſon frère affectionnoit.

On accuſoit ces pères de gouverner tout le monde, docteurs, évêques, magiſtrats, miniſtres, rois, papes. Les perſonnes qu'ils avoient à leur dévotion, on les appelloit jéſuites de robe courte. On lit, dans une *Vie d'Arnauld*, imprimée à Cologne, qu'ils ont, dans toutes les parties du monde & dans tous les états, des émiſſaires qui, ſans porter leur habit, ne ſont pas moins liés par des vœux, & qu'ils ſont placés, comme autant de ſignaux, pour avoir connoiſſance & donner avis de tout, travaillant par ce moyen à l'utilité du corps. On renouvella les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat de Henri le grand, médité par Barrière, exécuté par Chatel, leur écolier ; du ſupplice du père Guignard, de leur banniſſement de France & de Veniſe. On chercha toutes les voies de rendre les jé-

ſuites odieux (*). Paſcal fit plus : il leur donna des ridicules.

Ses *Lettres provinciales*, écrites d'un ſtile dont on n'avoit point eu juſques-là d'idée en France, furent lues avec une avidité ſingulière. Elles ſont un mélange de plaiſanterie fine, de ſatyre, de ſarcaſmes, & même de ſublime. Auſſi, dit-on que Boſſuet, interrogé lequel de tous les ouvrages écrits dans notre langue il aimeroit le mieux avoir fait, répondit : *les Lettres provinciales*. Elles furent diſtribuées en dépit des jéſuites. Un d'eux, en liaiſon avec un neveu de Paſcal, nouvellement arrivé d'Auvergne, fut le voir. Le jéſuite parla des *provinciales* : on attribue, lui dit-il, les petites lettres à votre oncle. Le ne-

(*) Pour achever le tableau de la ſociété, que ne pouvoit-on lire dans l'avenir ? Sous quelles couleurs ſes ennemis n'auroient-ils pas repréſenté l'affaire d'Ambroiſe Guis ; le ſoulevement du Paraguai ; la proclamation de Nicolas premier ; la conjuration de Portugal ; la détention des pères Malagrida, Mathos, Alexandre ; l'eſprit de commerce du père Lavalette, & qui ſemble être la vérification de tout ce qu'Arnauld avoit dit dans ſa *Morale pratique* ; l'arrêt contre le général & tous les jéſuites, déclarés ſolidaires ; leurs conſtitutions dénoncées au parlement, conſtitutions où, ſans examiner ſi elles ſont contraires au bien de l'état, il eſt ſi aiſé de voir que les intérêts des particuliers ſont peu ménagés, & que tout eſt ramené au deſpotiſme d'un ſeul, & à l'avantage d'une puiſſance étrangère.

veu feignit de n'en vouloir rien croire : il logeoit avec ſon oncle. Pendant la belle converſation du jéſuite, dans la chambre même où l'on l'avoit reçu, il y avoit, ſur le lit, quinze exemplaires des *provinciales*, mouillés encore (*). Ces *Lettres* furent miſes en Latin par Nicole, ſous le nom de Guillaume Wendrok, avec des notes aſſorties au texte.

La méchanceté de Paſcal conſiſtoit en ce qu'avec beaucoup d'adreſſe, il attribuoit à toute la ſociété des opinions auſſi ridicules que dangereuſes de quelques jéſuites Eſpagnols & Flamands. On les eut peut-être également découvertes chez tous les ordres religieux & dans toutes les écoles catholiques. La différence des temps, des pays, des mœurs & des coutumes, peut encore faire des nuances ſur ces objets : mais on n'en vouloit qu'aux jéſuites. On aimoit à les croire corrompus par ſyſtême. On ſe flatta même de tracer la marche qu'ils avoient tenue,

(*) Un autre jéſuite plaiſantoit, devant Boileau, ſur Paſcal & ſur le travail des mains de ſes confrères. *Paſcal*, diſoit-il, *s'occupe, à Port-royal, à faire des ſouliers.* *J'ignore*, répondit le ſatyrique, *ſi Paſcal travaille à des ſouliers : mais je ſçais bien qu'avec les* provinciales, *il vous a porté une bonne botte.*

pour réuſſir dans le renverſement de la bonne morale & de la ſaine doctrine (*). *Lainès* & *Salméron* le tentèrent dès 1547, au concile de Trente. D'autres jéſuites l'ont eſſayé d'abord en Italie, enſuite en Eſpagne, en Flandre, en Portugal, en Allemagne, en France. On vouloit qu'ils euſſent concerté ces abominations, & qu'ils n'euſſent tant cherché à s'établir dans toutes les parties du monde, que pour le pervertir. Il ſembloit qu'on les chargeât d'imputations auſſi horribles, & ſans doute auſſi chimériques que celles qu'on a inventées ſur ces douze prétendus apôtres de *Vanini*, qui, partis de l'Italie, devoient ſe répandre dans tout l'univers, & ſe le partager, pour amener la dépravation générale de l'eſprit & des mœurs. Quelque ſociété, quelque ſecte que ce ſoit, exige un lien qui la rende reſpectable, & qui puiſſe inſpirer de l'intérêt pour le corps.

Les jéſuites furent longtemps à répondre aux *Provinciales*. Toutes leurs réponſes ne firent que confirmer le public dans l'idée qu'ils manquoient alors de bons écrivains. Le bruit courut que le

(*) Abr. de l'*Hiſt. eccl.* t. IX. 727.

comte de Buſſi leur avoit offert ſa plume, à la charge qu'ils le ſerviroient auprès de Louis XIV.

Il faut convenir que, s'ils n'avoient perſonne qu'ils puſſent oppoſer à Paſcal, aucun non plus de nos écrivains n'étoit capable d'entrer en lice avec lui.

On a comparé les jéſuites au cardinal Mazarin, ſur qui toute la France plaiſantoit, & qui gouvernoit toute la France. Ils ramenèrent Louis XIV à la perſécution des religieuſes de Port-royal. Elles étoient obſtinées plus que jamais. L'archevêque de Paris avoit compté les gagner, en leur faiſant de fréquentes viſites. Ne réuſſiſſant point, il leur dit, dans la dernière : » Vous » êtes très-vertueuſes; vous êtes pures » comme des anges, & orgueilleuſes » comme lucifer; vous avez une opi- » niâtreté & une ſuperbe de démon «.

Il eſt certain qu'à leur obſtination près, jamais religieuſes ne furent plus reſpectables. Le déſintéreſſement faiſoit leur caractère : elles ne recevoient aucune dot des filles; mais, quand elles avoient fait profeſſion, on prenoit uniquement ce que les parens jugeoient à propos d'accorder. Plus d'une famille,

tombée dans l'indigence, retrouva ce qu'elle avoit donné. Ces religieuſes avoient pour principes, que ce n'étoit pas être pauvre, & accomplir le vœu de pauvreté, que d'être riche en commun. Point de penſion, point de jalouſie chez elles. La maiſon fourniſſoit abondamment aux beſoins de chacune.

La cour, irritée de tant de réſiſtance, fit enlever, par deux cent gardes, les principales religieuſes de Port-royal de Paris : il ne reſta que celles qui ſe ſoumirent à ſigner le formulaire. Je ne connois point de ſentiment plus élevé que celui de la mère Angélique, dans une lettre qu'elle écrivit alors à M. Hermant : » La dignité de notre affliction » eſt ſi grande, quelle me fait trem- » bler de ce que Dieu nous a choiſies » pour ſouffrir pour ſa vérité. Il n'y a » point de grace pareille «.

Tout bon janſéniſte enviſageoit ſon ſort par les mêmes côtés, & n'en devenoit que plus difficile à ſe laiſſer fléchir. Il n'y eut pas moyen de traiter avec les quatre fameux prélats, Arnauld, évêque d'Angers, frère du docteur, Buzanval, évêque de Beauvais, Pavillon d'Alet & Caulet de Pamiers.

Ils ne voulurent jamais ſigner un formulaire reçu par les autres évêques & par le parlement. Alexandre VII, qui l'avoit compoſé lui-même, & qui ſe flattoit de ſe voir obéi, s'indigna de ne pas l'être. Il vouloit qu'on fit le procès aux quatre prélats refractaires.

Les Port-royaliſtes appuyoient tous les jours leur cauſe de quelque excellente production de leur plume. Il n'en ſortoit rien qui ne fût marqué au coin du génie mâle & vigoureux, de l'élevation de leur ame, & de l'âpreté de leur caractère. Les jéſuites faiſoient également de leur mieux.

Aux combats à force ouverte, on joignoit les ruſes de guerre. Sur l'eſpoir d'une fortune imaginaire, auprès d'un évêque janſéniſte, on fit courir, d'un bout du royaume à l'autre, un jeune profeſſeur de philoſophie à Douai, lequel vendit ſes meubles, perdit ſa place, & dépenſa tout ſon argent. Cette aventure amuſa Louis XIV. Il parut encore une lettre ſuppoſée de ce monarque (*) à M. Arnauld, datée du camp, devant Ypres, 1678.

(*) On le faiſoit parler ainſi : „ Nous allons commencer un ſiège où vous pourriez nous ſervir

Toutes ces plaiſanteries ne tomboient point ſur des ingrats. On ne demeura pas en reſte avec les jéſuites. Satyres, contes, brocards, eſtampes injurieuſes, rien ne fut épargné (*).

Dans le temps des plus grandes diſputes, pour ſçavoir ſi les cinq propo-

---

„ beaucoup de votre crédit. J'ai cinq propoſitions „ à faire à meſſieurs d'Ypres : la première, que je „ ſuis venu en Flandre pour faire du bien à tout le „ monde. La ſeconde, que le commandement que „ je leur fais, n'eſt pas impoſſible. La troiſième, „ qu'il eſt en leur pouvoir de mériter ou de démériter mes bonnes graces. La quatrième, que j'ai „ des ſecours, avec moi, plus que ſuffiſans pour les „ faire obéir à mes ordres; & la cinquième, que „ quelques néceſſités qu'ils ſoient de ſe rendre, ils „ ne le feront qu'avec une entière liberté. Il s'agit „ donc, monſieur, de leur faire ſigner ces cinq propoſitions, qui renferment tout le traité de la grace „ que j'ai à leur faire. Je ne crois pas qu'ils puiſſent „ éluder mes ordres par la diſtinction du droit & du „ fait ; car, pour le droit, il y a ſi longtemps que je „ ſuis en poſſeſſion de prendre les villes, que le „ temps ſeul pourroit me ſervir de preſcriptions „ dans les pays-bas, quand je n'aurois pas d'ailleurs tant de droits inconteſtables. Ils ne peuvent „ donc ſe retrancher que ſur le fait; & j'ai dequoi „ les convaincre par une trentaine de canons, auxquels je leur défie de répondre efficacement : car „ ils percent à jour toutes les difficultés. Par-là, „ vous jugerez bien que je ne ſerai pas ſi longtemps „ à leur faire ſigner mes cinq propoſitions, que vous „ en avez été à ſigner celles du pape".

(*) Entr'autres vers, faits contr'eux, on mit ceux-

sitions étoient ou n'étoient pas dans Janſénius, Roſpiglioſi devint pape, ſous le nom de Clément IX, & tout changea de face. Le nouveau pape engagea les quatre évêques à ſigner le formulaire. Il obtint cela d'eux, parce qu'ils avoient gagné ſur lui de ſubſtituer *ſincérement* aux mots *purement* & *ſimplement*.

Cet accord mutuel fut un événement remarquable dans la nation. Le calme y renaquit. On le nomma *la paix de Clément IX, ou la paix de l'égliſe*. Les écrivains de Port-royal ceſſent les hoſtilités. Les religieuſes, exilées, reviennent. Les janſéniſtes, détenus à la Baſtille, ſont relâchés. Arnauld, le grand Arnauld, ſorti de ſa retraite, eſt reçu partout comme le Chryſoſtome de ſon ſiècle. Le nonce va le voir, le comble d'éloges, l'appelle *penna d'oro*,

---

ci au bas d'une taille-douce, repréſentant Jeſus-Chriſt habillé en jéſuite.

Si Jéſus-Chriſt, reſſuſcité,
Sous cet habit, eut pû paroître,
Thomas, avec raiſon, eût méconnu ſon maître;
Et nous célébrerions ſon incrédulité.

plume d'or. Arnauld (*) eſt préſenté à Louis XIV.

Cette paix de Clément IX, paix ſi célébrée, fut bientôt rompue. Il reſtoit, dans les puiſſances contractantes, un fond de défiance & de haine. Les deux partis cabaloient ſourdement. Aucune voie d'autorité ne put étouffer le feu caché ſous la cendre. Il ſortit avec plus de violence qu'auparavant.

Les janſéniſtes furent perdus à la cour. Arnauld, aux priſes avec les calviniſtes, pendant la paix de Clément IX, (car il falloit toujours qu'il fît la guerre) revint aux jéſuites, leur porta des coups terribles. En craignant les conſéquences, il s'exila lui-

(*) Il alla trouver auparavant le confrère Brienne de l'oratoire, fils du miniſtre; ce même Brienne, entré dans ce corps, par inconſtance, à l'âge de quarante-cinq ans, & qui, par inconſtance également, en ſortit quelques années après. Arnauld lui confia ſon ignorance extrême des uſages de la cour, le pria de le mettre en état d'y paroître décemment. Brienne ſe mettant ſur un fauteuil, *Frenez*, lui dit-il, *que je ſois le roi, & que vous ayez à le haranguer.* Arnauld trouva l'expédient très-bon: il ôte ſon chapeau, & fait un diſcours. *Fort bien*, reprit Brienne, *voilà tout ce que vous avez à dire.* Le compliment impromtu eſt mis par écrit, & ce fut celui-là même qu'Arnauld fit au roi.

même de ſa patrie, & ſe retira dans les pays-bas. Il y vécut dans la ſolitude, dans la pauvreté, dans des craintes continuelles de tomber entre les mains de ſes ennemis, mais conſolé de tout par l'ambition d'être chef d'un parti redoutable.

Il avoit, de Rome, la permiſſion de dire la meſſe dans ſa chambre. Ses liaiſons avec cette cour étonneront ſans doute, mais elles ne ſont pas moins véritables. Il entretint toute ſa vie des correſpondances avec les cardinaux du ſacré collège. Il avoit des inſtructions très-ſures concernant les papiers les plus importans, envoyés à la congrégation de *la Propagande*. Perſonne ne connoiſſoit mieux que lui la bibliothèque du Vatican. Il citoit les pièces originales, l'endroit où l'on les avoit placées, & défioit les jéſuites d'en conteſter l'authenticité. Ils ne purent pas faire mettre à l'*index* ſa *Morale pratique*, tandis que le livre du père *Le Tellier*, ſur les chrétiens de la Chine, y fut mis. Son crédit à Rome étoit au point qu'il en plaiſantoit lui-même. » On me croit, en France, diſoit-il, » le plus grand ennemi des papes, &

» l'on ignore comme j'ai toujours été » avec eux «. Un ſouverain pontife a permis qu'on fouillât dans le Vatican, & qu'on mit dans une édition, projettée à Veniſe, des œuvres entières d'Arnauld, tout ce qui a rapport aux liaiſons dont je parle.

Arnauld eſt mort à Bruxelles en 1694, âgé de quatre-vingt-deux ans, emportant au tombeau les regrets des ſiens & l'eſtime de ſes ennemis. L'abbé de Pomponne étoit le dernier de cette famille (*).

La violente perſécution contre les ſuppôts du janſéniſme ne rallentit point le courage des religieuſes de Port-royal des champs. Il ſe ſoutenoit à l'aide de cette perſécution même, à l'aide des ſophiſmes des écrivains janſéniſtes, de quelques problêmes qu'ils expoſèrent

(*) L'oncle avoit fondé de grandes eſpérances ſur ce neveu, qui n'eut rien de remarquable que ſes prétentions ſans nombre & ſa ſimplicité; qui ſe faiſoit illuſion ſur tout; qui ne voyoit point de nom plus illuſtre que celui d'Arnauld, point de maiſon dans Paris, plus belle que la ſienne; point d'abbaye, en France, au-deſſus de celles qu'il poſſédoit; point d'homme plus fait que lui pour la repréſentation, & pour remplir les premières places de l'état. Il ne ſçut pas même faire reſpecter la mémoire de ſon oncle, attaquée par les jéſuites.

ſur la diſtinction du fait & du droit. Ils vouloient qu'on crût le *droit* d'une foi divine, & le *fait* d'une foi humaine: leurs antagoniſtes exigeoient la foi divine pour le fait.

Le procès eſt porté à Rome; vient la bulle de Clément XI, *Vineam domini*. Ce pape, qui, comme tous ſes prédéceſſeurs, depuis Baïus, cherchoit à concilier les eſprits, ordonna de croire le *fait*, ſans expliquer ſi c'étoit d'une foi divine ou d'une foi humaine. Or, cette bulle de Clément XI, il fallut encore la ſigner: le cardinal de Noailles la fit préſenter aux religieuſes de Port-royal des champs.

Elles ſignèrent, mais ſans déroger à la paix de Clément IX, & ſe retranchant dans le ſilence reſpectueux à l'égard du fait. Si elles avoient ſigné purement & ſimplement, dit un de leurs panégytiſtes (*), on ne leur auroit pas fait une meilleure compoſition: il falloit qu'elles ſubiſſent leur ſort. Leur reſpect apparent eſt jugé le comble de l'outrage: le roi demande une

(*) Abr. de l'*Hiſt. eccl.* t. XI. 464.

bulle au pape pour la ſuppreſſion du monaſtère. Le cardinal de Noailles, qui étoit alors moins dans leurs intérêts que dans ceux de la cour, qui ſçavoit les diſpoſitions de Rome, qui reconnoiſſoit des vertus & des talens dans les janſéniſtes, mais qui n'en aimoit pas le nom, ſeconda les vues qu'on avoit. Il priva les religieuſes des ſacremens & de voix active & paſſive. Cette privation leur fut ſenſible, mais elle ne leur ôta point le courage : une d'entr'elles mourut de chagrin, pour avoir montré quelque inconſtance & donné une rétractation paſſagère.

Enfin, le grand jour de la vengeance arrivé, on commença par faire mettre à la Baſtille l'avocat de ces religieuſes mal conſeillées. Elles furent enſuite toutes enlevées & diſperſées en différens couvens : le lieutenant de police d'Argenſon exécuta la commiſſion. Les religieuſes étoient au nombre de quinze de chœur & de ſept converſes : la plus jeune avoit cinquante ans. Leur maiſon fut démolie de fond en comble en 1709.

Deux ans après, on ſe vengea ſur les tombeaux de l'égliſe & du cimetière.

On en exhuma les corps pour les transporter ailleurs : ceux de Le Maître & de l'immortel Racine ſont dans l'égliſe de ſaint Etienne du mont, à la cave de ſaint Jean-Baptiſte. Comme on ne fouilla qu'à une certaine profondeur, ne ſe doutant point qu'il y eût des corps par delà, quelques-uns, à ce qu'on a prétendu, furent à l'abri de la plus rigoureuſe recherche.

Les décombres de Port-royal ont toujours été l'objet de la vénération d'un certain public. Le peuple janſéniſte a cru longtemps que les pierres y brûloient ; il y faiſoit des prières, des pélerinages, des convulſions. Le gouvernement n'a, depuis quelques années, arrêté ce fanatiſme, qu'en faiſant défenſes aux cabarets d'alentour de donner retraite à ces pélerins.

Quel triomphe pour les jéſuites de ne voir rien qui leur réſiſtât, & de n'avoir plus qu'à plaindre leurs rivaux ! Il faut croire que ces pères furent touchés ; qu'ils éprouvèrent ce ſentiment des grandes ames vengées ; que la politique ſeule ne les anima point ; qu'ils ne firent pas tout, dans la crainte d'être éclipſés & de ne jouer que le ſe-

cond rôle. Trop de zèle pour la religion a pu leur offrir des dangers imaginaires, ou leur faire exagérer les dangers réels. Cette diſpute du janſéniſme ne roule que ſur des queſtions abſtraites : elle n'attaque ni les dogmes fondamentaux ni les biens de l'égliſe, ni les vœux qu'on fait dans les cloîtres, comme la ſecte de Calvin & de Luther. Ce n'eſt point préciſément un milieu entre la crainte de déchirer ou de trop reſſerrer les liens par leſquels nous tenons au ſaint ſiège. Pour chercher ce milieu, il ſuffit d'être bon François : tout moliniſte, comme tout janſéniſte, doit penſer également à cet égard.

Fin du troiſième volume.

TABLE

DES QUERELLES GÉNÉRALES.

QUATRIEME PARTIE.

DES SCIENCES.

ARISTOTELISME, page 1
L'harduinisme. 19
Le système du monde. 41
L'origine des idées. 53
La découverte du calcul différentiel. 62
Les sciences servent-elles à épurer les mœurs? 75

CINQUIEME PARTIE.

DES BEAUX-ARTS.

LES Bouffons, ou querelle sur la musique. 90
La peinture & la sculpture. 114

TABLE
DES
QUERELLES
DE DIFFÉRENS CORPS.

PREMIERE PARTIE.

QUERELLES
DE CORPS A CORPS.

L'UNIVERSITÉ de Paris & les religieux mendians. 131
Les dominicains & les cordeliers. 148
L'univerſité & le collège royal. 160
Les cordeliers & les capucins. 176
Les carmes & les jéſuites. 208
L'univerſité de Paris & les jéſuites. 223
Les dominicains & les jéſuites. 247
Meſſieurs de Port-royal & les jéſuites. 276

Fin de la Table.

MAG 2013997

LEGATORIA DI LIBRI
R. CICCIORICCIO
Borgo Vittorio, 23
ROMA